

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

GOUVERNANCE TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DES COMMUNAUTÉS RURALES  
DANS LA VALLÉE DU ZIZ AU MAROC

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR  
MAGALIE QUINTAL

DÉCEMBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Avant tout, je tiens à remercier Majid qui a été mon guide et interprète lors de mon séjour dans la vallée du Ziz, Maroc. Pour sa rigueur, sa patience (surtout en période de Ramadan !) et sa générosité, je lui dois beaucoup dans la réussite de ce mémoire. De même qu'à sa famille nombreuse qui m'a accueillie et orientée, nourrie et hébergée à l'occasion, je souhaite les remercier du fond du cœur. Mes remerciements vont aussi au centre d'études Tarek Ibn Zyad et plus particulièrement à son directeur, Monsieur Moustafa Tilioua, qui m'a accueillie généreusement dans ses locaux et a su me partager sa passion pour cette région magnifique.

Ce mémoire doit aussi énormément à Catherine Trudelle, ma directrice de recherche, qui m'a consacré beaucoup de temps, surtout dans le *sprint* final et estival. Merci pour ses conseils et sa capacité de synthèse.

À tous ceux et celles qui croient quand je doute et qui doutent là où je crois. Aux échanges qui en naissent et me nourrissent, et surtout, au plaisir de les partager avec vous.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	ix
RÉSUMÉ .....	x
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
CRISE DU MILIEU RURAL ET CRISE HYDRIQUE .....	4
1.1 La vallée du Ziz.....	5
1.2 La déstructuration du milieu rural .....	8
1.2.1 La marginalisation spatiale .....	10
1.2.2 Pauvreté et analphabétisme.....	13
1.2.3 Fluctuation de la population et exode.....	18
1.2.4 La situation des femmes .....	21
1.2.5 La situation des jeunes.....	22
1.2.6 Déficit d'infrastructures .....	22
1.2.7 Les acteurs du développement.....	23
1.3 Crise hydrique dans la vallée du Ziz .....	25
1.3.1 Le caractère social de la crise de l'eau .....	26
1.3.2 Le caractère environnemental de la crise de l'eau.....	28
1.3.2.1 Cycles de sécheresse .....	29
1.3.2.2 Changements climatiques.....	30
1.3.2.3 Pollution des eaux .....	33
1.3.2.4 Surexploitation des ressources .....	34
CHAPITRE II	
PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL .....	35
2.1 Objectif principal, objectifs spécifiques et hypothèse de recherche.....	35
2.1.1 Hypothèse principale de recherche .....	36

2.2 Pertinence géographique .....	37
2.3 Justification du cadre d'analyse.....	38
2.4 Conceptualisation de la recherche .....	40
2.4.1 Le concept de gouvernance et ses fondements .....	40
2.4.2 La gouvernance et le territoire .....	49
2.4.3 Le développement durable.....	52
2.4.4 Arrimage de la gouvernance et du développement durable.....	55
2.4.5 La décentralisation au Maroc.....	57
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>CADRE OPÉRATOIRE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>60</b>
3.1 Type de recherche.....	60
3.2 Structure de la preuve.....	61
3.3 Cadre spatio-temporel .....	61
3.4 Variables et indicateurs .....	62
3.5 Démarche méthodologique.....	64
3.5.1 Collectes des données .....	65
3.6.2 Les entrevues .....	66
3.7 Mode d'échantillonnage des répondants pour les entrevues .....	70
3.8 Technique de traitement et d'analyse et interprétation des données .....	71
<b>CHAPITRE IV</b>	
<b>ARTICLE « Les associations locales dans la vallée du Ziz (Maroc) : vers une nouvelle gouvernance territoriale ».....</b>	<b>73</b>
4.1 Introduction .....	73
4.2 Un État en mutation.....	75
4.2.1 De la décentralisation à la gouvernance... ..	75
4.2.2 ... et de la gouvernance aux configurations territoriales .....	77
4.3 La vallée du Ziz : des communautés en mutation .....	80
4.3.1 Fragilité de l'espace social, vers une crise du milieu rural.....	82
4.3.2 Fragilité de l'espace naturel, vers une crise hydrique.....	84
4.4 Volonté de changement et solidarité locale.....	85
4.5 Vers la construction d'une dynamique de gouvernance locale .....	93
4.5.1 Difficultés et défis que pose la gouvernance .....	93

CONCLUSION .....	100
APPENDICE A	
QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE GOUVERNANTS .....	105
APPENDICE B	
QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE AGRICULTEUR .....	109
BIBLIOGRAPHIE .....	112

## LISTE DES CARTES

Carte		Page
1.1	Localisation de la vallée du Ziz au Maroc .....	6
1.2	La région Meknès-Tafilalet .....	7
1.3	La vallée du Ziz .....	8
1.4	Infrastructure routière de la Région Meknès-Tafilalet.	12
1.5	Incidence de la pauvreté au niveau provincial .....	16
1.6	Projection des variations du régime des précipitations..	31
1.7	Variations des températures en comparaison à la période 1961-1990 .....	32
1.8	Variations des précipitations en comparaison à la période 1961-1990 .....	33
4.1	Localisation de la vallée du Ziz au Maroc .....	81

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Taux d'analphabétisme (%) selon les groupes d'âge et le sexe dans la région Meknès-Tafilalet .....	18
1.2	Répartition de la population de la région Meknès-Tafilalet par province et préfecture et par milieu de résidence .....	20
1.3	Anciens et nouveaux paradigmes du renforcement des capacités .....	25
1.4	Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (2004) .....	34
3.1	Cadre opératoire .....	64
3.2	Structure générale des entrevues .....	67
3.3	Entrevues réalisées dans la province d'Errachidia (2009) .....	69
4.1	Entrevues réalisées dans la province d'Errachidia (2009) .....	99

## LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1.1	Évolution de l'Indice de Développement Humain au Maroc .....	14
1.2	Répartition de la population active selon le secteur d'activité économique .....	17
1.3	Pyramide des âges de la population de la région de Meknès-Tafilalet .....	19
4.1	Processus de transformation observé dans la vallée du Ziz .....	87

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AUEA	Association d'usagers de l'eau agricole
BM	Banque mondiale
CMED	Commission mondiale sur l'environnement et le développement
FAO	Food and agriculture organization
GEIC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IDH	Indice de développement humain
IFI	Institutions financières internationales
INDH	Initiative nationale pour le développement humain
MRE	Marocains résidents à l'étranger
PAGER	Programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales
PED	Pays en développement
PERG	Programme d'électrification rurale global
PIB	Produit intérieur brut
PNRR	Programme national de routes rurales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
ORMVAT	Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet
ONU	Organisation des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## RÉSUMÉ

Dans beaucoup de zones socioéconomiquement marginalisées du Maroc nous assistons aujourd'hui au renouvellement des formes de mobilisation sociale. À l'extrême sud-est du pays, la vallée du Ziz est emblématique de ce mouvement en ce sens que ses habitants ont su développer, en l'espace d'une vingtaine d'années seulement, un impressionnant réseau d'associations locales et d'acteurs qui œuvrent au développement de la région et luttent pour sa *dé-marginalisation*. Cette lutte s'inscrit dans un contexte social, environnemental et territorial particulier à travers lequel l'action citoyenne témoigne des transformations sociopolitiques se produisant dans l'ensemble de la société marocaine.

Le développement du tissu associatif et les innovations qui ont cours opèrent dans un contexte où l'organisation sociale et le maillage territorial sont en pleine transformation. Depuis les années 2000, cette explosion des initiatives économiques, sociales et environnementales, à l'échelle locale, vise le développement durable des communautés et la mise en valeur de leur milieu. Si ces innovations ont été possibles, c'est qu'elles arrivent dans un contexte où le pouvoir est en pleine mutation, ce qui permet le renouvellement des acteurs du développement. Ces initiatives cimentent à la fois des démarches sociales, économiques et techniques et ouvrent la voie à une gouvernance territoriale inclusive.

Ce mémoire vise à mettre en lumière les effets de l'action collective et des transformations sociales sur la gouvernance territoriale et le développement durable des communautés rurales dans la vallée du Ziz. Nous proposons une analyse qui s'effectue en deux temps. D'abord, nous identifions les forces motrices du renouvellement des acteurs sociaux du milieu oasien et la façon dont elles s'articulent aux différentes échelles territoriales. Puis, nous mettons en lumière les stratégies de ces différents acteurs dans la prise en charge locale du développement des milieux de vie des communautés.

En définitive, ce mémoire montre que la mobilisation de la société civile observée dans notre zone d'étude trace la voie à une gouvernance territoriale plus inclusive, mais dont la structure demeure encore très fragile compte tenu des difficultés que connaît la région sur les plans social, environnemental et organisationnel. La volonté de dé-marginalisation et de développement régional qu'affichent les acteurs territoriaux nous amène donc à considérer la viabilité des initiatives qu'ils mettent en place.

Mots-clés : gouvernance, associations locales, développement durable, Maroc, oasis.

## INTRODUCTION

Élément constitutif de la vie, l'eau douce a de tout temps déterminé le développement humain en imposant ses limites. Elle est aujourd'hui un enjeu géostratégique majeur à l'échelle mondiale et alimente, en ce sens, d'importantes productions intellectuelles tant politiques, économiques, sociologiques que géographiques. C'est qu'en l'espace d'un siècle, cette ressource a connu d'importantes transformations et occupe l'avant-scène de l'actualité un peu partout dans le monde.

À l'échelle du globe, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les quantités d'eau douce prélevée ont été multipliées par six alors que la population n'a été multipliée que par deux (UNESCO, 2010). Plus particulièrement autour de la Méditerranée, les problèmes hydriques exacerbent des conflits qui peuvent engendrer des crises sociales profondes. La rareté de l'eau et, surtout, son inégale répartition font donc craindre des pénuries majeures qui pourraient toucher plusieurs territoires de cette région. Selon la FAO (2007), l'ensemble du bassin sud de la Méditerranée – soit du Maroc au Liban – est soumis à une raréfaction progressive de l'eau douce. Les prévisions pour ces pays font état d'un fort déséquilibre entre l'offre et la demande en eau, mais aussi de l'accroissement des pressions sur les ressources de surface, ce qui pousse les États à chercher des alternatives dans l'exploitation des nappes souterraines, le traitement des eaux usées ou le dessalement de l'eau de mer.

La fragilité de la ressource vitale qu'est l'eau douce, qui subit différentes pressions environnementales, sociales, politiques et économiques, semble donc inévitablement tracer la voie à une pénurie majeure dans plusieurs pays du bassin méditerranéen qui pourraient franchir le seuil critique de consommation de 1000 m<sup>3</sup>/an/personne d'ici 2025. Par ailleurs, le Groupe d'experts intergouvernemental sur

l'évolution du climat (GEIC, 2007, p. 49) prévoit que les pays de cette région, déjà affectée par la désertification, subiront « les effets d'un appauvrissement de leurs ressources en eau du fait du changement climatique ».

Au Maroc, la question de l'eau douce est devenue un élément central qui conditionne le développement du pays et freine la capacité de l'État à s'insérer dans l'économie mondiale. Le pays se caractérise par un climat essentiellement semi-aride à aride où les régions sont marquées par de forts contrastes pluviométriques. Les projections climatiques qui sont faites à l'heure actuelle renforcent les scénarios de pénurie. Entre 2000 et 2025, elles prévoient une nette diminution de la disponibilité des ressources en eau douce, qui passeraient ainsi de 934 à 769 m<sup>3</sup>/an/personne (FAO, 2005 ; De Charrette, 2004). En 2000, 87,3% des ponctions d'eau sont effectuées pour l'irrigation de l'agriculture, or celle-ci est déterminante dans l'économie marocaine (15% du PIB entre 2002-2004), particulièrement en milieu rural. Les conséquences anticipées de la diminution des apports en eau sont donc à la fois économique (diminution du PIB) et sociale (fragilisation du milieu rural et augmentation des disparités entre villes et campagnes).

Au problème hydrique s'ajoute la crise que connaît le milieu rural. Sous l'influence de la mondialisation, les territoires subissent des mutations qui engendrent de nouvelles ségrégations sociospatiales. Dans les années 1990, l'agriculture prend un tournant commercial qui favorise la mise en valeur des espaces côtiers et des plaines fertiles du nord et du centre du pays. Alors que ces espaces ont connu des essors importants aux niveaux économique et social, d'autres ont été marginalisés et présentent aujourd'hui de profonds retards de développement. Certains décideurs sont allés jusqu'à parler du *Maroc Utile* pour caractériser ces zones à fort potentiel agraire et du *Maroc Inutile* pour décrire les milieux ruraux marginaux (El Jihad, 2001). Les milieux oasiens de la province d'Errachidia font partis de ces milieux ruraux marginaux. Cette région est parmi les moins développées du Maroc (voir chapitre 1). Ses déficits d'infrastructures associés à de forts taux de pauvreté et d'analphabétisme ont pour corollaire la fragilisation du tissu social et la déstructuration du milieu.

En réponse à ces crises socioterritoriales, la société civile se mobilise et met en place diverses initiatives qui visent la dé-marginalisation de la région et son développement. Si le mouvement associatif dont il est question paraît novateur, c'est qu'il est porteur d'une forte identité territoriale et apparaît comme vecteur d'une gouvernance locale plus inclusive. Cette mobilisation citoyenne s'inscrit aussi dans un contexte de désengagement de l'État qui met en évidence les lacunes politiques. En effet, là où l'État est absent ou inefficace, nous assistons à l'émergence d'initiatives citoyennes porteuses d'une vision qui tient à la fois du social et du politique.

C'est donc à travers ces initiatives et dans cette double optique de crise hydrique et de déstructuration du milieu rural, que nous analysons le concept de gouvernance territoriale. Nous tâcherons de mettre en lumière le rôle du territoire, et plus particulièrement des ressources hydriques, dans l'avènement de cette mobilisation citoyenne qui œuvre au désenclavement et au développement du milieu rural marocain. Afin de documenter ce phénomène, nous avons réalisé une étude de terrain dans la vallée du Ziz, dans le sud-est marocain.

Ce mémoire de maîtrise est divisé en cinq chapitres et comporte un article qui a été soumis à la revue *Économie Rurale*. Le premier chapitre expose le contexte de crise du milieu rural et des ressources hydriques qui a présidé à la mobilisation sociale. Le deuxième chapitre est consacré aux bases conceptuelles de notre analyse ainsi qu'à définir nos objectifs de recherche. Le chapitre III présente la méthodologie qui a été retenue pour réaliser ce mémoire. C'est dans le chapitre IV que se retrouve notre article soumis à une revue scientifique et qui représente le cœur de notre analyse. Finalement, nous concluons avec le chapitre V et présentons quelques pistes de réflexion pour des recherches futures.

## CHAPITRE I

### CRISE DU MILIEU RURAL ET CRISE HYDRIQUE

Ce premier chapitre présente le contexte dans lequel s'inscrit notre problématique. Dans un premier temps, nous situons notre zone d'étude, la vallée du Ziz, dans le contexte social et culturel marocain. Puis nous présentons les différents aspects de la crise rurale et la déstructuration que connaît ce milieu à l'heure actuelle. Finalement, nous mettons en lumière l'importance de la crise des ressources hydriques et les particularités environnementales de la région étudiée.

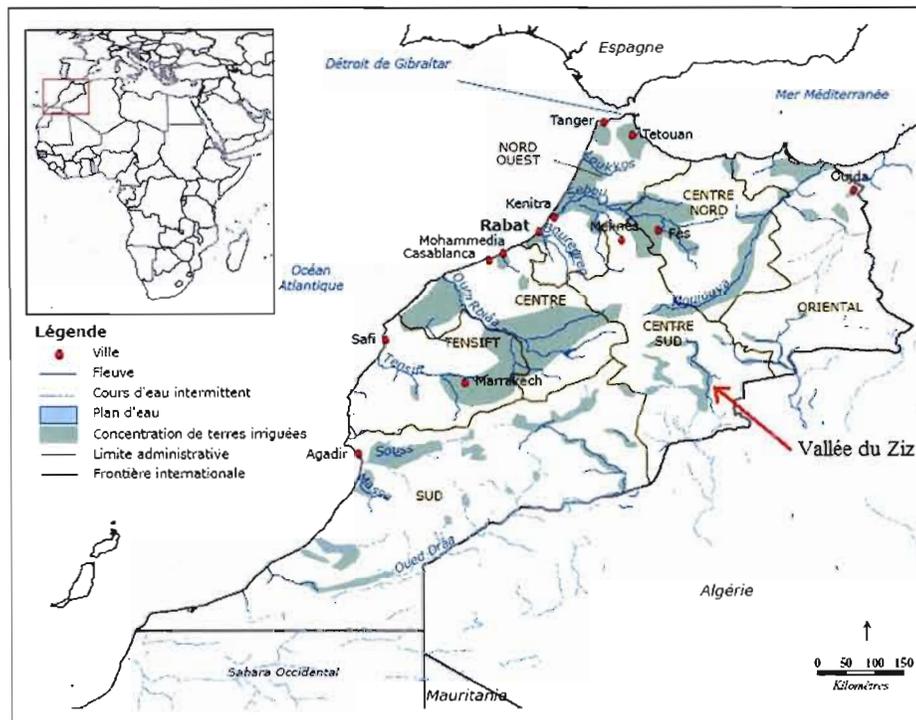
Afin de situer le contexte dans lequel s'insère notre sujet de recherche, nous procédons en trois temps. D'abord, nous situons la zone d'étude et présentons ses caractéristiques géographiques. Puis, nous nous intéressons aux transformations que connaît le milieu rural et, plus particulièrement, celui de la province d'Errachidia où se situe la vallée du Ziz. Finalement, nous présentons la problématique hydrique associée à cette zone à travers ses principales composantes humaines et physiques.

### 1.1 La vallée du Ziz

Situé au nord du continent africain (carte 1.1), le Maroc est découpé en 16 régions, 45 provinces et 26 préfectures. Cette division administrative a été inscrite dans la Constitution de 1996 qui consacre la *région* comme « collectivité locale » et aussi comme un moteur de la politique de décentralisation. La région de Meknès-Tafilalet (79 210 km<sup>2</sup>) (carte 1.2) compte quatre provinces dont celle d'Errachidia qui est de loin la plus vaste avec 59 585 km<sup>2</sup> mais une densité de seulement 8,76 hab./km<sup>2</sup> (Région Meknès-Tafilalet, 2001). La province occupe plus des trois quarts du territoire de la région, mais n'abrite seulement que le quart de la population. Cette faible occupation de l'espace est liée à la rigueur du climat essentiellement semi-aride et aux écosystèmes secs marqués par l'aridité et les sécheresses.

En effet, toute la province d'Errachidia est une zone pré-désertique qui se divise entre la partie montagneuse, au nord, où les sommets atteignent 3700 m et où les précipitations se situent entre les courbes isohyètes de 400-200 mm et les plateaux arides, au sud, qui se situent quant à eux sous les courbes isohyètes de 200 à moins de 100 mm. C'est dans cette zone de plateaux arides que s'étirent les grandes oasis le long des *oueds* (cours d'eau) qui coulent jusqu'au Sahara. Ici, les cultures n'occupent que 2% du territoire et sont concentrées dans ces oasis.

Carte 1.1 : Localisation de la vallée du Ziz au Maroc

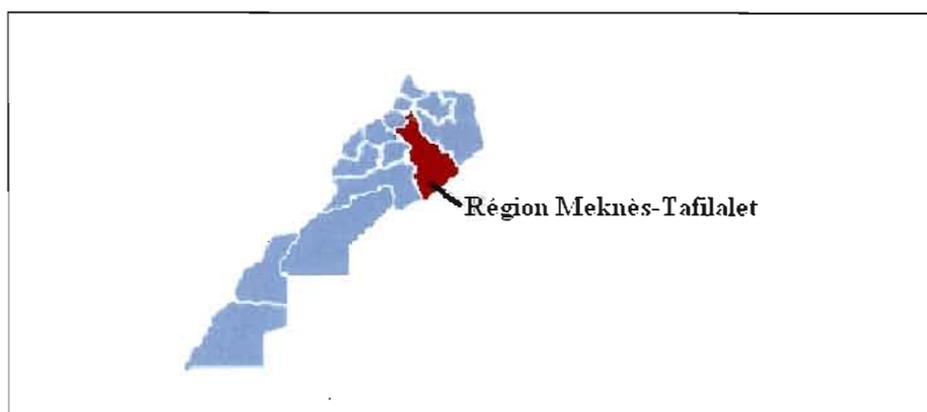


Source : FAO, 2005

La vallée du Ziz tire son nom de l'oued Ziz qui prend sa source dans les montagnes des Atlas pour ensuite s'encaisser à travers les grands plateaux présahariens et se tarir à la frontière algérienne. Les crues de l'oued ont permis le développement d'une agriculture oasienne fleurissante qui, durant plusieurs siècles et jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, fait de la feue ville de Siljilmessa le principal relais caravanier entre l'Afrique noire, l'Europe et l'Orient. La dynastie Alaouite, à laquelle appartient le roi actuel Mohammed VI, règne sur le Maroc depuis le XVII<sup>e</sup> et est originaire de cette région.

En 1965, des crues particulièrement abondantes dévastent la vallée et poussent le gouvernement à ériger un barrage de retenue à l'amont de la ville d'Errachidia. Inauguré en 1971, le barrage Hassan Addakhil régule depuis cette date les crues du Ziz. Il est situé à 25 km en amont d'Errachidia à l'entrée du canyon découpé par l'oued Ziz.

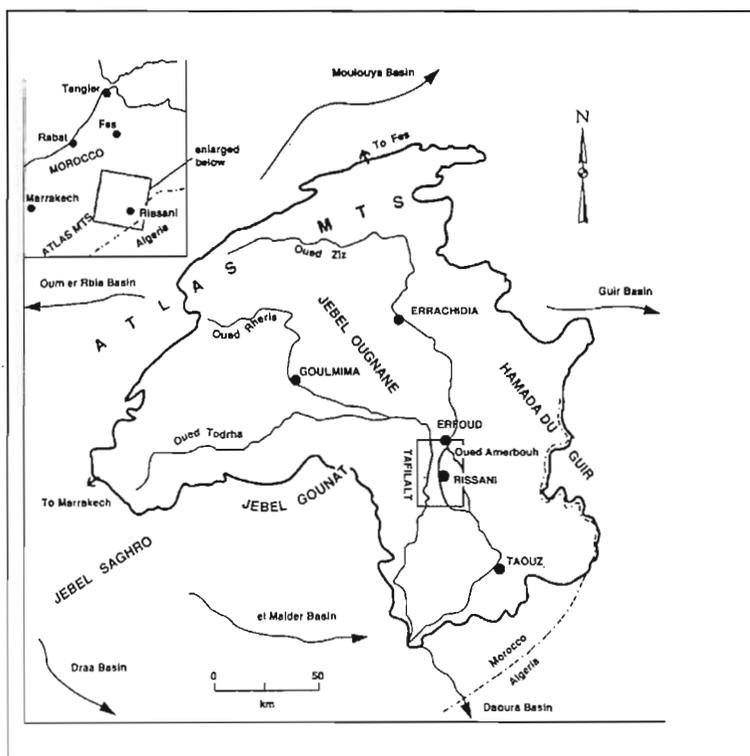
Carte 1.2 : La région Meknès-Tafilalet



Source : Agence de Développement Social, 2010

Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons au territoire situé en aval du barrage Hassan Addakhil, soit entre la ville d'Errachidia et celle de Rissani (carte 1.3). Cette zone est composée d'une trame quasi continue de palmeraies où l'agriculture est l'activité dominante. Cette zone s'insère dans le vaste bassin versant du Ziz qui lui s'étend en territoire algérien à travers la frontière disputée entre les deux pays.

Carte 1.3 : La vallée du Ziz



Source : Lightfoot, 2009.

## 1.2 La déstructuration du milieu rural

Le monde rural a changé. Au Maroc, comme ailleurs, la définition même de la ruralité a subi une mutation importante et ne saurait désormais plus exprimer la simple opposition à l'urbanité. En s'éloignant d'une vision conformiste et traditionnaliste, la ruralité peut être définie à travers son *esprit communautaire* qui agit de manière décisive sur les projets mis en place et leur réussite en milieu rural (Jean, 1997). Bruno Jean, sociologue, place cet *effet de milieu* au cœur du succès des initiatives de développement rural et va jusqu'à soulever « le rapport intime au

territoire, à la localité, soit cette connaissance intime des « lieux », [qui] pourrait donc fonder l'identité conceptuelle du rural » (Jean, 1997, p.41).

Or, si la ruralité peut être abordée en termes territoriaux, c'est que la notion même de territoire a connu de profondes mutations. En effet, les milieux ruraux témoignent de cette nouvelle ère où l'articulation entre les territoires n'est plus définie en fonction d'une architecture nationale, mais bien en fonction d'une géographie mondiale qui tend à repenser la place du *local*. Ce glissement, c'est la mondialisation qui l'opère : « le *local* jouant un rôle de complément indissociable du *global* » (Klein, 2008, p. 315).

Ainsi, la réalité rurale contemporaine se recompose et se restructure (Jean, 1997). Depuis quelques décennies déjà, le Maroc, pays en développement, connaît lui aussi de profondes transformations des espaces ruraux dits traditionnels. Ces transformations sont de diverses natures (démographique, culturelle, sociale, économique...) et de diverses intensités (de très lente à radicale), mais convergent toutes dans la même direction: la déstructuration du milieu rural.

C'est que les structures sociospatiales du monde rural ont changé. Organisées autour d'une exploitation durable de leurs ressources, les sociétés traditionnelles ont su développer durant des générations un savoir-faire local, résultat de leur adaptation aux conditions écologiques de leur milieu (Oubrhou, 2005). Aujourd'hui, de multiples pressions s'exercent sur ces structures. L'ouverture à l'économie de marché et le développement de l'individualisme (Barrow *et al.*, 2000) ont engendré l'atomisation des communautés (Ben Brahim, 2003b), mais aussi l'émergence de nouvelles formes de socialisation. De plus, l'agriculture, qui a toujours constitué l'élément central dans l'organisation de ces sociétés, est aujourd'hui ébranlée à la fois par les difficultés environnementales que connaissent ces régions et par la production agricole commerciale.

Par ailleurs, les efforts étatiques durant les années 1980-90 ont largement porté sur la libéralisation progressive de l'économie marocaine et ont donc misé sur

les zones dites *utiles* du Maroc au détriment des zones dites *inutiles*, soit les milieux oasiens et de montagnes. Cette classification dichotomique, aujourd'hui réfutée, rend bien compte de la logique qui a prévalu durant plusieurs années et qui a servi à accentuer l'isolement des milieux ruraux (El Jihad, 2001).

De ce fait, mais aussi en raison d'autres facteurs, les disparités socio-économiques n'ont cessé de croître et ont tôt fait de gangréner le milieu rural. Acculées à une forte pauvreté et une difficile intégration économique, les communautés rurales se sont tranquillement dévitalisées. Le délaissement – ainsi que le désintéressement – de la pratique agricole traditionnelle par la jeune génération, qui la juge non moderne et peu rentable, a participé à l'éclatement du milieu et aujourd'hui il y a un exode massif de cette tranche d'âge.

Dans le cas plus spécifique des milieux oasiens, la difficile posture dans laquelle ils se trouvent résulte d'une double déstructuration, soit celle du mode traditionnel de vie des populations et celle de l'ensemble rural marocain, tel que présenté ci-dessus. Cinq composantes permettent de mettre en évidence cette double déstructuration qui caractérise notre zone d'étude : une forte marginalité spatiale, des taux très élevés de pauvreté et d'analphabétisme, l'exode massif des jeunes et un déficit infrastructurel majeur.

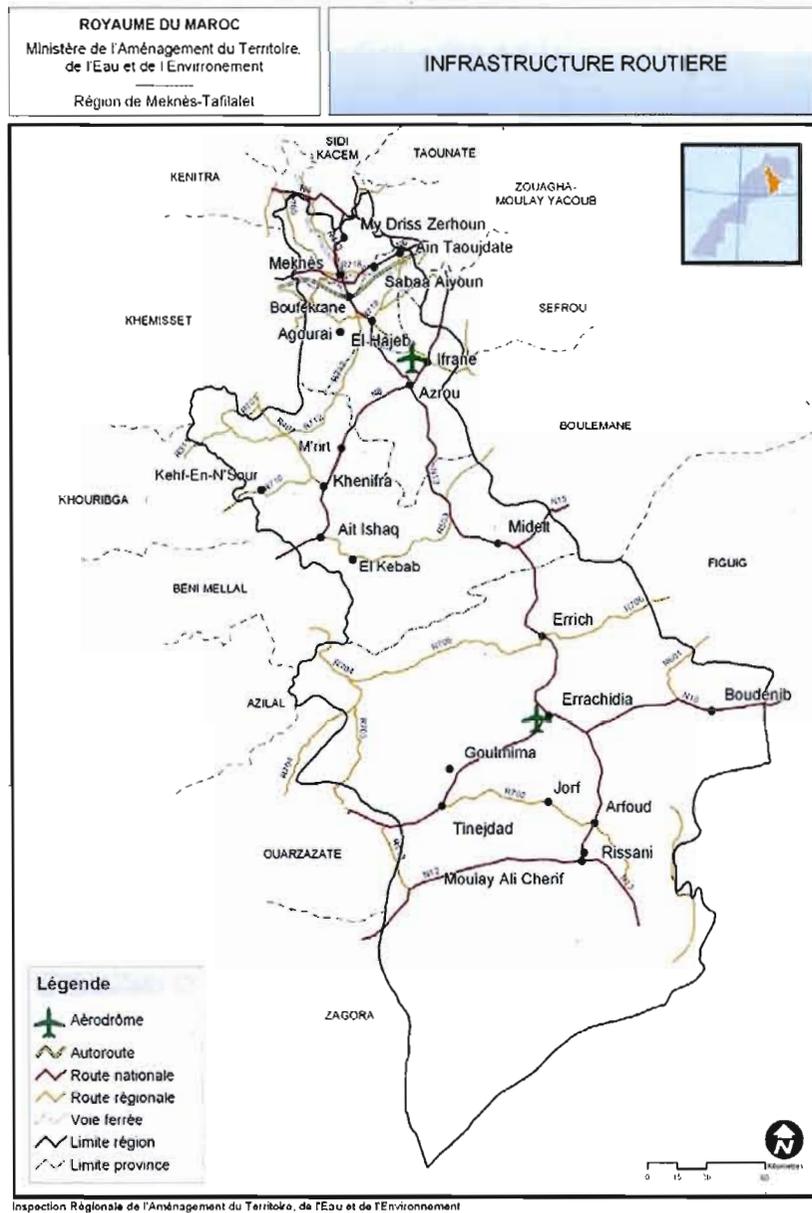
### 1.2.1 La marginalisation spatiale

Autrefois très fleurissante et passage obligé des grandes expéditions sahélienne, la vallée du Ziz est aujourd'hui isolée par le Sahara au sud, la frontière algérienne à l'est et les Atlas à l'ouest (carte 1.1). Les zones à fortes activités économiques se trouvant sur les littoraux, les projets de développement ont surtout misé sur ces espaces plus accessibles et plus ouverts sur le monde. Ainsi, la province d'Errachidia, par sa situation géographique, ne donne que de peu d'accès aux villes d'importance. La chaîne des Atlas constitue une barrière naturelle qui isole la région et complexifie les transports. En autobus, il faut compter sept heures pour atteindre

Meknès à partir d'Errachidia et encore deux heures et demie pour rejoindre Rabat. L'absence de voies ferrées et la piètre qualité des routes qui sillonnent les montagnes expliquent ces délais.

Sur ce versant est des Atlas, les grandes oasis du piémont s'étendent tout le long de la vallée et contrastent avec les plaines caillouteuses qui constituent 98% du territoire. Les oasis sont reliées au reste du pays par un seul axe goudronné et quelques axes secondaires qui donnent accès aux plus petites localités (carte 1.4). Bon nombre de communes ne sont pas desservies par le réseau routier et leur accès est souvent précaire (Région Meknès-Tafilalet, 2001). Ces difficultés d'accès aux centres économiques et politiques marocains contribuent à la marginalisation de la région.

Carte 1.4 : Infrastructure routière de la Région Meknès-Tafilalet



Source : Portail de la Région Meknès-Tafilalet, 2010

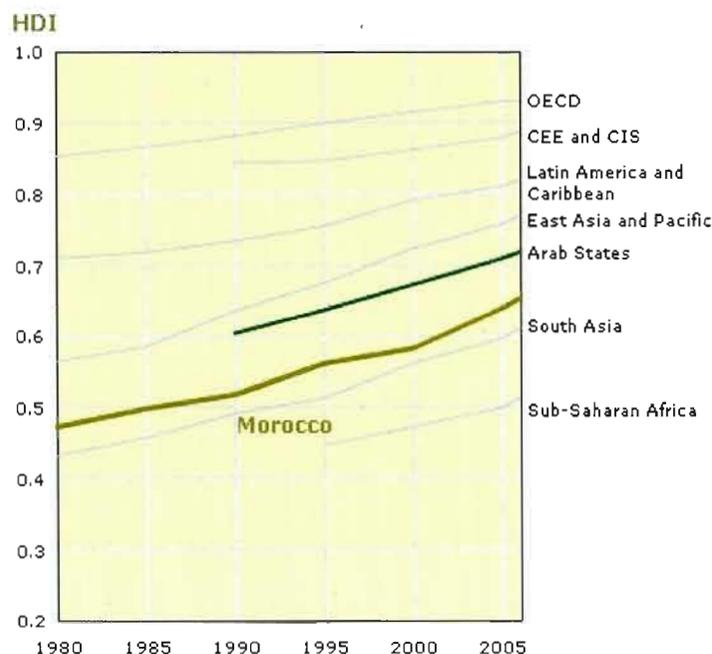
### 1.2.2 Pauvreté et analphabétisme

Si la pauvreté n'est pas un phénomène particulier aux pays en développement, elle y est souvent vécue de manière plus prononcée en raison de l'absence de protection sociale à l'échelle nationale. Ainsi, le Maroc qui était classé au 117<sup>e</sup> rang mondial selon l'indicateur de développement humain (IDH<sup>1</sup>) en 1995, se retrouve au 130<sup>e</sup> rang en 2007. Bien que l'IDH au Maroc n'ait cessé de croître depuis les années 1980 (figure 1.1), le pays se retrouve toujours à des niveaux inférieurs par rapport aux autres pays arabes. Cette aggravation de la pauvreté a frappé durement les milieux ruraux où de multiples facteurs socio-économiques se combinent et participent à fragiliser les structures sociales.

---

<sup>1</sup> L'IDH est calculé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et a pour objectif de décrire le niveau de développement des pays en intégrant aux traditionnelles données économiques (PIB) des données plus qualitatives : santé, niveau d'éducation et niveau de vie.

Figure 1.1 : Évolution de l'Indice de Développement Humain au Maroc



Source : PNUD, 2009

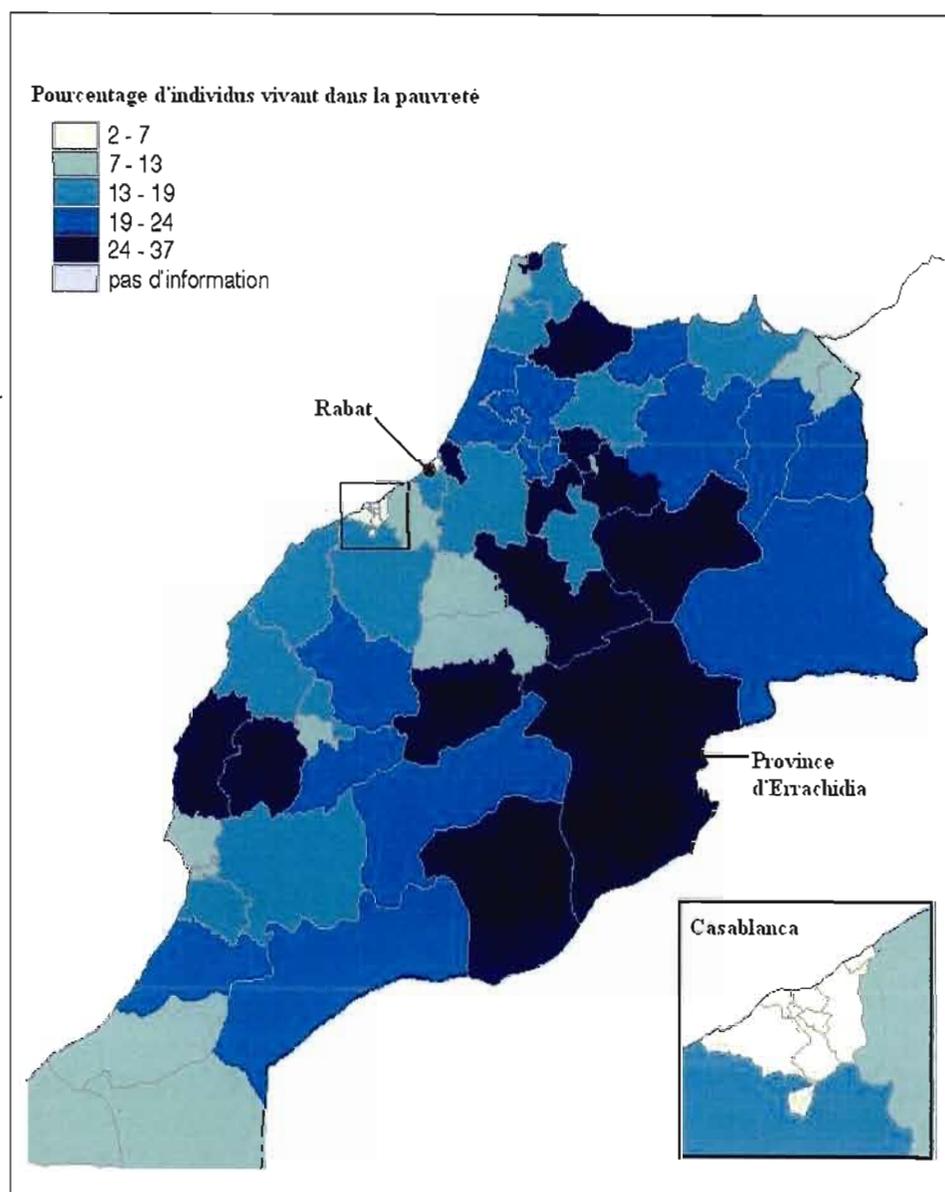
Au Maroc, le phénomène de la pauvreté n'a été officiellement reconnu que dans les années 1990 et c'est « dans l'avant projet du plan de développement économique et social de 1996-2000 que la lutte contre la pauvreté a été retenue, pour la première fois dans un document officiel, comme une priorité nationale » (Abdelkhalek, 2005, p. 45).

La province d'Errachidia est fortement touchée par la pauvreté et fait partie des cinq régions qui regroupent plus de 50% des pauvres<sup>2</sup> du pays (Abdelkhalek, 2005). Le rapport de la Banque Mondiale (2004) sur la pauvreté au Maroc situe la province parmi les plus affectées par le phénomène (carte 1.5). Dans une autre étude

<sup>2</sup>Au Maroc, la pauvreté est liée au critère de « bien-être » et est basée sur la dépense de consommation par personne. En 2007, le seuil de pauvreté en milieu rural s'établissait à 3569 dirhams/année/personne (soit 453,26\$ CAN, selon le taux de change du 31/12/2007) (Abdelkhalek, 2009).

menée par la Banque mondiale (2007b), toujours sur l'état de la pauvreté au Maroc, celle-ci conclut qu'il y a actuellement environ 15 % de la population qui vit en situation de pauvreté, dont les 2/3 se retrouvent en milieu rural. S'ajoute à cela un autre 25 % de la population « vivant à 50 pour cent ou moins au-dessus du seuil de pauvreté et [qui sont] considérés comme « économiquement vulnérables » à la maladie et à l'incapacité, aux intempéries ou à la perte d'un emploi » (BM, 2007b, p.2). C'est au total près de 40 % de la population marocaine qui vit une situation de pauvreté ou de précarité.

Carte 1.5 : Incidence de la pauvreté au niveau provincial

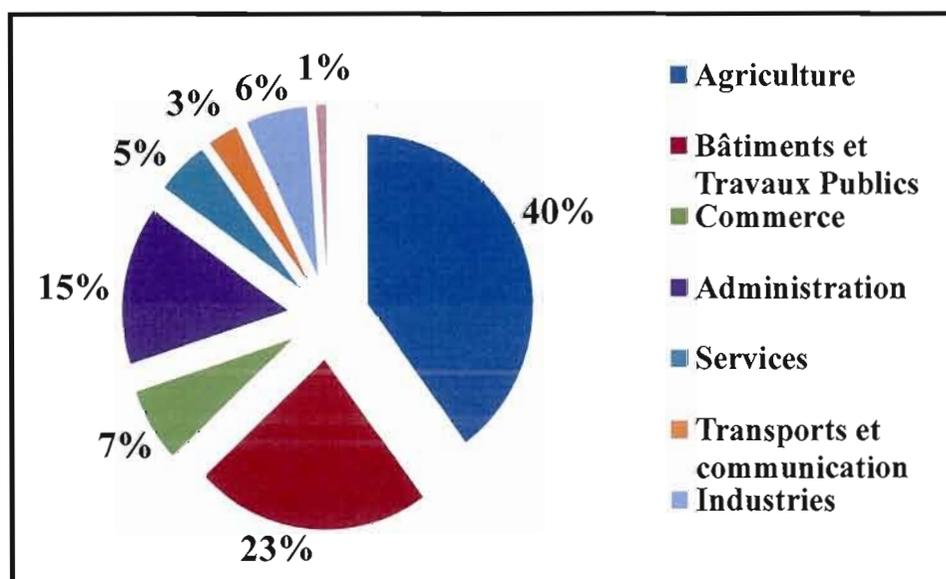


Source : Banque mondiale, 2004, p. 22.

Par ailleurs, en milieu rural, la principale source de revenus des populations demeure l'agriculture (PNUD, 1999). « Ce secteur qui emploie 46% de la population active et fait vivre 80% du monde rural » (Haut commissariat au Plan, 2007, p. 43) est divisé entre des modes d'exploitation traditionnels, de très faible productivité, et des méthodes d'exploitation modernes, inégalement compétitives.

Dans la province d'Errachidia, 40% de la population active tire sa subsistance de l'agriculture traditionnelle qui est fortement dépendante des conditions climatiques souvent aléatoires. Les autres secteurs en importance sont les bâtiments et travaux publics (23%) et l'administration (15%). Ces autres activités économiques se concentrent toutefois pour la plupart dans la ville d'Errachidia, le milieu rural étant presque exclusivement consacré à l'activité agricole (figure 1.2).

Figure 1.2: Répartition de la population active selon le secteur d'activité économique



Source : Haut commissariat au plan, 2006. Conception : Magalie Quintal

Si la pauvreté est particulièrement endémique en milieu rural, c'est qu'elle se combine à d'autres facteurs sociaux tels que l'analphabétisme. Ici encore, la province d'Errachidia affiche un taux d'analphabétisme très élevé qui place beaucoup de personnes (particulièrement les femmes) en situation de dépendance et de marginalité. Bien qu'il soit possible de voir une légère amélioration entre les données du recensement de 1994 et celui de 2004, près de 40% de la population âgée de plus de 25 ans est analphabète (tableau 1.1). Ce faible taux d'éducation constitue sans contredit un handicap majeur au développement de la région. Comme nous le voyons plus loin, les initiatives citoyennes accusent des retards ou rencontrent des difficultés administratives en partie en raison du taux élevé d'analphabétisme.

Tableau 1.1: Taux d'analphabétisme (%) selon les groupes d'âge et le sexe dans la région Meknès-Tafilalet

Groupes d'âge	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	22,1	40,3	31,1	7,9	14,6	11,2
15-24 ans	24,5	50,6	37,6	17,1	34,7	26,1
25-34 ans	35,7	67,7	52,5	24,5	51,1	38,5
35-49 ans	45,8	80,1	63,7	36,2	69,4	53,5
50 ans et +	77,1	97,6	87,4	61,6	89,9	76,1
Région	39,4	66,1	53	29,8	53,6	42
National	41	67	55	30,8	54,7	43

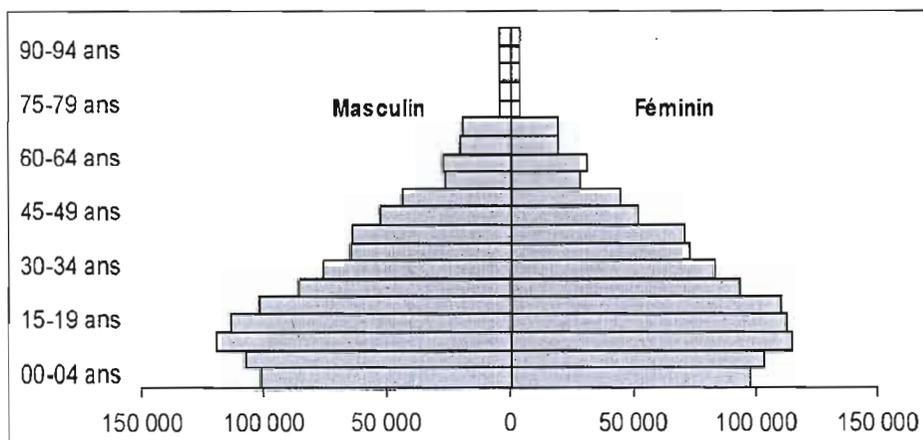
Source : Haut commissariat au Plan, 2006

### 1.2.3 Fluctuation de la population et exode

Au Maroc, il y a eu une diminution du taux brut de natalité en milieu rural (de 27,8 ‰ en 1994, ce taux est passé à 21,9 ‰ en 2008). La pyramide des âges montre

que l'importance du groupe des 0-14 ans est de 28,6% en 2004 (Comité directeur, 2006) contre 44% en 1960 (Service Central des Statistiques, 1966).

Figure 1.3 : Pyramide des âges de la population de la région de Meknès-Tafilalet



Source : Haut commissariat au plan, 2006.

Si les données démographiques présentent un accroissement de la population, elles cachent de fortes disparités entre milieu urbain et milieu rural (tableau 1.2). Ainsi, à l'échelle de la région de Meknès-Tafilalet, la province d'Errachidia se distingue par une importante diminution, en nombre absolu, de sa population rurale (en pourcentage, il s'agit d'une chute de 1,5%). Le tableau 1.2, qui présente la répartition de la population de la région selon le lieu de résidence, met en évidence cette tendance à la baisse dans trois provinces et préfectures sur cinq. Cette diminution s'explique par l'important exode rural qui n'a cessé de croître au cours du siècle dernier.

Tableau 1.2 : Répartition de la population de la région Meknès-Tafilalet par province et préfecture et par milieu de résidence

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Meknès</b>	465 124	143 317	608 441	570 991	142 618	713 609
<b>El Hajeb</b>	65 047	115 447	180 494	92 344	124 044	216 388
<b>Errachidia</b>	155 280	366 837	522 117	195 440	361 172	556 612
<b>Ifrane</b>	61 063	66 614	127 677	73 782	69 598	143 380
<b>Khénifra</b>	219 168	245 893	465 061	269 930	241 608	511 538
<b>Région</b>	965 682	938 108	1 903 790	1 202 487	939 040	2 141 527
<b>Nation</b>	13 407 835	12 665 882	26 073 717	16 463 634	13 428 074	29 891 708

Source : Haut commissariat au Plan, 2006

À l'échelle du Maroc, ils sont annuellement 106 000 individus à quitter le monde rural au profit des grandes villes. Cette vague d'émigration a triplé depuis 20 ans et est particulièrement forte en milieu rural. Le comité directeur (2006) a établi à 2 millions le nombre de Marocains résidents à l'étranger (MRE) qui rentrent au pays chaque année pendant les vacances. « Les transferts des MRE, indicateur quantitatif de cet apport, contribuent significativement à l'équilibre de la balance des paiements du pays, au même titre que la totalité des recettes du tourisme ; leur épargne investie au Maroc représente près de 40% des dépôts à vue et à terme du système bancaire marocain » (Comité directeur, 2006, p. 28).

Cette émigration, particulièrement forte dans les milieux ruraux, ne date pas d'hier. Déjà en 1966, Noin (1966) identifie l'émigration, et particulièrement l'émigration des jeunes hommes, comme facteur de sous-développement du Maroc.

Par ailleurs, cet exode pourrait s'aggraver si le contexte économique et social actuel ne s'améliore pas, notamment en raison des sécheresses, mais aussi de la libéralisation du commerce des produits agricoles qui affecte particulièrement les petits exploitants (Comité directeur, 2006). Les zones les plus touchées par l'émigration sont généralement les milieux ruraux isolés, soit les zones oasiennes et les montagnes. Comme nous le montrons dans la section 2.2.5, cet exode touche principalement les jeunes hommes.

#### 1.2.4 La situation des femmes

À la fin des années 1980, le nombre de filles qui reçoivent une éducation primaire n'est que de 45%, alors que depuis 1962 cela constitue un droit enchâssé dans la constitution depuis et que c'est une réelle obligation à partir de 1963. Toutefois, ce n'est qu'au début des années 1980, sous les programmes d'ajustements structurels, que le gouvernement marocain identifie l'éducation des femmes comme une priorité nationale (Griffiths, 1996). Cependant, en milieu rural subsistent d'importants retards.

En milieu rural, les femmes jouent un rôle capital dans la vie familiale. Jari (2005, p. 37) note qu'« en plus des activités domestiques, 80% des femmes rurales participent aux travaux agricoles avec 40% du temps actif total consacré au travail dans les champs et à celui lié à l'élevage ». Cette significative contribution n'est toutefois que très rarement rémunérée, ce qui place bon nombre de femmes en situation de précarité. Si l'on ajoute à cela leur faible niveau d'éducation (tableau 1.1), les femmes rurales sont très souvent dépendantes d'une autre personne, généralement leur mari. L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (2010) soutient, par ailleurs, que la situation d'exclusion que vivent les jeunes et les femmes est un important facteur de la déstructuration du milieu rural.

### 1.2.5 La situation des jeunes

Selon le recensement de 2004, les individus ayant moins de 30 ans représentaient plus de 60% de la population et les 15-34 ans, 40% (Comité directeur, 2006). Toutefois, les jeunes sont marginalisés dans une dynamique sociale qui leur offre peu d'espace d'expression et d'innovation. Ils connaissent par ailleurs des difficultés d'insertion dans le marché du travail. En effet, il y a 26,9% de chômeurs chez les diplômés ayant un niveau d'enseignement supérieur (Royaume du Maroc, 2005). Ce taux explique, en partie, le désir d'émigration exprimé chez les jeunes.

Ce sont ces jeunes, diplômés ou non, qui ont la plus grande mobilité. Attirés par le style de vie urbain, ils quittent massivement les campagnes pour s'établir dans les villes marocaines ou étrangères. Le monde rural d'aujourd'hui assiste donc à une véritable désertion des jeunes. Elle s'effectue au profit des grands centres urbains nationaux et d'outre-mer où miroitent la possibilité d'emplois rémunérés et un mode de vie plus excitant. L'attrait qu'exercent les grandes villes est essentiellement véhiculé par les médias (télévision, Internet), le tourisme (national et international) et les migrants qui reviennent dans leur région d'origine (BM, 2007b).

### 1.2.6 Déficit d'infrastructures

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2004 fait état d'une forte différence entre le milieu rural et urbain quant à l'accès aux services et aux infrastructures de base telles que l'électricité, l'eau potable et les centres de santé. Tranquillement, des projets tels que le Programme d'approvisionnement groupé en eau potable des populations rurales (PAGER) permettent de diminuer cet écart. Le PAGER a permis de faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 14% en 1994 à environ 40% en 2001 (Observatoire National de l'Environnement, 2002). Cet accès ne se trouve toutefois pas obligatoirement à l'intérieur du domicile des ménages. L'étude sur l'équipement de base des logements indique en effet que seulement 20,9% des résidences rurales sont équipées pour recevoir de l'eau potable contre 87,6% en

milieu urbain. Un écart semblable est noté en matière de branchement au réseau d'électricité, qui est respectivement de 48,1% en milieu rural contre 90,8% en milieu urbain (Haut commissariat au Plan, 2006).

La région souffre aussi d'un énorme déficit d'infrastructures médicales comme en témoignent les éditions annuelles de caravanes médicales qui, si elles permettent d'assurer un minimum d'interventions, ne permettent pas d'assurer un suivi médical. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (2007), sur l'ensemble de son territoire le Maroc compte 1 médecin pour 2 313 habitants, soit 0,43 médecin/1000 habitants. Le rapport de l'OMS (2007, p. 3) évoque que « 31 % de la population rurale au Maroc est située à plus de 10 km d'un établissement de santé et 35% des marocains n'ont pas accès aux médicaments essentiels ». De plus, ce rapport met en évidence les disparités entre le milieu urbain et rural avec des dépenses publiques de santé qui favorisent largement le milieu urbain soit « 78 % des dépenses récurrentes [qui] sont affectées aux hôpitaux et cliniques du milieu urbain » (OMS, 2007, p. 3). L'ensemble des services de base en santé sont par ailleurs fortement marqués par la disparité qui existe entre les milieux urbains et ruraux comme l'indiquent les taux de mortalité infantile qui sont de 23,8 ‰ en milieu urbain contre 46,1 ‰ en milieu rural et ceux de mortalité maternelle qui ont atteint 125 pour 100 000 naissances vivantes en milieu urbanisé contre 307 en rural (OMS, 2007).

#### 1.2.7 Les acteurs du développement

Si la préoccupation du développement a longtemps été l'apanage de l'État marocain, aujourd'hui il en est autrement. À l'instar de ce qui s'est produit dans les sociétés civiles de plusieurs pays, les mouvements citoyens marocains se sont affirmés et multipliés dans les dernières décennies. Dans le rapport *Cinquante ans de développement humain au Maroc* (Comité directeur, 2006, p. 20), les auteurs notent

l'importance que jouent aujourd'hui les nouveaux acteurs issus de la société civile dans les actions de développement :

Ces nouveaux acteurs se sont montrés capables de contribuer, de façon concrète et souvent efficace, à l'effort de développement et à la démocratisation du débat public dans le pays. Pour ce faire, ils ont su mettre à profit le climat de décrispation politique et l'élargissement des sphères de liberté pour investir l'espace du débat et de l'action publique, touchant à d'importantes questions d'ordres social, économique, politique, éthique, culturel, civique, humanitaire et environnemental.

Ces mouvements citoyens, sur lesquels nous revenons plus amplement dans des chapitres subséquents puisqu'ils sont au cœur de notre réflexion, peuvent être classés en trois grandes catégories selon les raisons qui ont mené à leur création : (1) des associations créées par une élite locale, (2) associations créées par l'intermédiaire d'acteurs publics ou privés, et qui sont souvent étrangers (ONG, initiatives gouvernementales, etc.) et (3) des associations qui émergent directement de la société civile afin de répondre explicitement à des problèmes vécus localement (Charfi, 2009). Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes principalement intéressés à l'analyse des associations appartenant au troisième groupe.

Depuis 1999, et à l'initiative du Roi Mohammed VI, de multiples réformes ont été lancées pour promouvoir le développement humain, particulièrement au sein des milieux ruraux. En 2005, il crée l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui vise la réduction de la pauvreté, de la précarité ainsi que l'exclusion sociale. Par le renforcement des initiatives locales et l'appui à la création d'activités génératrices de revenus, l'INDH marque un tournant dans les approches en matière de développement au Maroc. Les politiques publiques se veulent davantage le reflet des réalités et des besoins à l'échelle locale, ce qui correspond à un changement fondamental qu'exposent Levy et Kpundeh (2004) (tableau 1.3). À travers leur analyse qui englobe tous les pays d'Afrique, les deux auteurs présentent le glissement majeur qui s'est opéré entre une approche technique pour faire face aux différents

problèmes que les États ont rencontrés, principalement dans les décennies qui ont suivi les indépendances, vers une approche sociale. Un exemple de cette rupture se trouve dans l'appui associatif qui est recherché dans beaucoup d'initiative de l'État, particulièrement en milieu rural. Toutefois, si l'INDH s'inspire de cette nouvelle approche du développement qui vise un meilleur diagnostic et de meilleurs résultats, elle rencontre sur le terrain de multiples difficultés sur lesquelles nous reviendrons au chapitre III.

Tableau 1.3 : Anciens et nouveaux paradigmes du renforcement des capacités

<i>Old paradigm</i>	<i>New paradigm</i>
Focus on technical issues	Focus on social and political issues
Driven by supply consideration	Responding to perceived need or demand
Oriented towards bureaucratic structures	Oriented towards building capacity for governance and oversight
Led from the centre	Evolving through the local context
Transferring "best practice"	Identifying solutions for "good fit"
Comprehensive scope	Selecting key issues for optimum results
Concerned with structure	Concerned with process

Source : Franks *et al.*, 2008 p. 264<sup>3</sup>

### 1.3 Crise hydrique dans la vallée du Ziz

Ancrée dans un territoire de contrastes, la vallée du Ziz est la porte d'entrée du Sahara (carte 1.1). Son paysage désertique, constellé d'oasis où la disponibilité en eau est variable, marque la précarité de l'habitat et l'imprévisibilité du milieu. Durant les siècles passés, la maîtrise de la ressource hydrique a été une nécessité vitale et

<sup>3</sup> Ce tableau est présenté en anglais dans sa version originale et qui n'existe pas en français.

constituante des sociétés qui ont évolué dans cet espace. Les stratégies de gestion des ressources développées par les populations afin de palier à l'aridité du milieu témoignent de leur ingéniosité, mais aussi d'une forme particulière de structuration sociale et culturelle (Ben Brahim, 2003b).

Le XX<sup>e</sup> siècle a marqué un profond tournant dans la vie oasienne et les modes traditionnels de gestion de l'eau. À l'heure de la mondialisation et des changements climatiques qui affectent l'ensemble de la planète, et tout particulièrement les milieux fragiles tels que les oasis, les populations sont confrontées à de nouvelles dynamiques qui affectent leurs milieux de vie et soulèvent des questions quant aux caractéristiques de la crise hydrique et aux comportements à adopter pour l'appréhender.

Ces transformations fondamentales peuvent se comprendre à travers deux dimensions : leur nature intrinsèquement environnementale et leur inscription sociale. Nous présentons maintenant ces deux dimensions de la crise de l'eau que connaissent les milieux ruraux marocains.

### 1.3.1 Le caractère social de la crise de l'eau

L'eau est à la base de la vie. Les perturbations qu'elle subit quant à sa disponibilité et à sa qualité ont donc des répercussions directes dans le domaine social. Or, les changements démographiques et de modes de vie participent grandement à accentuer les pressions sur la ressource hydrique. L'augmentation de la population est un premier facteur qui influence, depuis un siècle déjà, la disponibilité et la qualité des ressources en eau. Comme nous l'avons présenté dans la section 1.2.3, le taux de natalité est en chute, mais l'important nombre d'individus ayant moins de 15 ans laisse entrevoir un accroissement encore significatif de la population (figure 1.3). Cet accroissement provoque une augmentation proportionnelle des pressions sur les ressources naturelles. Alors qu'en 1936 la population totale dans la

province d'Errachidia est de 84 000 habitants, en 2004 elle atteint 556 612 (Haut commissariat au Plan, 2006).

Cette augmentation de la population se combine à des changements profonds dans les modes de vie des populations. Le taux d'urbanisation de la province d'Errachidia, qui était relativement faible en 1950 avec 27,69% du territoire urbanisé, passe à 55,5% en 2000 (United Nations, 2004). Le développement urbain témoigne d'une nouvelle structuration des sociétés maintenant organisées autour de pôles urbanisés où la densité de population est plus élevée. Cependant, l'urbanisation des territoires provoque aussi le recul des terres agricoles et leur marginalisation dans l'architecture régionale.

En 1957 déjà, Labasse (1957, p. 315) évoquait les changements majeurs que connaissent les milieux oasiens un peu partout en Afrique du Nord :

L'économie oasienne traditionnelle est en effet en proie à des troubles profonds qui menacent de la désorganiser. Abandonnant sans transition le genre de vie qui, pendant des générations, avait permis à ses ancêtres de subsister, le ksourien<sup>4</sup> délaisse de plus en plus le travail de la terre pour rechercher sur les chantiers sahariens ou dans les villes d'Afrique du Nord un emploi mieux rémunéré quoique moins stable, au risque de connaître un jour un chômage auquel il ne se résignera qu'avec trop de philosophie.

C'est que déjà lors de l'indépendance, qui a lieu en 1956, les oasiens sont attirés par le mode de vie occidental. Qu'ils choisissent de quitter les lieux (voir section 2.2.3) ou qu'ils demeurent sur place, ils rompent avec le mode de vie traditionnel.

Durant le siècle dernier, la population a été multipliée par trois alors que la demande en eau a, elle, été multipliée par six (Bzioui, 2005). Cette situation s'explique par un changement de mode de vie et l'apparition de nouveaux besoins qui nécessitent nettement une plus grande consommation d'eau. Il faut toutefois mentionner qu'une partie de cet accroissement de la demande en eau est liée à

---

<sup>4</sup> Un ksourien désigne un habitant d'un ksar, village fortifié d'Afrique du Nord.

l'amélioration des conditions sanitaires et donc, à la chute du taux de mortalité et par ricochet, à l'augmentation de l'espérance de vie des populations.

### 1.3.2 Le caractère environnemental de la crise de l'eau

Les concepts de *stress hydrique* et de *pénurie d'eau* ont été introduits par Falkenmark (1974), hydrologue au Stockholm International Water Institute, et sont maintenant adoptés par bon nombre d'organismes internationaux qui analysent les disponibilités en eau douce à différents endroits sur la planète et réalisent des projections sur le sujet. Falkenmark (1974) établit qu'en dessous de 1700 m<sup>3</sup>/an/personne, il y a stress hydrique, alors qu'entre 1700 et 1000 m<sup>3</sup>/an/personne, il y a véritablement pénurie d'eau. « Dans cette situation, les populations ont de fortes chances de subir des manques chroniques d'eau douce qui peuvent menacer la production alimentaire, gêner le développement économique et porter atteinte aux écosystèmes » (Bouguerra, 2003, p. 114).

Au Maroc, l'eau est inégalement répartie. À la fois spatiale et temporelle, la crise latente de l'eau se fait sentir de façon inégale sur le territoire. Elle représente d'abord un enjeu spatial en raison des fortes différenciations géographiques qui caractérisent le territoire marocain. Le pays est traversé par deux grandes chaînes de montagnes, le Rif dans sa partie septentrionale et les Atlas au centre du pays (carte 1.3). Ces sommets, les plus élevés d'Afrique du Nord, piègent une grande partie des précipitations dans les plaines côtières et isolent la partie orientale du pays. Les précipitations dans ces régions sont inférieures à 200 mm/année, alors que les versants ouest des Atlas en reçoivent entre 400 et 800 mm/année (Comité directeur, 2006).

L'enjeu temporel est, quant à lui, lié aux grandes variabilités inter et intra-annuelles des précipitations. Les zones semi-désertiques connaissent une succession d'épisodes pluviométriques répartis sur une courte période dans l'année

(généralement en novembre et décembre). Dans ces régions, les précipitations sont donc déficitaires la majorité du temps.

L'aridité qui caractérise la vallée du Ziz relève de deux éléments essentiels : une évaporation potentielle qui excède en tout temps les précipitations (liée aussi à l'influence du désert à proximité) et un climat dans lequel les précipitations sont insuffisantes ou inadéquates pour assurer le maintien de la végétation, celles-ci étant piégées par les sommets montagneux des Atlas.

#### 1.3.2.1 Cycles de sécheresse

Depuis déjà plusieurs siècles, la vallée du Ziz est marquée par des cycles de sécheresse. Toutefois, leur fréquence et leur intensité se sont accrues et les cycles de 1980-1985, 1990-1995 et 1998-2000 ont constitué « les sécheresses les plus sévères et les plus longues jamais observées depuis que des observations météorologiques et hydrologiques sont effectuées » (Bzioui, 2004). Les diminutions enregistrées par rapport à la normale des apports en eau ont été, respectivement pour ces trois cycles de sécheresse, de 84%, 42% et de 75% (Royaume du Maroc, 2009a). L'effet de ces sécheresses s'ajoute à un cycle de précipitations déjà déficitaire.

Bien qu'elles aient toujours fait partie de la réalité oasisienne, ces sécheresses sont aujourd'hui vécues de manière plus intense compte tenu de la combinaison d'un ensemble de facteurs d'ordre environnemental : la salinisation des sols, l'ensablement des palmeraies, la pollution des eaux et la surexploitation des nappes souterraines (Debbarh et Badraoui, 2002; Ghanam, 2002; Khardi, 2005; PNUD, 2009). En effet, « dans les seules provinces de Zagoura et d'Errachidia, il est estimé que 22 000 ha de terres irriguées et 5 millions d'hectares de terrains de parcours sont touchés par la salinisation qui y conjugue ses effets avec ceux de l'ensablement » (Ghanam, 2002, p. 5). De plus,

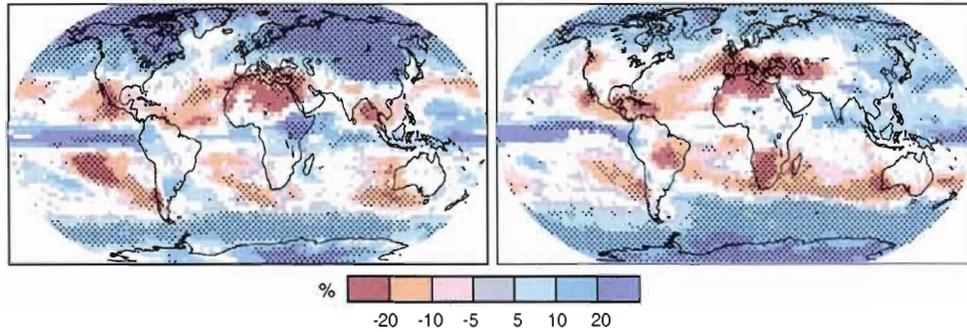
La donnée nouvelle au XX<sup>e</sup> siècle est que l'homme devient un agent actif de désertification, il en devient un accélérateur. Ainsi, en combinant l'effet de ses activités aux autres crises de la sécheresse, il peut faire apparaître un désert en une génération et demie, là où la nature mettrait deux à trois millénaires (Cournoyer, 2004, p. 11).

Or, ce sont ces sécheresses récurrentes qui sont responsables de la diminution des ressources en eau dans l'ensemble du bassin du Ziz, mais aussi de la baisse du niveau piézométrique de la nappe alluviale (Amharref, 1991).

#### 1.3.2.2 Changements climatiques

Les changements climatiques observés indiquent que des bouleversements importants ont déjà affecté les régions désertiques. Dans son rapport synthèse sur l'évolution des changements climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC) (2007, p. 41) affirme que « certains éléments probants attestent une incidence climatique d'origine humaine sur le cycle hydrologique, et notamment sur l'évolution des configurations à grande échelle observées des précipitations terrestres au cours du XX<sup>e</sup> siècle ». De même, cet organisme avance que « la progression de la sécheresse depuis les années 1970 et [l'] augmentation de fréquence des épisodes de fortes précipitations » (ibid.) est une réponse aux « forçages anthropiques ». La carte 1.6 présente les « variations relatives du régime des précipitations (%) pour la période 2090-2099, par rapport à la période 1980-1999 » (GEIC, 2007, p.47). L'image de gauche présente les précipitations de décembre à février, alors que celle de droite présente celles de juin à août. Dans les deux cas le Maroc est touché par une baisse des précipitations entre 20% et 10%.

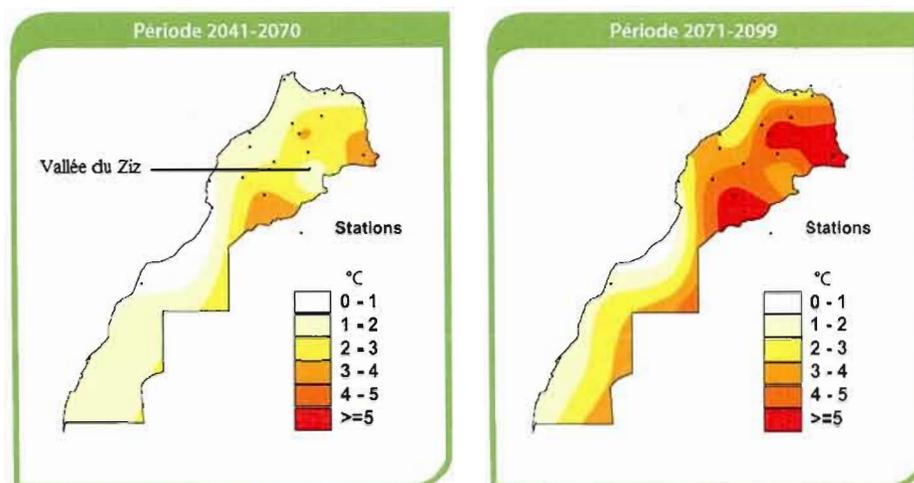
Carte 1.6: Projection des variations du régime des précipitations



Source : GEIC, 2007.

Par ailleurs, l'Afrique a déjà connu une augmentation de 1°C des températures moyennes depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, mais cette augmentation pourrait atteindre 2,5°C d'ici 2030 selon les différents scénarios envisagés par le GEIC (2007).

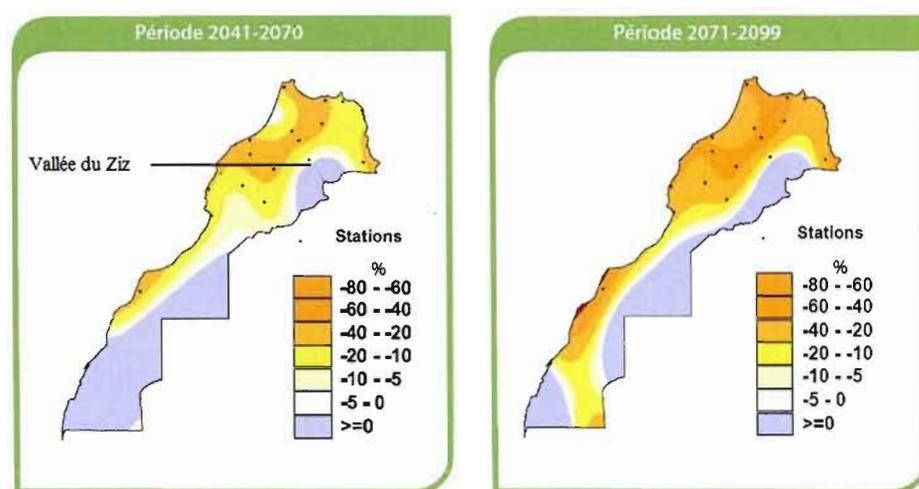
Carte 1.7 : Projections des variations des températures en comparaison à la période 1961-1990



Source : Royaume du Maroc, 2009b.

Dans son Plan national de lutte contre le réchauffement climatique, le Royaume du Maroc (2009b, p. 8) affirme que « les observations climatiques sur les dernières décennies attestent de la progression du climat semi-aride vers le Nord du pays » (carte 1.7). Cette amplification du phénomène de désertification pourrait par ailleurs être renforcée par une forte diminution de la moyenne des précipitations à l'échelle du pays de l'ordre de plus de 20% d'ici quelques décennies (carte 1.8).

Carte 1.8 : Projection des variations des précipitations en comparaison à la période 1961-1990



Source : Royaume du Maroc, 2009b.

### 1.3.2.3 Pollution des eaux

Épargnée par la pollution industrielle, la vallée du Ziz est toutefois aux prises avec l'augmentation des rejets d'eaux usées qui, en milieu rural, ne sont généralement pas traitées. À l'échelle du Maroc, les eaux usées sont traitées de façon marginale. En effet, seulement 27,9% des rejets sont traités ce qui représente une source de plus en plus importante de pollution des nappes phréatiques de même qu'un contaminant des cours d'eau. Dans la région Meknès-Tafilalet, c'est près de 60% de la population rurale qui n'est pas branchée à un système de traitement ou de confinement des eaux usées (tableau 1.4). Au vu de l'augmentation de la population, la quantité d'eaux usées rejetée risque fort de devenir insoutenable pour le milieu naturel dans un avenir proche. Selon des responsables à l'Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet (ORMVAT), des projets sont déjà à l'étude pour traiter ces eaux, mais aussi pour les utiliser dans la lutte contre la désertification (Interviews, 2009).

Tableau 1.4 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (2004)

Modes d'évacuation des eaux usées	Région Meknès-Tafilalet		
	Milieu urbain	Milieu rural	Total
<b>Réseau public</b>	84,1	5,1	54,1
<b>Fosse septique</b>	6	22,8	12,4
<b>Puits perdu</b>	3,7	13,3	7,3
<b>Autre mode</b>	6,2	57,6	25,8
<b>Total</b>	100	100	100

Source : Haut commissariat au Plan, 2006

#### 1.3.2.4 Surexploitation des ressources

Si dans la partie nord de la région de Meknès-Tafilalet la dégradation de l'environnement est liée à la pollution, dans la partie sud, soit la province d'Errachidia, elle est liée à la surexploitation des ressources. L'accroissement de la population, les changements des modes de vie, l'urbanisation et les conjonctures climatiques ont conduit à une surexploitation progressive des ressources naturelles. L'eau, mais aussi les ressources forestières, sont touchées par l'action humaine qui est de plus en plus dévastatrice.

En milieu oasien, l'irrigation est essentielle pour assurer l'agriculture. Les sécheresses des dernières décennies ont fortement encouragé le creusement de stations de pompage afin de palier aux faibles écoulements de l'oued Ziz. De plus, l'absence de lois visant à encadrer cette pratique a facilité la multiplication de ces stations. Ainsi, la « prolifération de stations de pompage a occasionné une surexploitation de l'écosystème oasien » (Laouina, 2006, p. 22) et des eaux souterraines, ce qui en menace la durabilité. Cette menace s'ajoute aux impacts relatifs à la construction du barrage Hassan Addhakil, notamment la salinisation des terres.

## CHAPITRE II

### PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre présente en premier lieu notre problématique, nos objectifs et notre hypothèse de recherche. Par la suite, nous exposons le cadre conceptuel qui nous permet de définir nos concepts et la manière dont ils sont utilisés dans le cadre de cette recherche.

#### 2.1 Objectif principal, objectifs spécifiques et hypothèse de recherche

Dans les sections précédentes, nous avons présenté la crise que vit le milieu rural au Maroc ainsi que celle que connaissent les ressources hydriques. Ces crises sont au cœur des enjeux socio-territoriaux marocain et elles jouent un rôle déterminant sur la viabilité de ces communautés. Or, depuis les années 1990, les transformations qui se produisent dans la sphère politique ouvrent la voie à la mise en œuvre d'une nouvelle approche, beaucoup plus sociale, pour tenter de résoudre les problèmes que connaissent les milieux ruraux. Cette double crise pose la question du

renouvellement des acteurs du développement et de leurs stratégies afin d'intervenir dans la gouvernance de leur territoire et la durabilité de leur milieu de vie.

L'objectif principal de cette recherche est de mettre en lumière les effets de l'action collective et des transformations sociales sur la gouvernance territoriale et le développement durable des communautés rurales dans la vallée du Ziz.

Dans le but de rencontrer cet objectif principal, notre analyse s'effectue en deux temps.

1. Dans un premier temps, nous présentons les formes et les particularités que prend le renouvellement des acteurs sociaux dans le milieu oasien. Ici, notre objectif spécifique est la mise en évidence des forces motrices de ce renouvellement, mais aussi de la façon dont il s'articule aux différentes échelles territoriales.
2. Dans un deuxième temps, nous identifions les déterminants de l'action collective qui peuvent potentiellement favoriser la mise en place d'une gouvernance territoriale plus inclusive. Le second objectif spécifique est ici la mise en lumière des stratégies des différents acteurs, de leurs forces et de leurs faiblesses, dans la prise en charge locale du développement des milieux de vie des communautés.

#### 2.1.1 Hypothèse principale de recherche

À partir des objectifs soulevés précédemment, nous posons comme hypothèse principale que les initiatives mises en place par la mobilisation de la société civile, et qui visent à dé-marginaliser la région et assurer son développement, tracent la voie à une gouvernance territoriale renouvelée.

Cette hypothèse est étayée par les écrits scientifiques sur la gouvernance, notamment ceux portant sur son approche territoriale. Sont aussi mis à profit les

travaux réalisés par différents chercheurs sur le renouvellement des acteurs dans le contexte de la mondialisation et de leurs nouvelles insertions à l'intérieur des mécanismes de développement. La gouvernance permet de situer les rôles que jouent l'État, les acteurs privés et la société civile dans l'affrontement des défis auxquels sont confrontés les milieux ruraux traditionnels au Maroc en matière de renouvellement des pouvoirs.

À ce concept de gouvernance, nous couplons la notion de développement durable, notion qui permet d'évaluer la viabilité des pratiques et des stratégies collectives. Car si le renouvellement des acteurs pose la question de la gouvernance des collectivités, il soulève, par le fait même, la question de la durabilité de leurs initiatives.

## 2.2 Pertinence géographique

Il nous apparaît important à ce point de notre travail de préciser l'intérêt d'ancrer cette recherche dans une perspective géographique. Dans notre travail, la relation qui nous intéresse fondamentalement est celle qui lie l'humain à son espace. En ce sens, une des ambitions de la géographie est de témoigner des « dimensions spatiales du social » (Lévy et Lussault, 2003, p. 399). L'étude des rapports qu'entretiennent les groupes sociaux avec leurs territoires, ce que nous faisons pour certains milieux oasiens de la vallée du Ziz, relèvent donc d'une des spécificités de la géographie.

À la relation société-espace s'ajoute la notion de territoire, qui peut être comprise comme structure physique, mais aussi comme support d'une culture spécifique. Ainsi, nous entendons le territoire comme le produit d'un construit humain et naturel, qui a eu et a lieu dans un périmètre précis. À la fois espace socialisé et interface entre environnement et culture, le territoire est l'expression d'une médiation entre des volontés individuelles et les prérogatives de la nature.

Ces éléments (territoire, espace et société), pris individuellement ou avec leurs relations et interrelations, tracent la voie à une lecture multiscalaire et hybride des enjeux du développement rural. Par hybride, nous faisons référence à notre problématique qui se situe au croisement de plusieurs sciences sociales. Ainsi, alors que les sciences politiques et économiques contribuent à l'affinement conceptuel de la gouvernance, les sciences environnementales participent à définir la notion de la durabilité dans les pratiques socioterritoriales à l'étude. L'intégration de ces savoirs permet d'adopter une approche holistique et systémique des transformations sociales que nous visons à situer dans leur contexte territorial.

Ainsi, dans notre analyse, le territoire devient le cadre du redéploiement des relations sociopolitiques et conditionne le renouvellement de la gouvernance. La question traitée relève aussi d'une reformulation des relations existantes entre les ressources, les acteurs et le territoire à travers une volonté de développement socioterritorial.

### 2.3 Justification du cadre d'analyse

À l'instar de tout travail de recherche, il convient de s'inspirer d'une vision particulière de la réalité qui puisse refléter nos propositions théoriques. Ce choix paradigmatique permet de justifier et d'encadrer la démarche de recherche et donc, de lui attribuer une certaine légitimité.

Notre travail s'inscrit dans une volonté de comprendre la réalité (1) qui structure les transformations sociales et (2) que vivent les acteurs concernés dans le contexte de la mise en œuvre de processus de gouvernance territoriale et de développement durable de leur communauté dans la vallée du Ziz (Maroc). Pour rencontrer nos objectifs, nous avons, dans un premier temps, présenté une synthèse des différentes composantes de la crise rurale et hydrique et le contexte général dans lequel ces éléments s'insèrent (chapitre I). Puis, à partir de ces faits observés, nous

avons élaboré notre hypothèse principale. Afin de construire notre réflexion, nous nous inspirons maintenant de la méthode dialectique qui nous demande d'envisager le sujet et son contraire afin d'en déduire une synthèse (Bédard, 2009).

Dans l'article qui constitue le nœud de notre travail (chapitre IV), nous exposons *les faits* qui caractérisent le renouvellement des acteurs du développement dans la vallée du Ziz. Ces faits sont d'abord présentés de manière dynamique, c'est-à-dire selon leur évolution historique. Nous les situons par la suite dans le mouvement plus global de la décentralisation et des nouveaux espaces de pouvoir ouverts à la société civile au Maroc. Finalement, nous mettons en évidence leurs contradictions afin de les analyser sous différents angles. Cette analyse complétée, nous établissons dans quelle mesure ces changements permettent l'émergence d'une gouvernance dont la vision territoriale réponde aux besoins des habitants de la région en matière de développement.

À ce choix paradigmatique s'ajoute une volonté d'appuyer notre démarche de recherche sur un postulat explicatif : l'effet de lieu. Nous pouvons même envisager ce postulat comme étant fondamental dans notre travail puisqu'il touche le cœur de notre problématique. En effet, notre hypothèse suppose que l'avènement d'une gouvernance territoriale renouvelée ne peut être réalisable qu'en présence d'une certaine « intensité » de mobilisation de la société civile. Le territoire, ou le lieu, constitue ainsi, selon nous, un facteur qui conditionne des ancrages politiques, économiques et sociaux particuliers. Plus encore, l'effet de lieu nous permet d'analyser les interactions entre l'humain et son milieu en faisant valoir l'importance qu'y joue le territoire. Cette aptitude de la géographie « à ne pas morceler ce que la nature rassemble, à comprendre la correspondance et la corrélation des faits, soit dans le milieu terrestre qui les enveloppe tous, soit dans les milieux régionaux où ils se localisent » (Vidal de la Blache, 1913, p. 299) s'inscrit donc dans notre cadre d'analyse.

## 2.4 Conceptualisation de la recherche

À cette étape de notre travail, nous nous arrêtons pour discuter des différents concepts qui soutiennent notre réflexion. Ici, notre démarche vise à situer ces concepts selon leur usage historique, puis à dégager leurs composantes sémantiques ce qui permet finalement de les rendre opérationnel dans le cadre de nos recherches. Deux concepts principaux encadrent notre analyse, le premier étant le concept de gouvernance territoriale et le second, celui de développement durable territorialisé. Bien que ces deux concepts aient leur *modus operandi* et leur référentiel propre, ils s'alimentent l'un l'autre et, comme nous le voyons plus loin, ils servent de fondements à notre réflexion sur l'approche de développement mise en place dans la vallée du Ziz, notamment à travers les aspects de « durabilité » et de « territoire » qui y sont sous-jacents.

Après cette présentation plutôt épistémologique de la gouvernance et du développement durable, nous présentons plus brièvement la notion de « décentralisation ». L'utilisation de ces trois concepts nous permet d'ancrer notre réflexion dans un cadre conceptuel qui nous fournisse un maximum d'outils d'analyse.

### 2.4.1 Le concept de gouvernance et ses fondements

La gouvernance s'inscrit comme le concept phare de ce travail. Il s'agit donc ici de préciser la notion de gouvernance dans une perspective géographique de dynamique des territoires et de mutations sociales, environnementales et politiques. Malgré son caractère polysémique et son instrumentalisation assez fréquente par différents courants de pensées, la gouvernance reflète la réconciliation nécessaire qui doit s'opérer entre les nouveaux pouvoirs émergents et ceux issus de l'ère industrielle

et du libéralisme. Ce concept permet d'envisager l'articulation de l'État, de la société civile et du marché aux différentes échelles territoriales.

Avant de parler de gouvernance territoriale, il est impératif d'aborder en premier lieu la notion même de gouvernance de façon plus générale. Depuis une vingtaine d'années, les écrits scientifiques qui traitent de la gouvernance sont prolifiques et ne cessent de s'enrichir en raison, notamment, de la diversité des chercheurs issus de différentes disciplines qui s'y intéressent. Cependant, mentionnons que l'attention qui est portée au concept de gouvernance dépasse largement le cadre académique et provient tout aussi des sphères politiques, de la société civile et des médias. Cette multiplication des usages et des usagers a toutefois contribué à créer un terme qui aujourd'hui peut sembler galvaudé et fourre-tout, d'où la nécessité d'en expliciter son sens premier.

L'origine du mot « gouvernance » vient du latin « gubernare » qui signifie gouverner, contrôler, diriger, administrer (Gaffiot, 2000). En France, au VIII<sup>e</sup> siècle et encore au XV<sup>e</sup> siècle, le mot est utilisé comme synonyme de gouvernement, il désigne l'art et la manière de gouverner (Gaudin, 2002; Ouattara, 2007). De même, bien que peu utilisé au XIV<sup>e</sup> siècle, le terme anglais « governance », est associé au gouvernement et à la direction des affaires publiques.

Au début XX<sup>e</sup> siècle, le terme refait surface dans les pays anglo-saxons notamment dans le maintenant très célèbre article de Ronald H. Coase intitulé "The nature of the firm" et paru en 1937. Ses travaux, puis ceux de l'historien Alfred Chandler (1964; 1979) aux États-Unis, jettent les bases d'une gouvernance tournée vers l'économie, où le concept est introduit pour expliquer un nouveau moyen de coordination au sein des entreprises. Cette gouvernance économique se distingue par une gestion non hiérarchique dans laquelle les employés sont associés à la dynamique managériale. Les deux auteurs voient la possibilité d'établir une intégration verticale au sein des entreprises et développent une approche institutionnaliste en économie qui

visent la performance des firmes et leur efficacité à travers le développement de mécanismes de coordination. Pour Coase (1937), les marchés et les firmes représentent des modes alternatifs de gouvernance (Williamson, 1996).

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, cette vision de la gestion privée sera appliquée à la gestion des affaires publiques alors que le débat autour des transformations de l'État-providence, des crises financières qu'il subit et l'arrivée d'acteurs non-étatiques, font émerger la nécessité d'aborder le pouvoir autrement (Pierre et Peters, 2000). La crise pétrolière de 1973 servira de justification à ce changement d'orientation. Le concept de gouvernance est alors récupéré du milieu des affaires et servira dès lors à justifier le changement d'idéologie et l'adoption d'une approche managériale dans les pouvoirs publics à travers l'adaptation de la politique à l'économie. Cette transformation « signifie un pouvoir des marchés qui s'impose au pouvoir politique » (Baron, 2003, p. 336) et donc, une transformation des relations sociopolitiques.

Néanmoins, c'est réellement sous l'impulsion de la mondialisation que le concept de gouvernance réussit à s'imposer à l'échelle de la planète. La mondialisation des activités économiques et culturelles provoque la montée en force d'acteurs multilatéraux et un redimensionnement du pouvoir des États (Brenner, 2004). Les conséquences de ce repositionnement sont multiples. Cependant, le recentrage du pouvoir autour d'acteurs non étatiques et donc, l'émergence de cette nouvelle forme de gouvernance des sociétés (Broadhead, 1996) est un élément majeur. L'apparition de nouvelles valeurs et le développement d'identités transnationales (citoyen du monde) participent grandement à la création de nouvelles formes de mobilisation. À cet effet, la Commission On Global Governance (1995) souligne sur son site Internet que "the enormous growth in people's concern for human rights, equity, democracy, meeting basic material needs, environmental protection, and demilitarization has today produced a multitude of new actors who can contribute to governance".

Vers la fin des années 1980, le concept de gouvernance et la doctrine dont il est porteur, sont introduits dans les écrits traitant de développement socioéconomique par les grandes organisations internationales. La gouvernance englobe ainsi une série de mécanismes et de processus susceptibles de maintenir le système, de responsabiliser la population et de faire en sorte que la société s'approprie les processus économiques (PNUD, 1996). La Banque Mondiale, quant à elle, définit la gouvernance comme étant « la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays » (BM, 1994, p. 4). Cette définition étant assez vague, elle donne naissance à une série d'interprétations et d'ambiguïtés qui ont participé à justifier toutes sortes d'interventions politiques et économiques, principalement dans les pays en développement (PED).

Conjointement, au début des années 1990, les institutions de Bretton Woods<sup>5</sup> et d'autres institutions financières adoptent le concept de « bonne gouvernance », dont la Banque Mondiale demeure le principal véhicule. L'objectif est d'aider les PED à se sortir des crises liées à l'échec des ajustements structureaux, notamment, et de propulser la mondialisation de l'avant. C'est ce que Catherine Baron appelle la gouvernance prescriptive (2003) et qui est, entre autres, décriée par de nombreux chefs d'État africains (Ouattara, 2007). « *La bonne gouvernance* va de pair avec la domination d'un pôle, celui du Marché, l'État étant le garant de son bon fonctionnement » (Baron, 2003, p. 341). Cette vision se situe en continuité avec les idées libérales sur l'économie et ne constitue en rien une alternative à ce modèle. Le mot s'est donc transformé pour désigner cette « nouvelle gouvernance politique » (Gaudin, 2002, p. 20) liée à la mondialisation.

---

<sup>5</sup> Les institutions de Bretton Woods sont composées de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI), du International finance corporation (IFC) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Leur objectif principal, tel que présenté sur leur site Internet, est fondé "on the premise that development, international financial stability and trade liberalization are enhanced by a close working partnership between the private sector and multilateral institutions" (Bretton Woods Institutions, 2010).

La Banque Mondiale enracine la « bonne gouvernance » autour de quatre idées maîtresses que sont la responsabilisation, la prédictibilité, la participation et la transparence (World Bank, 2003). En plus d'en appeler à une vision responsable et inclusive, la « good governance is marked by the absence of corruption and the absence of abuse of public authority » (World Bank, 2003, p. 32). La bonne gouvernance prescrit donc aux différents pays, un cadre qui permet de satisfaire aux exigences des institutions financières internationales (IFI) et ainsi s'insérer dans les processus de globalisation. La bonne gouvernance sert en quelques sortes à légitimer les résultats économiques obtenus par les pays.

Toutefois, cette interprétation de la bonne gouvernance se heurte à plusieurs problèmes d'ordres économique, social et politique. Selon la Banque Mondiale (2003), dans l'idée de gouvernance, il y a une hiérarchisation des pouvoirs qui doit s'effectuer et la domination du pôle du marché est présentée comme allant de soi dans le contexte néolibéral actuel. L'État se trouve alors réduit au rôle de chien de garde pour assurer le bon fonctionnement des règles économiques (Baron, 2003). Le concept est donc mis au service du système économique existant pour assurer ou renforcer sa pérennité au-delà des changements sociaux en cours à l'échelle de la planète.

Les grandes institutions ne sont pas les seules à avoir utilisé le concept de gouvernance pour aborder les transformations des sociétés modernes. En effet, dès les années 1970, les politologues en font un véritable champ de recherche dans lequel sont analysées, à travers le temps, les transformations de l'État et les régulations politiques. Dans le *Dictionnaire de géographie*, Le Galès (2003, p. 423) définit la gouvernance comme un concept qui

renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, d'acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, à la capacité de fournir des services et à assurer sa légitimité.

Cette définition a le mérite d'embrasser largement le concept de gouvernance sans le restreindre à un outil prescriptif. Par ailleurs, elle ne met pas la priorité sur un groupe au détriment d'un autre; le focus est le collectif et la capacité à intégrer et à représenter les intérêts locaux.

Sur son site Internet, la Commission On Global Governance (1995), définit la gouvernance comme étant « la somme des différentes façons dont les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires communes ». Comme le note De Benoist (2009, p. 5), cette définition repose sur un double postulat : « celui de la rationalité intéressée des agents et celui de la supériorité paradigmatique du marché ». Une supériorité de plus en plus difficile à contester avec le glissement qui s'opère d'une gouvernance encadrée par des normes juridiques vers une autre qui serait encadrée par des normes techniques issues des intérêts privés (Brugvin, 2006). L'efficacité se substituant à tout autre critère pour cautionner une idée ou un projet (Insel, 2005), il apparaît alors difficile d'échapper aux impératifs économiques.

En effet, plusieurs auteurs perçoivent la gouvernance comme un outil idéal pour mettre de l'avant les valeurs libérales.

En fait, derrière une apparente neutralité la gouvernance est devenue le vecteur d'une idéologie qui réduit toute distance entre deux types de rationalité : une rationalité d'expression des besoins de la part d'une population, et une autre rationalité en termes d'efficacité quant au choix et à l'application des moyens. Ce qui revient en définitive à mêler deux plans : celui de la politique et celui de la gestion (Guillon, 2005, p. 10).

Ce rapprochement croissant entre le politique et l'économique – voire un glissement de l'un à l'autre – tend en effet à diluer le pouvoir de l'État, et donc du collectif, au profit du particularisme et des intérêts individuels. En d'autres mots, l'État devient l'arbitre des intérêts particuliers des différents groupes qui s'affrontent.

Déjà dans son livre *Pourquoi la gouvernance ?*, Gaudin (2002, p. 11) soulève la montée en puissance de la gouvernance et « comment on tente actuellement, à travers le monde entier, de légitimer de nouveaux rapports entre la politique et l'économie ». En fait, ces nouveaux rapports transforment la structure du pouvoir en misant davantage sur le partenariat et la coopération entre secteur public et secteur privé. Le décroisement de ces deux sphères permet de « diffuser les principes du management de l'entreprise au sein même du secteur public » (Gaudin, 2002, p. 18) alors même que l'État social est remis en cause.

Le Galès (1998, p. 206) souligne encore que :

pour des marxistes comme David Harvey (1989), la nouvelle phase de développement capitaliste qui se traduit par la mobilité accrue du capital, lui donne un avantage décisif sur les structures sociales et politiques immobiles comme les États, ou les groupes sociaux enracinés sur un territoire.

Le territoire traduit en fait la transformation réelle qui s'opère au sein des régulations politiques et constitue un concept extrêmement pertinent dans l'analyse de la gouvernance. Nous y revenons plus loin.

Ainsi, pour ses détracteurs la gouvernance génère une lecture technique du politique. La domination du monde de la technique sert à départager ceux qui possèdent la connaissance technique, et donc par le fait même le pouvoir, de ceux qui l'ignorent et doivent s'y soumettre (Ellul, 1980, 1990). Certains avancent même qu'elle dénature la démocratie en délégitimant la représentativité au profit d'une *molle* participation, d'une dilution des enjeux et l'atomisation des problèmes (Bourmaud, 2006).

Une chose est certaine : il y a un passage qui s'opère d'une « vision hiérarchique » du pouvoir vers une « vision hybride de différentes structures de pouvoir » (Baron, 2003, p. 333; Goxe, 2007). Ce glissement propulse la gouvernance comme une alternative au terme « gouvernement » pour noter l'écart entre le modèle de l'État central et celui de l'État partenaire. Ce « mode consensuel de gestion » (Brunelle, 2007, p. 5), tel que théorisé et idéalisé, permet d'élargir la notion de pouvoir et les citoyens passent d'un statut d'administrés à celui d'acteurs. Ainsi, selon Stoker (1998) la gouvernance réfère davantage aux transformations du rôle des gouvernements, aux relations de pouvoirs qui existent dans une société et aux interactions entre les acteurs dotés de pouvoir.

L'importante mobilisation intellectuelle autour de ce concept est déroutante. Plus encore le sont les écarts d'interprétation qui existent entre les définitions et leur opérationnalisation. En ce qui concerne nos travaux, nous nous éloignons d'une définition technique – telle que promue par la Banque Mondiale et d'autres grandes organisations internationales – et voyons en la gouvernance « un renouvellement d'approche pour les sciences sociales » (Froger, 2006, p. 27). Ainsi, tentons-nous de voir comment la gouvernance elle-même peut constituer un outil qui laisse plus de place aux questions posées à l'échelle locale, notamment en ce qui concerne le développement durable des communautés rurales.

Ainsi, pour nous, la gouvernance n'est ni normative ni prescriptive et n'est certainement pas au service de l'efficacité économique et de la sécurisation des règles du marché. Elle est, en fait, un outil au service des collectivités. À une logique managériale, telle que prônée par la Banque Mondiale, est substituée une approche sociale qui permet d'envisager l'articulation de l'État, de la société civile et du marché aux différentes échelles territoriales. Dès lors, la gouvernance est abordée comme une « structure de type réseau » (Baron, 2003 ; Ost, 2004), ce qui transforme par le fait même l'inscription spatiale, voire territoriale, du pouvoir. L'horizontalité des rapports de pouvoir qui aurait pour conséquence la dilution du lieu de débat et de

pouvoir (Insel, 2005), peut aussi constituer le terreau d'un renouvellement de la démocratie en impliquant davantage la société civile dans les processus de développement. La gouvernance permet de tracer une multitude de directions et de voies que peuvent emprunter les acteurs territoriaux.

Si notre désir est de nous éloigner d'une terminologie technique pour adopter une approche interactive, c'est que nous croyons que la gouvernance peut constituer un moyen réformateur de la société et un outil politique opérationnel. Les risques de dilution du « collectif » au profit des particularités locales ou individuelles (Insel, 2005) doivent servir à bâtir un espace de négociation qui refonde la démocratie sur une approche participative. Il n'est toutefois pas ici question de s'éloigner des principes de représentativité, qui constituent la base de la démocratie, mais bien de permettre de pallier aux échecs ou aux faiblesses de l'État dans son rôle d'agent innovateur.

Toutefois, nous n'adhérons pas à la thèse qui voudrait que l'État soit mort ou vidé de sa substance (Badie, 1995). Les transformations auxquelles il est actuellement confronté – et ce depuis déjà plus de 20 ans – mettent en lumière sa capacité à renégocier et redéfinir ses relations entre public, privé et société civile dans des cycles permanents (Laroussi, 2007). Le Galès (1998, p. 231) souligne notamment

que dans le jeu des recompositions entre État, marché et société civile, qui se traduit notamment par des brouillages des frontières, l'extension de la logique du marché, y compris dans la sphère publique, conduit à une demande d'organisation politique et sociale à des niveaux autres que le niveau national, notamment sur certains territoires.

Nous nous concentrons sur une intégration – harmonisation – des perspectives verticale et horizontale : à « la logique descendante liée au processus classique de gouvernement se combine une logique ascendante de la société civile vers les centres du pouvoir politique » (Courlet et Ferguène, 2004, p. 17). La gouvernance n'est donc

pas entendue comme une nouvelle conception de l'État, ni comme son substitut, mais plutôt comme un espace d'expression, une ouverture à l'échelle locale pour des initiatives de la société civile, une porte au dialogue, mais en rien elle ne constitue un substitut à l'État.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous abordons tout à la fois la gouvernance comme un outil de changement et de réforme sur les plans social et politique (Stoker, 1998) et comme un espace de dialogue entre les parties prenantes qui, à travers les réseaux qu'elles mettent en place, développent de nouvelles formes de mobilisation collective et d'expression citoyenne.

La gouvernance nous interpelle donc comme étant potentiellement un véritable moteur de changement. Voyons maintenant comment nous opérationnalisons le concept dans le cadre de cette recherche. Pour ce faire, il est question du territoire et de l'importance qu'il occupe dans le cadre du développement des communautés. L'approche territoriale privilégiée ici permet de mettre en lumière la nécessité d'inclure la gouvernance comme moyen d'intégration horizontale des différents acteurs territoriaux.

#### 2.4.2 La gouvernance et le territoire

Nous avons vu jusqu'à présent comment la gouvernance tend à s'imposer comme forme de régulation, mais aussi comme modèle de mise en relation des différents systèmes économique, social et politique. Toutefois, il importe de voir comment ces processus s'expriment dans l'espace et dans le temps et en quoi ils requièrent une approche renouvelée des dynamiques territoriales. Il s'agit maintenant de définir ce que nous entendons par territoire avant de voir en quoi il est pertinent dans la perspective que nous adoptons.

Le territoire correspond d'abord et avant tout à un « espace socialisé » (Lévy, 2003, p. 907). Il n'est pas réductible à un morceau de nation ou de région comme le souligne Pecqueur (2004), mais repose justement sur un construit social qui est à la fois symbolique et matériel.

Le territoire est l'expression d'une communauté et des formes d'organisation que mettent en place les acteurs qui en font partie (Courlet et Ferguène, 2004). À travers les agencements qu'il crée entre la nature et ses ressources, et la culture et ses identités, le territoire est structurant. En d'autres mots, il est « un espace structuré, occupé, régulé, développé et aménagé par une collectivité, et qui joue un rôle à la fois de cadre et d'acteur dans la reproduction de celle-ci » (Klein, 2008, p. 317). Mais comment le territoire agit-il ?

L'émergence de la gouvernance repose sur les transformations dans les régulations politiques et économiques à l'échelle mondiale et, plus particulièrement, de la multiplication des acteurs impliqués dans cette régulation. Si ces transformations ont eu un impact sur le plan politique, il en a été de même sur le plan territorial. À l'État-nation est associée l'idée de territoire-nation. Aujourd'hui, si l'État demeure mais que son pouvoir est transformé, qu'en est-il de son territoire ?

Si la forme stato-centrée de l'État-nation révélait un territoire construit autour des rapports à l'État, donc un territoire structuré avec une logique hiérarchique verticale (Brenner, 1999), cette forme se révèle aujourd'hui plurielle, structurée maintenant avec une logique davantage horizontale. Cette rupture laisse place à une territorialité multiscalaire et réticulaire (Brenner, 1999) qui organise le développement et la gouvernance autour de nouvelles variables, notamment en termes de temps et d'espace (Beurain, 2003).

Le Galès (1998, p. 203) note qu'actuellement « la régression du pouvoir politique prend plusieurs formes. Les gouvernements doivent satisfaire aujourd'hui deux électeurs: leur électorat national et le marché international des capitaux ». Or,

ces deux électorats correspondent à deux espaces bien distincts : dans le premier cas il s'agit du territoire national, alors que dans le second, le territoire est mouvant et ses frontières sont incertaines. Il en découle une multiplication des territoires de pouvoir, des interactions ponctuelles et non-linéaires ainsi que la mobilité de ces territoires dans le temps et dans l'espace.

Or, si les territoires ne sont ni statiques dans l'espace, ni immuables dans le temps, c'est qu'ils sont mouvants. Mais sous quelle impulsion se transforment-ils? La mobilité accrue des capitaux, des personnes, des biens, des communications et de l'information est un premier témoin de nouvelles dynamiques entre les échelles locale et globale. Cette mondialisation s'inscrit en complément d'un nouveau régionalisme qui voit dans le local le « cadre de référence pour les politiques et stratégies de développement, remplaçant ainsi le cadre national » (Klein, 2008, p. 320). Il faut voir dans ce glissement, du national au local, à la fois une volonté des nouveaux acteurs du développement (société civile, organisations locales, citoyens...) et les conséquences d'un changement de paradigme. En effet, les perspectives de développement local sont concomitantes à l'émergence du paradigme postfordiste qui prône une régulation décentralisée, mais aussi une approche partenariale dans la négociation (Duménil, 2000).

Par ailleurs, cette décentralisation a joué un rôle important dans le développement de nouvelles territorialités et d'une conception de la régulation du territoire à l'échelle régionale en lieu et place d'une approche nationale (Boyer, 1992). Conséquemment, ce déplacement de l'espace de gouvernance s'articule à la mise en réseaux des acteurs territoriaux. Ceux-ci, dans une approche consensuelle, sont appelés à formuler un sens à leur développement, à construire leurs stratégies et à en assurer la légitimité. Catlla (2007, p. 101) note toutefois qu'une transformation des acteurs doit avoir lieu pour produire une gouvernance territoriale, ainsi « les conditions pour qu'une régulation territorialisée apparaisse restent fragiles: contexte marqué par des relations sociales peu conflictuelles, engagement des acteurs,

existence d'un projet commun, etc. ». Mais ce renouvellement des modalités du pouvoir et de structuration des acteurs sous forme réticulaire tend parfois à l'idéalisme, comme le souligne Hufty (2007, p. 23) : « orientée vers la coopération entre les acteurs, elle [la gouvernance] minimise la dimension conflictuelle des sociétés humaines ».

Maintenant, si les échelles spatiales traditionnelles de régulation sont largement remises en cause et que les acteurs ont adopté de nouvelles logiques de coopération et de confrontation, comment la dynamique s'établissant entre le local et le global peut-elle favoriser l'utilisation de la gouvernance comme mode de régulation ?

Ancrer la gouvernance sur le territoire permet d'articuler les échelles d'action et donc, d'adopter une vision holistique qui tienne compte de la nouvelle configuration des espaces de coordination en réseaux. Dans plusieurs domaines, notamment l'environnement, cette vision globale devient essentielle pour comprendre et analyser les « interactions croissantes entre plusieurs territoires » (Beaurain, 2003, p. 5). L'espace devenant ainsi un facteur central dans le processus décisionnel. Dès lors, le territoire n'est plus essentiellement défini par ses caractéristiques géographiques, mais bien par l'expression des médiations qui s'y déploient.

#### 2.4.3 Le développement durable

Le concept de *développement durable* conjugue deux termes ayant un historique et un corpus référentiel distincts. Le terme *développement* évoque « l'action d'un déploiement » (Cadène, 2003, p. 245) et trouve ses origines au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'idée de progrès, période pendant laquelle il est souvent associé à la doctrine capitaliste de croissance illimitée. Ces modèles économiques fondés sur l'idée que la croissance doit être illimitée et sur « le grand récit de l'amélioration », pour reprendre l'expression de Berthoud (1995), ont été largement remis en question

par nombre de chercheurs car ils vont à l'encontre du but recherché puisqu'ils menacent de détruire la base des ressources dont ils dépendent.

Devant les crises sociales, environnementales et économiques qui affectent le système actuel, le concept de développement a été couplé à la notion de *temporalité*. Le développement ne peut pas simplement répondre à des besoins immédiats, il doit être envisagé en fonction d'un temps, le futur. C'est dans les années 1980 que le terme *développement durable* fait son apparition, suite à la parution du rapport Brundtland (CMED, 1988) qui établit un diagnostic quant aux problèmes environnementaux, sociaux et de développement qui affectent les sociétés humaines. La définition du développement durable qu'apporte la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) s'attaque aux iniquités intergénérationnelles et intra-générationnelles. Elle spécifie qu'un développement est dit durable « s'il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (CMED, 1988, p. 51). Ce rapport donne la première définition officielle du développement durable. De cette proposition découlent trois objectifs fondamentaux : le maintien de l'intégrité de l'environnement, l'amélioration de l'équité sociale et de la qualité de vie et l'amélioration de l'efficacité économique.

Toutefois, une multitude de questions demeurent ouvertes. Nous nous contentons ici de n'en souligner qu'une : la gouvernance comme mode de régulation est-elle adaptée pour répondre aux enjeux soulevés par le développement durable?

Si le développement durable favorise une réflexion circulaire entre les sphères sociale, économique et environnementale, il n'établit pas de hiérarchie entre ces trois éléments. Ainsi, la régulation du développement durable se fait en associant les trois types d'acteurs issus de ces sphères : acteurs étatiques, privés et sociaux. Si la gouvernance désigne une nouvelle manière de les mettre en relation, peut-elle

favoriser la mise en place des politiques du développement durable ? Goxe (2007, p. 157) avance que

la gouvernance territoriale favoriserait ainsi la diffusion du paradigme de développement durable par appropriation-culturation des acteurs, ce que soulignent les nombreux ouvrages et documents de méthodologie à destination des collectivités souhaitant s'engager dans l'élaboration d'un Agenda 21 local.

Ainsi, le développement durable s'accorde à la logique de modernisation de l'action publique avec « l'ouverture des cercles de décision aux acteurs privés (entreprises, associations, habitants...). Une nouvelle culture de management de l'action publique, plus participative ou concertée, est ainsi appelée à s'instituer » (Goxe, 2007, p. 160). Le rapprochement que fait Goxe entre gouvernance et développement durable repose sur un mode opérationnel des deux concepts, à savoir qu'ils concernent des « outils de l'interaction non hiérarchique » (Theys, 2003, p. 4). Ils ont pour objectif la mobilisation de la société entière autour d'enjeux à toutes les échelles – du local au global.

En somme, comme le souligne d'entrée de jeu Vivien (2005, p. 5), « plutôt qu'une solution, le développement soutenable apparaît avant tout comme un problème ». Ainsi, un reproche formulé à l'approche économiste est qu'elle idéalise la possibilité de substituer la nature (le capital naturel) par la technologie (le capital artificiel). Cependant, toujours dans le domaine économique, Hatem (1990, p. 107) définit le développement durable comme un

catalyseur à une prise de conscience écologique qui se concrétise par des innovations intéressantes tant en matière d'instruments d'analyse, de prévision et d'information, que de mise en place de politiques intégrées de l'environnement au niveau national et international.

Nous avons donc choisi d'utiliser ce concept parce qu'il permet, dans le contexte particulier de notre zone d'étude, d'établir la durabilité des choix de

développement qui sont élaborés par les acteurs associatifs. Ainsi, le développement durable « s'inscrit non seulement dans le prolongement des débats sur le développement, mais également dans la revendication pour une autre mondialisation basée sur des projets de société ou des modèles de développement alternatifs » (Gendron, 2006).

#### 2.4.4 Arrimage de la gouvernance et du développement durable

La gouvernance, telle que nous l'avons présentée dans la section 2.4.1, mobilise de façon momentanée des forces humaines concernées autour d'enjeux divers. Toutefois, la gouvernance locale peut parfois engendrer des conflits aux autres échelles. Comme le remarque Froger (2006), les préoccupations locales sont souvent orientées selon les financements offerts et ne reflètent pas nécessairement les nécessités écologiques, ni même les besoins sociaux prioritaires. Il s'en suit un décalage entre le cadre national et les mesures sectorielles adoptées aux échelles inférieures. L'écart créé peut alors entraver la perspective du développement durable. La gouvernance locale n'implique donc pas nécessairement une prise en considération large du problème, mais plus souvent qu'autrement, elle se cantonne dans une perspective limitée à son échelle. Afin d'orchestrer une logique territoriale durable, il faut alors envisager un arrimage des gouvernances locales aux gouvernances plus globales. En somme, si le développement durable appelle à une vision globale des problèmes, il nécessite aussi un mode de régulation qui soit plus global que le niveau local.

Paradoxalement, à l'heure actuelle, une particularité dans la gouvernance des ressources naturelles, et même de l'environnement de façon plus large, est l'augmentation significative du rôle attribué aux communautés locales (Bied et *al.*, 2006). Le champ du développement durable est exemplaire de cette tendance. Alors même que la notion de développement durable appelle à une mobilisation d'échelle

planétaire, c'est l'échelon local qui se trouve le plus mobilisé. Ce phénomène est attribuable à la nature des changements politiques et économiques qui ont cours à l'échelle du globe et qui profitent aux territoires locaux, c'est-à-dire qu'il règne un certain pessimisme quant à la possibilité d'une gouvernance mondiale de l'environnement (Theys, 2003) et que, par le fait même, l'échelon local se trouve le plus facilement mobilisable. Cette nouvelle configuration des rôles et des pouvoirs met en lumière une sorte de forme hybride que prend la gouvernance liée aux ressources naturelles et à l'environnement.

Toutefois, si la gouvernance, de par ses mécanismes participatifs et sa capacité à territorialiser les enjeux, permet une meilleure diffusion et appropriation des termes du développement durable aux échelles locale, régionale et même nationale (Goxe, 2007), elle demeure néanmoins un outil fort fragile devant le système international – soumis à des phénomènes de domination –, mais aussi devant les « non-mobilisés » qui représentent généralement une large majorité de la population. En substance, comment inclure dans un processus participatif ceux et celles qui ne participent pas ?

Sur cette question, Theys (2003, p. 11) renchérit que

l'extraordinaire éclatement des enjeux et des pouvoirs impliqués dans les problématiques écologiques suppose des mécanismes de coordination non hiérarchiques de plus en plus sophistiqués – procédures de négociation, système de partenariat et de contrats, conventions internationales, instruments de médiation, mécanismes de marché (marché de droit à polluer...), accords de subsidiarité... qui sont pour beaucoup de praticiens, au centre de la notion de gouvernance.

L'enjeu ici est d'orchestrer la redistribution des pouvoirs et des rôles entre les acteurs afin de permettre une coordination optimale des moyens. Mais pour que s'opère ce transfert de responsabilités vers la société civile, encore faut-il que celle-ci soit en mesure d'en assumer le contrôle. En effet, le développement durable réfère tout à la fois à des perspectives économiques, politiques, sociales et écologiques qui

requièrent de plus en plus de connaissances techniques qui ne sont pas toujours disponibles à l'échelle locale.

Dans le cas particulier du Maroc, cet écart entre les échelons local et national sur les perspectives de développement durable s'explique par un certain retard dans l'implication de la société civile dans le système décisionnel. En effet, la décentralisation, qui s'accompagne plus largement d'une ouverture politique, est récente dans l'histoire du pays et les efforts en ce sens rencontrent encore plusieurs difficultés.

#### 2.4.5 La décentralisation au Maroc

La décentralisation existe en opposition et en relation avec la centralisation. Il est donc important de lire à la fois le processus, mais aussi l'aspect relationnel qui lie ces deux conceptions du mode de régulation de l'État. Dans la centralisation, l'État s'approprie le territoire et ses ressources et déploie des forces centripètes qui favorisent l'unité étatique (Baguenard, 2004).

La décentralisation, quant à elle, est premièrement politique puisque qu'elle engage l'État dans un processus qui consiste à « transférer une part [de ses] pouvoirs à des entités politiques ou administrations d'échelon inférieur » (Lévy et Lussault, 2003, p. 225). Ce *rééchelonnement* de l'État (Brenner, 2004) et donc, du pouvoir, peut donner lieu à de multiples formes de régulation selon le lieu où il se produit, la rapidité ou l'ampleur de sa transformation. Cette transformation de la sphère politique ne peut être associée à une décentralisation qu'à condition

que les affaires locales soient prises en charge par des autorités indépendantes du pouvoir central, c'est-à-dire des organes locaux qui puissent exercer leurs responsabilités sans craindre à tout moment qu'il soit mis fin à leurs fonctions, temporairement ou définitivement, à la discrétion du pouvoir central (Baguenard, 2004, p. 45).

Au Maroc, le processus de décentralisation a été renforcé par la création de la Région. Celle-ci se distingue comme un « nouvel espace de débat, de concertation et de formation à la chose publique [qui] doit indubitablement permettre encore davantage l'ancrage de la démocratie au niveau local grâce à une plus large prise en charge par les citoyens eux-mêmes de leurs affaires » (Trésorerie générale du Royaume, 1997, p. 1).

La décentralisation est donc territoriale puisqu'elle induit des processus de déterritorialisation et de reterritorialisation qui restructurent l'espace en fonction de nouveaux réseaux de pouvoir. Cette dynamique correspond à l'ensemble des procédures à travers lesquelles un territoire se forme et évolue. L'enjeu central est donc celui du territoire, de son expression à travers des rapports de pouvoir qui le traversent sur le plan politique, culturel et social (Lévy et Lussault, 2003).

Au Maroc, pays à forte tradition centralisatrice, l'aspect territorial de la décentralisation s'appuie sur la notion de collectivité territoriale qui se définit comme étant (1) l'expression d'une portion de territoire dont les facteurs sociaux en déterminent les limites géographiques, (2) qui se constitue en personne morale de droit public ayant des organes de fonctionnement qui lui sont propres, mais qui ne remettent pas en cause l'existence de l'État et (3) dont ses compétences doivent assurer la gestion des affaires dans un intérêt commun selon la Loi (Ministère de l'Intérieur, 2004). Cette définition trace les limites juridiques et politiques dans lesquelles évoluent les collectivités territoriales.

Si la décentralisation occupe une place importante dans nos travaux, c'est qu'elle est à l'origine de transformations fondamentales dans l'organisation de la société marocaine sur un troisième plan, celui du social. L'évolution des modes de pensée et de vie, ainsi que l'essor de la mondialisation en tant que vaste phénomène de libéralisation et de dérégulation économique et politique, a eu de multiples

conséquences sur la conception et l'encadrement du développement social. L'affirmation de la démocratie, notamment dans la gestion des affaires locales, et l'émergence d'un tissu associatif plus ancré dans la vie politique, constituent deux éléments qui donnent aujourd'hui à la société civile une plus grande liberté d'expression (Zyani, 2002). De plus, c'est dans ce contexte de redéfinition de l'État qu'est apparu « le concept de participation des citoyens, en tant que partie concernée par les actions de développement. Ce concept trouve dans les associations, les coopératives et les mutuelles ses composantes essentielles » (Ministère de la Prévision économique et du Plan, 2000, p. 73).

L'approche participative est liée à la volonté du gouvernement dans les années 1990 de se désengager de plusieurs de ses fonctions administratives jugées trop onéreuses : des premiers « partenariats » sont créés entre le gouvernement, les autorités locales et les bénéficiaires afin de se partager la gestion des programmes nationaux d'infrastructures de base (Bergh, 2009). Ils concernent d'abord l'approvisionnement en eau potable (PAGER), en électricité (PERG) et la construction de routes (PNRR). Cette approche donne lieu, dans le secteur de l'irrigation, à l'organisation des agriculteurs en Associations d'usagers de l'eau agricole (AUEA). Si la décentralisation donne plus de place à l'échelon local, c'est en bonne partie parce que cela allège le fardeau économique et organisationnel de l'État, tout en satisfaisant les organisations internationales et les Organisations non-gouvernementales (ONG) qui réclament la constitution de structures locales de gouvernance de même que les organismes subventionnaires.

## CHAPITRE III

### CADRE OPÉRATOIRE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre a pour objectif d'exposer le cadre opératoire de notre recherche ainsi que la démarche méthodologique qui a été utilisée pour la réaliser. Nous présentons les variables et les indicateurs qui nous ont permis de répondre avec précision à notre hypothèse. Par la suite, sont présentés les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données.

#### 3.1 Type de recherche

Tout travail scientifique doit opter pour une méthode de recherche qui coïncide avec son objet d'étude (Bédard, 2009). Notre démarche vise à étoffer la compréhension que nous avons du renouvellement des acteurs sociaux comme vecteur d'une gouvernance territoriale. Cet objectif correspond donc à une recherche de type fondamental puisque qu'elle aura pour finalité de participer à l'avancement des connaissances dans ce domaine précis. La recherche fondamentale peut toutefois être théorique ou empirique. Dans le premier cas, elle s'inspire du modèle logico-déductif

et met l'accent sur « un effort de conceptualisation » (Tremblay, 1968, p. 58). Dans le deuxième cas, elle s'inspire d'une méthode inductive, donc « entièrement fondée sur l'observation de la réalité » (ibid., p. 63). Notre démarche est de type hypothético-déductif puisque qu'elle vise à confronter et vérifier nos hypothèses à la réalité du terrain. Ainsi, nous avons mis à l'épreuve nos hypothèses à travers une série d'observations réalisées directement sur le terrain.

### 3.2 Structure de la preuve

La structure de la preuve permet d'établir la manière dont seront confirmées ou infirmées les hypothèses (Bédard, 2009). S'il existe plusieurs stratégies pour effectuer cette vérification des hypothèses, elles ne s'appliquent pas toutes à la géographie et encore moins à notre sujet de recherche. Notre travail repose d'abord sur une étude de cas qui vise à « étudier des phénomènes contemporains dans leur réalité » (ibid., p.83). Pour ce faire, nous avons retenu un certain nombre de variables et d'indicateurs afin d'éviter de laisser une trop grande place à la subjectivité, ce qui est un risque dans une analyse qualitative. Ces indicateurs et variables permettent d'établir avec précision le cadre dans lequel se déroulera l'étude. Ils fournissent une grille de lecture de la réalité qui nous permet la « vérification la plus complète possible de l'hypothèse » (Mace dans Bédard, 2009, p. 82).

### 3.3 Cadre spatio-temporel

Afin de préciser nos paramètres de recherche et de leur assurer une « validité interne et externe » nous avons établi un cadre spatio-temporel restreint qui permet d'éviter les dérives dans les observations faites sur le terrain. Notre étude se limite donc aux communautés établies dans les palmeraies le long de l'oued Ziz, à l'aval du barrage Hassan Addakhil, ce cadre spatial conférant une certaine homogénéité quant aux milieux de vie des répondants.

Par ailleurs, notre étude se concentre sur la période récente, soit de 1990 à 2009 (date de notre cueillette de données sur le terrain). Cet intervalle correspond aux changements qui ont eu lieu tant dans le domaine hydraulique au Maroc, avec la promulgation de la loi n°10-95 sur l'eau<sup>6</sup>, par exemple, que dans le domaine de la société civile, avec l'avènement d'une plus grande liberté d'expression, comme le démontre l'émergence du tissu associatif et de l'idée de gouvernance locale. À l'échelle mondiale, les années 1990 marquent le passage vers une nouvelle approche du développement et l'intensification de la mondialisation de l'économie.

### 3.4 Variables et indicateurs

Après avoir présenté le cadre général dans lequel est testée notre hypothèse, il convient maintenant de lui donner une structure plus « opératoire ». Cette étape vise à minimiser la part de la subjectivité dans l'analyse qualitative que nous effectuons. Le cadre opératoire permet d'assurer « le passage de la théorie à la vérification, ou des hypothèses à la mesure empirique » (Bédard, 2009, p. 67). Pour ce faire, nous partons de notre concept central, la gouvernance, pour en affiner la compréhension dans le contexte spécifique de notre lieu d'étude, les palmeraies de la vallée du Ziz au Maroc. Ainsi, nous parlons de gouvernance à l'aide de trois « variables » qui permettent de traduire le plus adéquatement possible la complexité de ce concept. Les variables sont « les principales dimensions du concept » (Tremblay, 1968, p. 84) et elles permettent d'en distinguer les différents aspects. Elles sont détaillées par des « indicateurs » qui eux sont des « éléments concrets directement observables » (ibid.). Cette mesure, que

---

<sup>6</sup> La loi n°10-95 sur l'eau marque un tournant dans la gestion des ressources hydrologiques au Maroc. Elle intègre tous les textes juridiques concernant l'eau et met de l'avant une politique basée sur la gestion de la demande et la protection de la ressource. Elle vise par ailleurs à en décentraliser la gestion à travers des agences de bassin versant et à renforcer la participation des usagers (principalement les agriculteurs), des collectivités locales et du secteur privé dans les différents aménagements. Tous ces ajustements ont pour objectif de répondre aux nouvelles contraintes que pose la ressource en eau, à savoir sa raréfaction, sa pollution et les pressions démographiques qui s'exercent sur elle (Royaume du Maroc, 1995).

permettent les indicateurs, participe à la vérification de notre hypothèse et minimise la marge d'erreur dans l'interprétation des résultats.

Notre cadre opératoire est présenté dans le tableau 3.1. Notre concept central, la gouvernance, est situé à gauche. C'est ce concept, comme nous l'avons présenté dans la section 2.4.1, qui permet d'appréhender la dynamique territoriale de dé-marginalisation et de développement mise en œuvre par les initiatives citoyennes. La gouvernance sera découpée selon trois dimensions : les *acteurs*, l'*espace* et le *temps*.

L'utilisation des *acteurs* comme variable nous permet de préciser *qui* est impliqué dans la mise en place de la gouvernance territoriale. Nous cherchons donc à présenter le nombre, le type, le sexe et l'âge des acteurs. Ces indicateurs qualifient de manière assez précise la nature des acteurs qui jouent un rôle dans l'émergence des initiatives.

Nous avons aussi utilisé la variable *espace* qui nous permet de situer à la fois *où* physiquement se déroule la mobilisation citoyenne qui appelle à une gouvernance renouvelée, mais aussi *où* cette gouvernance est vécue. Pour répondre à notre premier *où*, nous avons mis à profit des indicateurs de lieu : nombre de communes ainsi que situation géographique de ces lieux au sein de notre zone. Puis nous avons caractérisé notre deuxième *où* à partir des indicateurs suivant : type de milieu (selon le degré de pauvreté, le degré de marginalisation, la composition sociale) et type d'espace (politique, social, économique, etc.).

Finalement, la variable *temps* a permis de situer *quand* et *depuis combien de temps* ces initiatives opèrent-elles sur le territoire à l'étude, ce qui nous donne une indication quant à leur pérennité et à la capacité d'action des acteurs. Le *temps* est décrit en fonction du nombre d'années, mais aussi du nombre de projets ou d'initiatives mis en place. Ce dernier élément permet d'éviter de conclure qu'une association qui aurait dix ans d'existence, mais aucune réalisation à son actif, serait

plus performante qu'une autre qui n'a que deux années d'existence, mais dont les projets se multiplient sans cesse.

Tableau 3.1 : Cadre opératoire

Concept	Variables	Indicateurs
		Nombre
	Acteurs	Type Sexe Age
Gouvernance	Espace physique	Nombre de communes Situation géographique de ces lieux au sein de notre zone
	Espace vécu	Type de milieu Type d'espace
	Temps	Durée (mois/année) Nombre de projets réalisés

Conception : Magalie Quintal, 2010

### 3.5 Démarche méthodologique

Afin d'identifier et d'analyser les effets de l'action collective et des transformations sociales sur la gouvernance territoriale et le développement durable des communautés rurales, il a été nécessaire d'établir une stratégie de recherche qui nous permette à la fois de recueillir des données et de les analyser de manière

pertinente. Notre recherche est avant tout qualitative. Bien que certaines données quantitatives ont été utilisées (statistiques sur la population, taux d'analphabétisme, etc.), elles ne constituent pas le matériau de base des analyses. Une recherche qualitative se distingue par la nature des données qu'elle utilise et qui sont principalement descriptives (Deslauriers, 1991). Si la recherche quantitative est généralement plus extensive, celle dite qualitative est plus intensive « en ce qu'elle s'intéresse surtout à des cas et à des échantillons plus restreints mais étudiés en profondeur » (ibid., p. 6).

### 3.5.1 Collectes des données

Nous avons eu recours à deux techniques de collecte de données. En premier lieu, nous avons procédé à de l'*observation documentaire*. Des *entrevues* ont ensuite été menées. Celles-ci nous ont fourni toutes les précisions nécessaires et nous ont aidées à éclairer adéquatement notre réflexion.

#### 3.5.1.1 L'observation documentaire

Cette technique, qui est largement répandue au sein des sciences sociales, consiste en la consultation de sources écrites afin de cerner chacun des aspects de la recherche. Cette observation documentaire s'est faite à partir de la documentation officielle provenant d'organismes privés ou publics, telle que celle émanant du gouvernement marocain et des grandes organisations internationales – ONU, UNESCO, Banque Mondiale, etc. Dans notre cas, l'analyse de ces sources a été essentielle puisqu'elle nous a permis de tracer le portrait général de la situation sociale, politique, économique et environnementale de notre zone d'étude. La consultation de sondages, de statistiques et de recensements issus d'enquêtes de grandes envergures nous a grandement aidés à bâtir notre cadre d'analyse.

Nous avons aussi eu recours à des articles scientifiques et des livres traitant directement de thème de recherche ou encore, y touchant d'une façon ou d'une autre. Ces sources écrites émanent souvent de chercheurs qui sont plus près du terrain et qui offrent des analyses de cas permettant d'argumenter et de corroborer (ou encore qui contredisent carrément) les données officielles. Cette triangulation des sources documentaires permet d'obtenir différents points de vue sur notre thématique de recherche.

### 3.6.2 Les entrevues

La réalisation d'entrevues semi-dirigées a été au cœur de notre entreprise de collecte de données. Une entrevue se définit comme une « interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier » (Deslauriers, 1991, p. 33). Cette technique de collecte d'informations a été privilégiée parce qu'elle permet une « approche en profondeur de l'être humain » (Bédard, 2009, p. 106). Comme notre objectif est d'analyser le rôle des acteurs du développement, il était essentiel de mettre en lumière leurs perceptions et leurs intentions au sujet du développement et ce, afin de bien cerner l'enjeu de leur mobilisation. À travers ces entrevues, nous avons dirigé les répondants sur des thèmes précis, mais les questions leur laissaient suffisamment de place pour exprimer des commentaires ou des opinions plus larges. Les questionnaires d'entrevue sont présentés à la fin de notre mémoire (appendices A et B). Ils comportent à la fois des questions qui touchent à la problématique hydrique, à la situation du milieu rural, mais aussi à des formes de pouvoir et au rôle des différentes instances de pouvoir.

Tous les répondants étaient appelés à émettre leur opinion et à commenter les différents sujets des questionnaires. Toutefois, certaines questions et même certains thèmes ont été abordés de manière beaucoup plus approfondie selon les personnes interviewées. Ainsi, la structuration des associations ou les revendications des acteurs

ont pris peu de place dans les entrevues réalisées auprès des agriculteurs et davantage de place lorsqu'il s'agissait de membres associatifs, d'employés ou d'élus. Le tableau 3.2 présente les thèmes généraux abordés lors des entrevues.

Par ailleurs, pour différentes raisons (souvent politiques), plusieurs personnes ont refusé que soient enregistrées les entrevues, ce qui rend impossible une fidèle reproduction de leurs propos. Toutefois, dans ces cas-là nous avons procédé à une prise de notes plus exhaustive et à une relecture de ces notes immédiatement après l'entrevue et ce, afin d'y ajouter toutes nos impressions. Aussi, toutes les personnes interviewées ont remplies un formulaire de consentement qui leur garantissait l'anonymat. Le formulaire présentait aussi la recherche de même, il mentionnait les personnes à contacter pour obtenir plus d'informations sur l'éthique de la recherche et sur l'utilisation des résultats.

Tableau 3.2 : Structure générale des entrevues

<b>Parties et thèmes abordés</b>
Présentation de la recherche
Présentation du répondant
Milieu rural et développement
L'eau dans tous ces aspects
Structures de pouvoir
Revendications
Conclusion

Les entrevues réalisées auprès des agriculteurs ou membres d'associations ont duré en moyenne 25 minutes (la plus longue étant de 50 minutes et la plus courte de 20 minutes). Cependant, les entrevues auprès des responsables d'associations ou des représentants officiels ont duré en moyenne 39 minutes (la plus longue 1h35 minutes et la plus courte 18 minutes). Dans l'ensemble, nous avons réalisé 31 entrevues (voir section 3.7) qui sont présentées dans le tableau 3.3.

Tableau 3.3 : Entrevues réalisées en 2009

FONCTION	LIEU	DATE	DURÉE (R :réelle, E :estimée)
<b>AGRICULTEURS</b>			
Représentant des Séguias et agriculteur	Aoufous	05/09/09	E : 50 min
Propriétaire d'un puits privé et agriculteur	Haadaf	05/09/09	E : 30 min
Propriétaire d'un puits privé et agriculteur	Touna	04/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Casbah	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Haadaf	05/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Oulad Ali	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Ksar Oulad el-Bahar	09-09-09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	El-Maadid	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Ksaquis	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Takhyamte	05/09/09	E : 50 min
Propriétaire de deux puits privé	Zwiwiya	04/09/09	E : 20 min
<b>MEMBRES D'ASSOCIATION</b>			
Président de l'association de l'eau Zari	Ksar Oulad el-Bahar	09/09/09	E : 30 min
Membre de l'association, aide trésorier, association Al-Gara pour la solidarité et le développement	Al-Gara	18/09/09	E : 30 min
Deux membres-responsable et deux adhérents de l'association Attadamoun (solidarité) pour le développement	Meski	27/09/09	E : 50 min
Gérant de la coopérative Al Ouaha	Aoufous	05/09/09	E : 20 min
Président de l'association khattara pour la culture, le sport et l'action sociale	Sidi Bouabdillah	27/09/09	E : 20 min
Président de la coopérative de poterie	Bouia	14/09/09	E : 20 min
Responsable de la division économique et sociale à la Province d'Errachidia	Errachidia	01/10/09	E : 30 min
Président de l'association provinciale de lutte contre la désertification et pour la protection de l'environnement	Jorf	10/09/09	R : 1 :35 h
Président de l'Association Troisième Millénaire pour le Développement et l'Action Associative du Sud Est	Errachidia	29/09/09	R : 1 :16 h
Madame Bassadek Aisha, présidente Membre de l'association Association Ait Amirra	Aoufous	18/09/09	R : 20 min
Deux membres-responsable et deux adhérents de l'association Attadamoun (solidarité) pour le développement	Meski	27/09/09	E : 50 min
Secrétaire général de l'asoc de développement d'Aoufous	Aoufous	18/09/09	R : 41 min
Trésorier Association Sifa pour le développement rural et l'œuvre sociale	Sifa	14/09/09	R : 26 min
Présidente et représentante Membre de l'Association féminine Al-Mostakabl de culture, l'éducation et développement social	Bouia	13/09/09	R : 18 min
Président et un membre Association El Amal	Bouia	13/09/09	R : 43 min
Président de l'Association marocaine pour le Contrat mondial de l'eau	Rabat	5 /10/09	R : 48 min
Association espace, oasis Tafilalet pour le développement	Rissani	14 /09/09	R : 30 min
Réseau Tafilalet	Rissani	14/09/09	R : 58 min
<b>AUTRES FONCTIONS</b>			
Ingénieur ORMVA-T	Errachidia	29/09/09	R : 29 min
Professeur à l'Université Errachidia, Directeur Centre Tark Ibn Ziad	Errachidia	30/09/09	R : 20 min
Vice-président association des droits de l'Homme	Errachidia	28/09/09	R : 1 :03

### 3.7 Mode d'échantillonnage des répondants pour les entrevues

La réalisation de cette recherche n'a pas comporté une phase dite exploratoire qui aurait été réalisée à l'amont de notre travail de cueillette de données sur le terrain. L'absence de cette étape, qui permet généralement de faire un premier repérage, nous a donc incités à effectuer un plus grand nombre d'entrevues afin de nous assurer de la représentativité de notre échantillon. De plus, nous nous sommes intéressés à deux types d'acteurs à la fois, soit les citoyens (agriculteurs) et les membres associatifs impliqués dans le développement local. Il a donc fallu sélectionner un nombre suffisant de répondants pour chaque catégorie d'acteurs, toujours afin d'assurer leur représentativité. Finalement, notre dernière contrainte a été de s'assurer d'obtenir des témoignages provenant de l'ensemble de notre zone d'étude.

Afin d'avoir un échantillon représentatif de nos deux catégories d'acteurs, nous avons dû procéder de manière légèrement différente pour chacune des catégories. Les répondants issus du milieu agricole ont été sélectionnés de manière non-probabiliste et selon la technique « boule de neige ». Cette technique d'échantillonnage « consiste à ajouter à un noyau d'individus tous ceux qui sont en relation avec eux » (Beaud dans Deslauriers, 1991, p. 58). C'est à partir des informations collectées auprès des répondants eux-mêmes que nous avons pu bâtir notre échantillonnage. Ainsi, après avoir rencontré un premier groupe d'agriculteurs, il nous était possible d'avoir accès à un deuxième groupe d'individus et ainsi de suite. Pour éviter de demeurer uniquement dans le même réseau d'individus, nous avons aussi choisi de rencontrer les groupes les plus « connus » dans chaque commune visitée. Notre critère principal dans la sélection des individus était leur appartenance à une association. Cette technique comporte cependant des limites. Si elle permet certaines généralisations, celles-ci demeurent toutefois hypothétiques puisqu'elles reposent sur nos choix (Bédard, 2009).

En ce qui concerne les acteurs du développement, ils ont aussi été sélectionnés de manière non probabiliste, mais cette fois-ci, ils ont été retenus parce qu'ils étaient

les informateurs officiels de leur organisation. Par « informateur officiel », nous entendons une personne qui « occupe une position stratégique » (Tremblay, 1968, p. 344). Ce type d'informateur est essentiel parce qu'il détient des informations souvent connues de lui seul et qu'il a une large expérience de la situation locale. Dans notre étude, ces informateurs sont principalement des présidents d'association (de développement social et économique, de protection de l'environnement et des droits fondamentaux, etc.) ou des administrateurs de ces associations. Cette méthode a aussi été utilisée pour les différents représentants des instances gouvernementales (élus, fonctionnaires).

Notre volonté de « représentabilité » de la population a fortement influencé le nombre d'entrevues (31). Sur le plan géographique, des entrevues ont été menées avec des associations locales sur l'ensemble de la zone d'étude afin de mettre en lumière les enjeux territoriaux qui peuvent être distinct d'un espace à l'autre. Sur le plan méthodologique, le nombre d'entrevues – réalisées auprès d'associations – correspond environ à 10% des associations existantes, mais un peu moins de 20% des associations officiellement enregistrées au sein de l'INDH<sup>7</sup>.

### 3.8 Technique de traitement et d'analyse et interprétation des données

À cette étape, l'objectif est de mettre en évidence les liens qui unissent les différentes données recueillies, mais aussi mettre en lumière des relations nouvelles ou inattendues entre des informations. Notre démarche étant essentiellement de nature qualitative, il a d'abord été nécessaire de procéder par regroupement thématique. Afin d'obtenir une certaine cohérence, nous avons d'abord retranscrit les entrevues sous forme de verbatim, ce qui simplifie la lecture et l'analyse. Puis, nous avons

---

<sup>7</sup> Une grande partie des associations sont temporaires et non-officielles ce qui rend difficile leur dénombrement exact. Aussi, la définition « d'association » varie d'une commune à l'autre et ainsi certaines personnes rencontrées l'utilisent pour définir des groupes de travailleurs, des regroupements informels, etc.

classé les informations recueillies auprès de nos répondants selon les thèmes de la crise hydrique (1), de la problématique du développement rural (2) et des mouvements associatifs (3). Dans chacune de ces catégories générales, nous avons scindé les répondants selon s'ils étaient en accord ou non avec le problème soulevé. Par exemple, nous avons constaté qu'une partie des agriculteurs interviewés étaient en désaccord avec l'idée d'une « crise de l'eau » : ils y voyaient l'effet naturel des cycles de sécheresse que la région connaît depuis longtemps. Puis, dans ces sous-catégories nous avons mis en évidence certaines idées maîtresses qui se recoupaient entre les répondants. Cette étape, appelée analyse de contenu, permet de décrire puis d'interpréter « de manière systématique le contenu manifeste des communications » (Mace dans Bédard, 2009, p. 99).

En procédant par croisement entre la documentation, les observations et les entrevues, nous avons cherché à comprendre comment s'opérait le renouvellement des acteurs du développement. Par la suite, nos analyses ont permis de répondre à notre objectif de recherche et de dégager les transformations socio-spatiales qui participent à l'émergence d'une gouvernance locale et d'une volonté de développement durable.

## CHAPITRE IV

### ARTICLE

« Les associations locales dans la vallée du Ziz (Maroc) : vers une nouvelle  
gouvernance territoriale »

Le corps de ce mémoire est composé d'un article qui a été soumis (26 août 2010) dans la revue *Économie Rurale*. L'article tente de vérifier l'hypothèse principale de cette recherche selon laquelle les initiatives mises en place par la mobilisation de la société civile, et qui visent à dé-marginaliser la région et assurer son développement, tracent la voie à une gouvernance territoriale renouvelée. Cet article a été rédigé suite à notre séjour au Maroc, dans la vallée du Ziz, et après analyse des entrevues réalisées auprès des acteurs ciblés par notre problématique.

#### 4.1 Introduction

Le XX<sup>e</sup> siècle a marqué un tournant déterminant dans la vie oasienne et les modes traditionnels de gestion de l'eau et de structuration sociale des communautés rurales marocaines. À l'heure de la mondialisation et des changements climatiques qui affectent l'ensemble de la planète, et tout particulièrement les milieux fragiles tels que les oasis, ces populations sont confrontées à de nouvelles dynamiques économiques, sociales et environnementales qui bouleversent leurs milieux de vie. La

tradition associative séculaire qui particularise ce milieu rural aride se révèle aujourd'hui être un moteur important de changement social. En effet, ce sont les réseaux sociaux, leur importance et leur capacité de connexion à diverses échelles qui jouent un rôle central dans le développement de ces régions périphériques.

Au Maroc, à l'heure actuelle, nous assistons au renouvellement des formes de mobilisation sociale dans plusieurs zones socioéconomiquement marginalisées. À l'extrême sud-est du pays, la vallée du Ziz est emblématique de ce mouvement en ce sens que ses habitants ont su développer, en l'espace d'une vingtaine d'années seulement, un large réseau d'associations locales et d'acteurs qui œuvrent au développement de la région et luttent pour sa *dé-marginalisation*. Cette lutte s'inscrit dans un contexte social, environnemental et territorial singulier et à travers lequel l'action citoyenne témoigne des transformations sociopolitiques se produisant dans l'ensemble de la société marocaine.

Cette recherche vise à analyser les effets de l'action collective et des transformations sociales sur la mise en place d'une gouvernance territoriale et sur le développement durable des communautés rurales marocaines<sup>8</sup>. Notre hypothèse de travail est qu'au sein des milieux oasiens marocains, les initiatives mises en place par la mobilisation de la société civile, et qui visent à dé-marginaliser la région et assurer son développement, tracent la voie à une à un nouveau mode de gouvernance territoriale. À l'aide d'une étude de cas menée dans la province d'Errachidia auprès des communautés rurales de la vallée du Ziz, nous présentons les nouvelles dynamiques sociales dans les modes de régulation des ressources et du territoire en lien avec l'apparition des réseaux d'associations locales. Nos observations directes,

---

<sup>8</sup> Par « développement durable des communautés », nous entendons le processus qui vise l'amélioration des conditions de vie d'une communauté et dont les mécanismes sont intériorisés et appris par celle-ci. Pour que ce développement soit durable sur un territoire, il doit intégrer à la fois les composantes sociales, culturelles, politiques, économiques et environnementales de ce territoire dans une perspective qui tienne compte d'une éthique du futur (Jonas, 1998).

de même qu'une recension des écrits et une enquête par entrevues (annexe 1), nous permettent d'avancer que la mobilisation citoyenne et les actions directes qui en découlent participent à la construction d'une gouvernance territoriale qui nous apparaît plus inclusive et qui marque un renouveau dans la vallée du Ziz.

L'article est divisé en trois parties. Dans un premier temps, nos travaux mettent en lumière les formes et les particularités que prend le renouvellement des acteurs sociaux dans le milieu oasien. Nous nous efforçons de mettre en évidence les moteurs de ce renouvellement, mais aussi son articulation aux différentes échelles territoriales. Dans un deuxième temps, nous identifions les déterminants de l'action collective qui peuvent favoriser la mise en place d'une gouvernance territoriale plus inclusive. L'objectif ici est de mettre en lumière les stratégies des différents acteurs dans la prise en charge locale du développement des milieux de vie des communautés oasiennes. Finalement, nous exposons les défis, notamment en matière de durabilité, auxquels doivent faire face ces communautés pour que leurs projets de développement soient des réussites, mais également transférables aux générations futures.

## 4.2 Un État en mutation

### 4.2.1 De la décentralisation à la gouvernance...

Au tournant des années 1990, alors que le Maroc traverse une période difficile marquée, entre autres, par les conséquences de la crise économique de 1983, la décentralisation – en lien avec les programmes d'ajustements structureux du Fonds Monétaire international (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) – est adoptée comme mesure de redressement économique. Toutefois, aucun axe de développement social n'est proposé (Clément, 1995). Certes, au Maroc, comme ailleurs dans le monde, la pression pour faire évoluer le système centripète, lié au modèle de l'État-nation, vers un système polycentrique basé sur une démocratie plus horizontale, se fait fortement

sentir (Sedjari, 1997). En effet, cette période est caractérisée par le désengagement de l'État qui vise « une nouvelle conception de l'aménagement des rapports entre les pouvoirs centraux et leurs services déconcentrés » (Zair, 2007, p. 370).

Cette vague de décentralisation qui déferle coïncide aussi avec l'introduction du terme « gouvernance » dans le discours politique international au cours de la décennie 1990. La gouvernance, en plus de permettre de saisir le glissement qui s'est opéré récemment dans les politiques territoriales marocaines, permet aussi de tracer une voie au développement durable pour les communautés rurales.

La BM campe la « bonne gouvernance »<sup>9</sup> autour de quatre idées maîtresses que sont la responsabilisation, la prédictibilité, la participation et la transparence (World Bank, 2003). La bonne gouvernance est le cadre de, et une condition à, la réussite de l'intégration économique des pays en développement (PED) dans l'économie mondiale. C'est ce que Baron (2003) appelle la *gouvernance prescriptive*, celle-ci ayant pour conséquence d'encadrer l'action des États et d'imposer une marche à suivre sur les plans politique et économique. « La *bonne gouvernance* va de pair avec la domination d'un pôle, celui du Marché, l'État étant le garant de son bon fonctionnement » (Baron, 2003, 341).

Ceci dit, puisque la gouvernance est un processus sociopolitique par lequel les acteurs sociaux, économiques et politiques prennent des décisions quant à la conduite de leurs affaires collectives, les mouvements sociaux voient s'ouvrir un nouvel espace de pouvoir pour la société civile. En mobilisant un nombre important d'acteurs, la gouvernance traduit les relations de pouvoir et de savoir aux différentes

---

<sup>9</sup> Le terme « bonne gouvernance » est issu du langage des grandes organisations internationales et, en premier lieu, de la Banque Mondiale et du FMI qui l'utilisent pour prodiguer des recommandations aux pays en développement quant à la conduite de leurs affaires publiques. Associé à de l'ingérence, il représente une condition supplémentaire, si ce n'est inéluctable, à l'octroi de prêt. L'internalisation des politiques néolibérales et l'ouverture économique sont, par ailleurs, ses axes les plus controversés de par leur nature prescriptive.

échelles territoriales (Graham et *al.*, 2003, 3). Dès lors, le focus est sur le collectif et la capacité à intégrer et à représenter les intérêts de tous les acteurs (Le Galès, 1998).

Ainsi, il y a un passage qui s'opère entre une « vision hiérarchique » et une « vision hybride de différentes structures de pouvoir » (Baron, 2003, 333; Goxe, 2007) dans lesquelles l'État devient un partenaire parmi tant d'autres. La gouvernance désigne ainsi un « mode consensuel de gestion » (Brunelle, 2007, 5) qui permet d'élargir la notion de pouvoir et dans lequel les citoyens passent d'un statut d'administrés à celui d'acteurs. Dès lors, la gouvernance réfère aux profondes transformations du rôle des gouvernements, aux différentes relations de pouvoirs existantes et aux interactions se produisant entre les acteurs exerçant leur pouvoir (Stoker, 1998).

#### 4.2.2 ... et de la gouvernance aux configurations territoriales

Les conséquences de ces changements dans les structures sociopolitiques sont multiples. D'une part, ils mettent en évidence le rôle accru des communautés, notamment dans la gestion locale des ressources naturelles (Bied-Charreton et *al.*, 2006), ainsi que dans l'élaboration de stratégies de développement. Cette mobilisation de l'échelon local est soulignée, entre autres, par Angéon et Houédété (2004, 130) qui avancent que la gouvernance « implique quelques changements radicaux dans la manière de concevoir le développement qui passe par une invention de formes alternatives de développement, qui tiennent notamment compte de l'expression de la société civile ».

D'autre part, le repositionnement des acteurs met en évidence la nécessité d'adopter une approche renouvelée du développement qui s'appuie davantage sur le territoire. Celui-ci n'est plus conçu comme étant la zone comprise dans les limites physiques d'un État, mais est maintenant défini comme étant l'expression d'une

communauté et des formes d'organisation que mettent en place les acteurs qui en font partie (Courlet et Ferguène, 2004). En d'autres mots, le territoire est « un espace structuré, occupé, régulé, développé et aménagé par une collectivité, et qui joue un rôle à la fois de cadre et d'acteur dans la reproduction de celle-ci » (Klein, 2008, 317).

En insistant sur la notion de territoire comme espace privilégié de la gouvernance, nous soulignons l'importance des stratégies collectives et territoriales dans la conduite du développement rural. Dans les sociétés contemporaines, ce développement local est de moins en moins orchestré par les gouvernements et la bureaucratie administrative et de plus en plus basé sur l'articulation entre les groupes d'intérêts, les individus et membres des communautés, ce qui représente une nouvelle forme de pouvoir décisionnel.

En intégrant les « notions de multiacteurs (partenariats), multiterritoires (du local au global) et multisecteurs (du social à l'économique) » (Brassard et Gagnon, 2000, 182), la gouvernance nous apparaît essentielle pour renouveler les modalités de coordination entre les acteurs et les niveaux (Catlla, 2007). De même, elle constitue un outil de changement et de réforme sur les plans social et politique (Stoker, 1998), ainsi qu'un espace privilégié de dialogue entre les parties prenantes qui, à travers les réseaux qu'ils mettent en place, développent de nouvelles formes de mobilisation collective et d'expression citoyenne.

En somme, notre recherche aborde la gouvernance comme une « structure de type réseau » (Baron, 2003 ; Ost, 2004) qui nous permet de tenir compte des formes hybrides que prend la régulation sociale, particulièrement dans les zones marginalisées. Les multiples transformations de l'espace politique local de même que l'émergence de nouvelles formes de développement dans les zones oasiennes

reposent sur une vision renouvelée du territoire, du savoir-penser l'espace, où s'exprime une gouvernance locale.

À l'instar de ce qui s'est produit dans les sociétés civiles de plusieurs pays, les mouvements citoyens marocains se sont affirmés et multipliés dans les dernières décennies. Ces mouvements citoyens peuvent être classés en trois grandes catégories suivant les raisons qui ont mené à leur création : (1) des associations créées par une élite locale, (2) associations créées par l'intermédiaire d'acteurs publics ou privés, et qui sont souvent étrangers (ONG, initiatives gouvernementales, etc.) et (3) des associations qui émergent directement de la société civile afin de répondre explicitement à des problèmes vécus localement (ces dernières peuvent être composées d'organisations traditionnelles séculaires ou non, selon les communautés rencontrées) (Charfi, 2009). Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes principalement intéressés à l'analyse des associations appartenant au troisième groupe.

De plus, notre recherche s'inspire de la théorie de la mobilisation des ressources. En effet, l'approche de l'action collective et de la mobilisation des ressources, issue de travaux classiques en sociologie des mouvements sociaux qui donnent à voir les changements dans les modalités d'action collective des différents acteurs sociaux (Tilly, 1984; Tarrow et Tilly, 2006) et qui font intervenir les notions de réseau et d'identité dans un contexte de multiplicité et de mutation socioterritoriales (Della Porta et Tarrow, 2005), s'avère appropriée pour notre analyse. Dans l'analyse de l'action collective plus spécifiquement, nous nous sommes intéressés non pas uniquement aux *pourquoi* et *pour quoi* des individus se mobilisent, mais aussi et surtout au *comment* ils le font et quels sont les moyens qu'ils y déploient. En ce sens, nous nous attardons à la structure et à l'organisation des associations citoyennes ainsi qu'au jeu des acteurs qui les composent. Ces associations opèrent dans un espace marginalisé où leurs revendications émergent en

périphérie des centres de pouvoir et des autorités susceptibles d'influencer leur mode de vie.

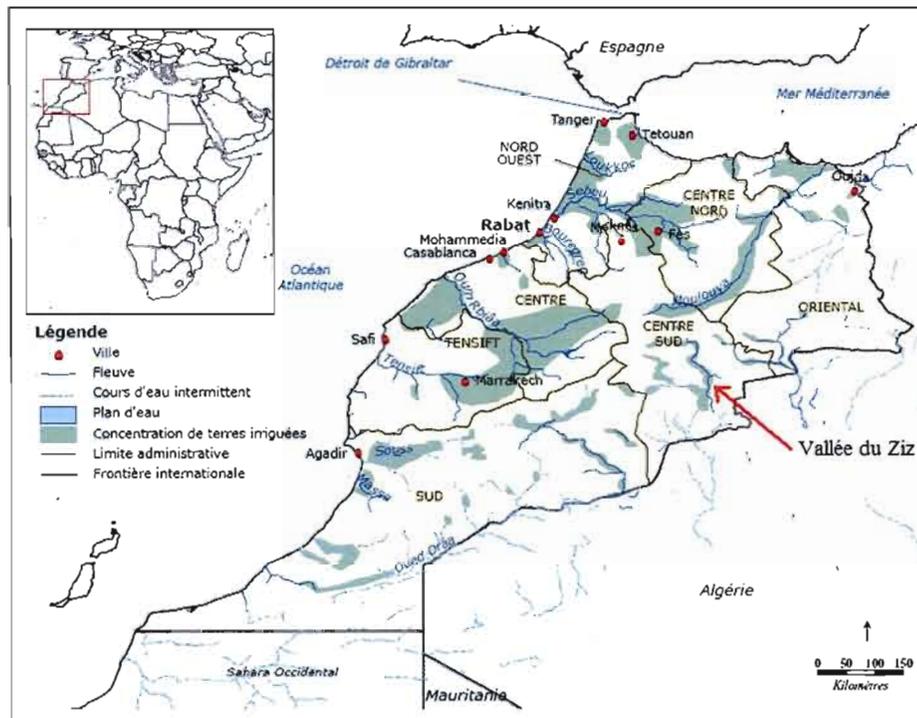
Ainsi, devant la fracture socioterritoriale qui caractérise leur milieu, les communautés se mobilisent et mettent en place des initiatives qui cristallisent leurs revendications. Les associations citoyennes, dont nous proposons l'analyse ici, émergent dans un contexte de déstructuration du milieu rural marocain (Barrow, *et al.*, 2000 ; Barathon, *et al.*, 2005; Boutayeb, 1996) et de transformation du cadre politique qui permet le renouvellement des acteurs du développement. Ces acteurs sociaux apportent, de manière individuelle ou collective, des réponses aux besoins et aux défis que pose la déstructuration du milieu rural. Leur action collective est parfois organisée, parfois spontanée, mais surtout, elle se caractérise par son hétérogénéité. Les actions entreprises, de même que les demandes des associations et leur vision du développement, diffèrent et ne peuvent être réduits à un seul type d'action sociale.

#### 4.3 La vallée du Ziz : des communautés en mutation

Ancrée dans un territoire de contrastes, la vallée du Ziz est la porte d'entrée du Sahara (carte 4.1). Située au sud-est du Maroc, son paysage désertique, constellé d'oasis où la disponibilité en eau est variable, marque la précarité de l'habitat et l'imprévisibilité du milieu. Cette zone au relief accidenté, qui s'étale du versant sud des monts Atlas jusqu'à la frontière algérienne, dispose d'à peine 1% de son territoire en surface agricole utile, soit 15 000ha de palmeraies (Khardi, 2005). Les groupements humains sont pour l'essentiel situés dans ces oasis en raison de la rigueur du climat qui varie essentiellement d'aride à semi-aride et des écosystèmes secs marqués par l'irrégularité des précipitations et les sécheresses. La quantité de précipitations diminue fortement entre Errachidia, au Nord de la zone d'étude, avec 150 mm/an et Rissani, au Sud, qui reçoit tout juste 60mm de pluie par année (Paré, 2006). Dans la

vallée du Ziz, les épisodes de pluie présentent de fortes variabilités interannuelles et intra-annuelles, avec un maximum de vingt jours pluvieux dans l'année.

Carte 4.1 : Localisation de la zone d'étude au Maroc



Source : FAO, 2005

Au cours des derniers siècles, la maîtrise de la ressource hydrique a été structurante pour les sociétés qui ont évolué dans cet espace. Les stratégies de gestion des ressources en eaux développées par les populations afin de palier à l'aridité du milieu témoignent de leur ingéniosité, mais aussi d'une forme particulière de structuration sociale et culturelle (Ben Brahim, 2003b). Ce sont les institutions

traditionnelles, telle la *Jmâa*<sup>10</sup>, qui ont préservé l'équilibre écologique de ce milieu fragile durant des siècles. La gestion durable et intégrée de l'environnement a reposé sur un savoir-faire local adapté à ces conditions climatiques rigoureuses (Oubrhou, 2005). Toutefois, la région connaît aujourd'hui de profondes mutations qui remettent en question l'existence même des systèmes oasiens et ce, tant sur le plan physique qu'humain (Ruf et Bouaziz, 2005; Darfaoui, 2005; Jari, 2005).

#### 4.3.1 Fragilité de l'espace social, vers une crise du milieu rural

Depuis plusieurs décennies, et à l'instar de plusieurs milieux ruraux, la vallée du Ziz connaît d'importants bouleversements qui remettent en question la viabilité des pratiques traditionnelles. Ces transformations sont de diverses natures (démographique, culturelle, sociale, économique...) et de diverses intensités (de très lente à radicale), mais convergent toutes dans la même direction : la déstructuration du milieu rural. C'est que les structures sociospatiales du monde rural ont changé et qu'elles subissent aujourd'hui de multiples pressions. L'ouverture à l'économie de marché et le développement de l'individualisme (Barrow *et al.*, 2000) ont engendré l'atomisation des communautés (Ben Brahim, 2003; Labasse, 1957), mais aussi l'émergence de nouvelles formes de socialisation. Les disparités socio-économiques n'ont cessé de croître et ont tôt fait de gangréner le milieu rural.

Cette transformation du monde rural se fait au détriment des règles collectives et renforce la mise en place de systèmes individualisés tant sur le plan du tissu social que de l'économie. Autrefois tourné sur une agriculture de subsistance à laquelle participait un nombre important d'individus, le monde rural d'aujourd'hui assiste à la désertion des jeunes vers les milieux davantage urbanisés. À l'échelle du Maroc, ils sont annuellement 106 000 à quitter le monde rural. Cette désertion s'effectue au profit des grands centres urbains nationaux et d'outre-mer (Casablanca, Tanger,

---

<sup>10</sup> Conseil des anciens d'un ksar ou chefs de lignage.

France, Pays-Bas, Italie) où miroitent la possibilité d'emplois mieux rémunérés et un genre de vie plus excitant (Comité directeur, 2006). L'attrait qu'exercent les grandes villes est essentiellement véhiculé par les médias (télévision, Internet), le tourisme (national et international) et les migrants qui reviennent dans leur région d'origine (BM, 2007b). L'attrait pour le mode de vie urbain est particulièrement fort chez la jeune génération qui y voit une échappatoire aux difficultés que connaissent les milieux ruraux, particulièrement ceux de la vallée du Ziz. En effet, la province d'Errachidia, où se situe la zone d'étude, est caractérisée par une forte pauvreté associée à la faiblesse des revenus familiaux (BM, 2004), au sous-emploi, à l'analphabétisme (Haut commissariat au Plan, 2006) ainsi qu'au déficit d'équipements et d'infrastructures socio-économiques (INDH, 2010). L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) note par ailleurs la situation d'exclusion que vivent les jeunes et les femmes comme étant un important facteur de déstructuration du milieu rural.

Plusieurs acteurs de la scène locale témoignent de la difficulté de concilier les impératifs de la vie oasienne avec les influences des modes de vie moderne. Il y a donc de profondes transformations qui s'opèrent au sein des groupes sociaux et qui témoignent de nouveaux rapports sociaux s'établissant entre les individus. Ainsi, dans une étude menée sur le territoire marocain la BM (2007, 17) affirme que « socialement, les jeunes qui sont plus éduqués, mobiles et ambitieux que leurs parents et les femmes dont le souhait d'une autonomie plus grande jouit d'un appui gouvernemental sous forme d'une nouvelle législation, remettent en cause les hiérarchies traditionnelles liées à l'âge et au genre ». À cela s'ajoute la fragilité de l'économie des populations de la vallée du Ziz qui repose pour beaucoup sur des transferts de revenus issus de l'immigration (Renevot, 2009). Ces pressions qui s'exercent de toutes parts sur les anciens modèles de structuration sociale viennent alimenter les mouvements citoyens qui se mobilisent pour orienter le changement en faveur d'un développement plus équitable.

De même, l'isolement géographique, les conditions écologiques particulières et la forte résistance de ces populations face à l'intégration socioterritoriale ont permis de préserver les structures traditionnelles même si changements de pouvoirs il y a eus dans le pays (Doukkali, 2005). Toutefois, cette marginalisation est aujourd'hui vécue comme un défi à relever pour sortir du déclin les milieux oasiens, affectés en plus par des phénomènes d'échelle mondiale, tels que la mondialisation et les changements climatiques.

#### 4.3.2 Fragilité de l'espace naturel, vers une crise hydrique

Si l'attrait du mode de vie urbain s'exerce fortement chez la jeune génération, c'est aussi en raison des difficultés environnementales que traverse la région. Les sécheresses récentes de 1980-1985, 1990-1995 et 1998-2000 ont été « les sécheresses les plus sévères et les plus longues jamais observées depuis que des observations météorologiques et hydrologiques sont effectuées » (Bzioui, 2004). Elles ont souvent eu raison des dernières hésitations de certaines familles à quitter la région. La fragilité du milieu et la forte dépendance des agriculteurs à l'égard des conditions climatiques découragent plusieurs hommes qui voudraient bien trouver des emplois à l'extérieur des palmeraies (Interviews, 2009).

Si les cycles de sécheresse ont toujours fait partie de la réalité oasienne, ils sont aujourd'hui vécus de manière plus intense compte tenu de la combinaison d'un ensemble de facteurs d'ordre environnemental : la salinisation des sols, l'ensablement des palmeraies, la pollution des eaux et la surexploitation des nappes souterraines (Khardi, 2005; Ghanam, 2003; Debbarh et Badraoui, 2002 ; PNUD, 2009). Pour palier aux fluctuations importantes des précipitations, le nombre de stations de pompage construites a augmenté de façon fulgurante au cours des dernières décennies. C'est l'absence de réglementation et de suivi quant à ces installations qui a

permis leur prolifération. Or, l'importance des ponctions d'eau remet aujourd'hui en question la capacité de recharge des nappes phréatiques.

De plus, les besoins et la convoitise anthropiques sur les ressources n'ont cessé de croître dans cette région : les besoins en eau ont été multipliés par six durant le siècle dernier alors que la population ne s'est elle que multipliée par trois (Bzioui, 2005). Si cette croissance résulte en partie des transformations qui se sont produites dans le secteur agricole, l'augmentation du niveau de vie ainsi que l'urbanisation du territoire, dont le taux est passé de 29,7% en 1994 à 35,1% en 2004 (Haut commissariat au Plan, 2006), y participent fortement elles aussi. En plus de remettre en question le mode de vie traditionnel, l'urbanisation exerce des pressions accrues sur les ressources naturelles qui sont limitées. Cette transformation affecte à la fois le cadre naturel – par le recul des espaces agricoles et leur minorisation – et le cadre de vie des populations puisque celles-ci désirent avoir accès aux mêmes services et infrastructures que les populations urbaines (Ben Brahim, 2003; Burger, 2005).

Même si depuis 2007 l'eau est revenue en abondance, le spectre d'une pénurie potentielle garde le milieu oasien sous pression. Des agriculteurs de la partie sud de la vallée du Ziz affirment poursuivre leur travail dans les palmeraies « jusqu'à la prochaine grande sécheresse qui sera la dernière » (Interviews, 2009). Pour eux, la précarité du milieu est devenue insoutenable et la migration vers les villes périphériques est vue comme la solution à leur vulnérabilité.

#### 4.4 Volonté de changement et solidarité locale

Devant ces difficultés, et fortes des expériences passées dans un milieu naturel difficile, les communautés de la vallée du Ziz s'organisent et mettent en place une variété d'initiatives qui ont pour but de valoriser leur milieu. Mais comment

s'organise cette lutte à la *dé-marginalisation*? Quels en sont les déterminants? Et comment participent-ils au renouvellement des acteurs du développement?

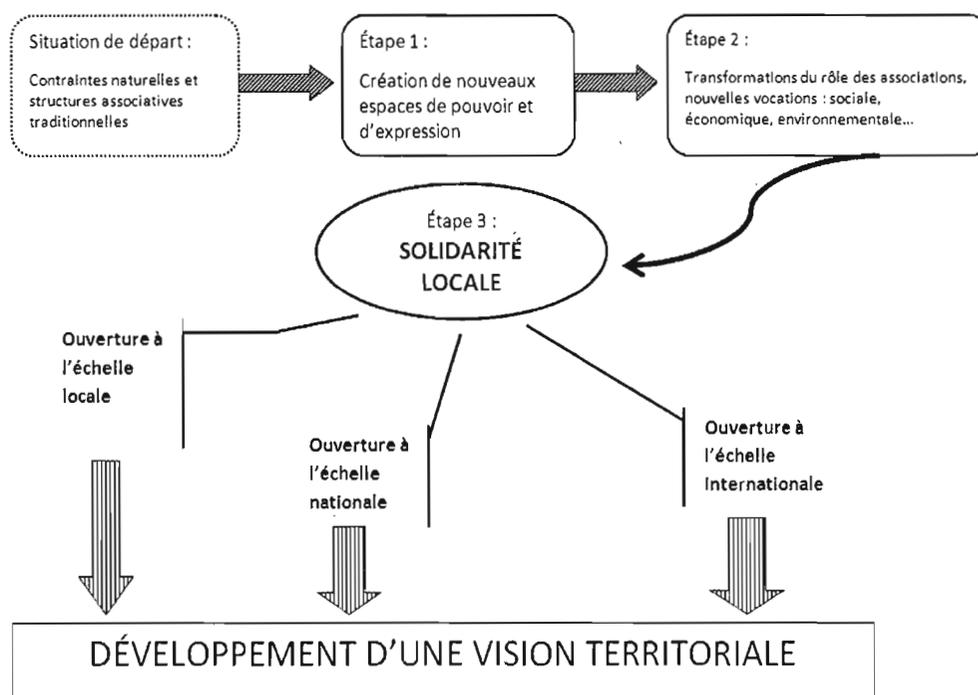
L'observation du milieu et des rencontres avec des acteurs<sup>11</sup> de plusieurs associations locales dans la vallée du Ziz, nous permettent de schématiser le processus de transformation qui dynamise actuellement la région (Figure 4.1). Les principales étapes qui conduisent à l'ouverture du territoire à d'autres échelles et amènent à nous interroger sur la construction d'une nouvelle vision<sup>12</sup> territoriale pouvant être fondée sur une gouvernance locale y sont exposées.

---

<sup>11</sup> Pour cette étude, nous avons réalisé une trentaine d'entrevues semi-dirigées auprès de responsables d'associations, de représentants officiels et d'agriculteurs (annexe 1).

<sup>12</sup> Entendue comme l'adéquation d'une *conscience* territoriale (ce qui est) et d'une *projection* territoriale (ce qui pourrait être).

Figure 4.1 : Processus de transformation observé dans la vallée du Ziz



Conception : Magalie Quintal (2010).

### ***Étape 1 : D'une structure traditionnelle à de nouveaux espaces d'expression***

Dans le processus de transformation du territoire, la première étape a été la création de nouveaux espaces de pouvoir et d'expression, c'est-à-dire l'ouverture politique nécessaire à l'existence et à la pérennisation d'associations citoyennes actives dans leur milieu et interlocutrices de l'État. C'est ce que le président de l'Association Provinciale de Lutte contre la Désertification et pour la Protection de l'Environnement nomme la fin de l'ère des *associations-adversaires* de l'État (Interviews, 2009). Ce changement se produit dans les années 1990 avec la mise en

place du processus de décentralisation et est renforcé par l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI en 1999.

Bajeddi (2002, 2), agroéconomiste et consultant en développement rural, souligne que « le retrait de l'État ouvre donc un espace pour le déploiement des actions des autres acteurs du développement rural ». Dans la vallée du Ziz, plusieurs responsables d'associations interrogés affirment en effet que ce passage s'est opéré dans les années 1990, alors qu'ils ont obtenu la reconnaissance gouvernementale pour leurs projets associatifs. Beaucoup de ces projets étaient axés sur la gestion des eaux et sur le développement agricole. Le responsable de la gestion des réseaux d'irrigation à l'Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet (ORMVAT) souligne l'important rôle d'intermédiaire que jouent ces associations entre les agriculteurs et l'Office quant à l'expression des besoins locaux et la prise de décisions conjointes (Interviews, 2009). Par ailleurs, il note qu'actuellement le niveau associatif est nettement plus dynamique et que cette transformation au niveau de la société civile s'exprime à la fois dans l'agriculture, mais aussi dans l'organisation et la multiplication des projets de développement (Interviews, 2009). Cet enthousiasme au niveau associatif ouvre la porte à de nouveaux domaines d'interventions, lesquels sont portés par la société civile.

### *Étape 2 : Vers le renouvellement des rôles des associations*

Beaucoup d'intervenants rencontrés sur le terrain soulignent l'importance des progrès accomplis et de la prise de conscience des difficultés que traverse la région, mais aussi des potentialités dont elle dispose. Un membre de l'association Al-Amal abonde dans ce sens : « Avant on était chacun tout seul. Oui on a toujours travaillé un peu entre nous pour les travaux d'irrigation, mais pas comme maintenant. Maintenant tout le monde se parle plus, se communique plus. Tout le monde veut changer les

choses du *douar*<sup>13</sup>. Là on sait qu'est-ce qui est bon chez nous et on veut mieux l'exploiter » (Interviews, 2009). L'eau a constitué un élément central dans la transformation et la mobilisation de la société civile dans beaucoup de communes qui ont vécu très durement les années de sécheresse. Les défis d'aménagement et de réaménagement des ressources naturelles ont alors dévoilé d'autres problèmes, souvent d'ordre social, qui nécessitaient des interventions collectives.

Il y a donc un glissement qui s'opère : les associations, dont les efforts sont d'abord dévolus à la gestion des ressources naturelles, étendent graduellement leur champ d'action au domaine social. De nouveaux secteurs sont désormais investis par ces associations. Ils concernent la protection de l'environnement, l'équité sociale, la place des femmes, l'enfance, l'éducation, le sport, l'organisation d'événements culturels, etc. Issus de la société civile, de nouveaux groupes se portent désormais à la défense des intérêts collectifs et veulent opérer un changement profond dans les stratégies de développement à l'échelle locale. Comme le note le secrétaire général d'une association pour le développement d'Aoufous : « les institutions de l'État sont incapables de répondre aux besoins de leurs citoyens donc il y a une obligation pour nous de s'impliquer. Aujourd'hui les projets partent directement de la société civile et montent vers les institutions » (Interviews, 2009). Il ajoute aussi qu'il y a eu dans le passé trop d'échecs avec les projets étatiques qui ne représentaient pas les réels besoins de la population, « alors aujourd'hui les associations veulent que les plans d'actions soient élaborés en concertation avec tous » (Interviews, 2009), soit la Commune, les associations locales, les délégués de l'éducation et de la santé et les autorités traditionnelles.

Ces transformations, autant dans la nature de l'intervention du gouvernement que dans celle des associations, ont induit un changement profond dans les possibilités

---

<sup>13</sup> *Douar* réfère ici à la communauté villageoise.

d'expression des communautés, mais surtout, ils ont contribué à transformer l'approche du développement qui mise maintenant davantage sur la participation citoyenne et sur l'identification des besoins/problèmes à l'échelle locale suivant le *capital socioterritorial* (Fontan et Klein, 2004) des communautés. Ainsi, le président d'une autre association de développement dans la commune de Sifa affirme que désormais « on peut faire des projets, mais il faut absolument être une association » (Interviews, 2009). Le travail associatif est donc de plus en plus reconnu et valorisé comme étant une composante fondamentale de la structure des communautés. Désormais, les secteurs d'activités dans lesquels s'investissent ces associations citoyennes sont multiples. Trois grands axes d'intervention sont recensés :

- le recul de la pauvreté par la création d'activités génératrices de revenus;
- l'éradication de l'analphabétisme et la scolarisation, particulièrement des femmes et des jeunes filles, qui sont un élément clé de la lutte à la pauvreté;
- le développement des infrastructures de base : écoles, services de santé, routes...

### ***Étape 3 : Mise en place d'une nouvelle solidarité***

À travers cette mobilisation citoyenne se développe une nouvelle solidarité locale qui est porteuse d'un projet social : transformer les communautés de façon à ce qu'elles deviennent attrayantes et dynamiques afin que les jeunes choisissent d'y demeurer, que de nouvelles industries s'y développent et finalement, afin de rompre l'isolement de la région. Le projet est ambitieux. Cependant, comme le notent plusieurs membres des associations rencontrées, si rien n'est fait pour garder les jeunes ici, un jour il n'y aura plus personne (plus de relève) (Interviews, 2009). De même, s'il n'y a pas de diversification de l'économie, le développement atteindra rapidement ses limites.

La diversité des projets et la mobilisation croissante de la population pour les mettre en œuvre témoignent de cette solidarité qui touche tous les aspects de la vie

oasienne. L'association Ait Amirra est exemplaire de ce mouvement. Créée en 2006 par un regroupement de femmes désireuses de freiner les problèmes de leur *douar*, l'association s'était donnée pour premier mandat d'améliorer la propreté du village. Puis, un regroupement d'hommes s'est joint à elles et maintenant, conjointement, ils organisent annuellement différents types d'activités qui passent de la restauration des canaux d'irrigation à l'organisation d'une caravane médicale. Cette variété d'activités s'explique par le difficile accès aux services de bases (hôpitaux, écoles, etc.) dont souffrent les populations occupant l'espace rural. Cet isolement stimule en quelque sorte des projets de toutes natures.

Plus au sud dans la vallée du Ziz, là où les précipitations sont plus faibles et où l'accès à l'eau est plus précaire, des associations ont commencé par mettre en œuvre des projets de réhabilitation des khetaras<sup>14</sup>. Mais comme le notent deux membres d'une association à vocation multiple, « plus on travaille ensemble plus on voit tout ce qu'on peut faire pour notre *douar* et maintenant on a aidé les femmes à faire une association et aussi on a de nouveaux projets » (Interviews, 2009). Si l'eau a constitué le facteur déclencheur de leur démarche associative, elle n'en représente aujourd'hui qu'une composante parmi d'autres, pour autant que la mise en valeur du territoire soit leur objectif premier.

Encore un peu plus au sud de la vallée, certains représentants d'associations décident, en 2006, d'unir leurs efforts et mettent en place le Réseau Tafilalet des associations de développement. Basé à Rissani, ce réseau a pour objectif d'aider les associations à mieux se développer et à établir conjointement des contacts au Maroc et à l'étranger afin de trouver du financement pour leurs projets locaux. Le président du Réseau affirme que la prolifération du mode associatif dans la dernière décennie

---

<sup>14</sup> Les khetaras sont des galeries drainantes qui acheminent l'eau par gravité vers les zones irrigables.

est lié aux changements sociaux s'étant produits à l'échelle du Maroc, mais aussi à la mondialisation : « la population a compris que sans association c'est la mort du développement, maintenant on ne peut pas parler de développement sans association, ici et à l'étranger » (Interviews, 2009). Ici, bien que l'agriculture et l'irrigation constituent un élément central dans le travail des associations, depuis les années 2000, néanmoins, ce sont les questions sociales, particulièrement les droits de la femme et de l'enfant, qui ont permis de développer les projets les plus mobilisateurs.

#### *Étape 4 : Du local au global, de nouvelles territorialités*

Finalement, l'observation des associations de diverses natures dans la région permet de voir que le travail réalisé à l'échelle locale tend à rayonner à l'extérieur de ce niveau scalaire. Depuis la dernière décennie, les associations tissent des liens à diverses échelles et réalisent des projets qui transcendent l'espace local. De fait, les actions de développement qui sont posées à l'échelle locale permettent une ouverture à d'autres échelles : régionale, nationale et internationale. Selon la nature des projets, les associations cherchent des partenaires et des appuis techniques et financiers au niveau de l'administration régionale, de l'État marocain ou même, directement auprès d'ONG internationales.

Devenues des interlocutrices de plus en plus organisées, les associations créent des réseaux de contacts et mobilisent une population toujours plus grande autour de leurs projets. Par exemple, l'Association Oasis Tafilalet pour le Développement, basée à Rissani, a mis sur pied une cellule d'écoute au profit des femmes victimes de violences. Tout en faisant la promotion d'une loi contre les violences faites aux femmes, l'association a travaillé de 2006- 2009 avec Global Rights pour la création d'un centre pour femmes victimes de violences. D'autres grands organismes tels que le PNUD, la FIDA, la JICA et la BM réalisent des projets de développement dans les zones oasiennes en collaboration avec les institutions locales et les associations de citoyens.

#### 4.5 Vers la construction d'une dynamique de gouvernance locale

Les initiatives à caractère social, environnemental et économique mises en place par les habitants de la vallée du Ziz témoignent d'une volonté de transformer leur milieu en s'attaquant aux problèmes liés à la pauvreté, l'exclusion et la dégradation du milieu naturel. La prolifération des AUEA, des coopératives, des organisations paysannes et des associations de développement, mais aussi la diversité des projets qui les mobilisent, montrent l'importance croissante qu'occupe l'échelon local dans l'architecture du développement socioterritorial. La société civile s'organise donc autour de projets collectifs qui insufflent une nouvelle dynamique au milieu et dessinent les contours une première forme de désenclavement du territoire. Car, si tous les projets ne sont pas des réussites à proprement parler, ils mettent néanmoins en lumière les nombreux défis à relever pour que s'opère une gouvernance locale inclusive à l'échelle du territoire.

##### 4.5.1 Difficultés et défis que pose la gouvernance

En effet, si plusieurs acteurs de la scène locale ont tiré la sonnette d'alarme pour entreprendre un virage qui vise à provoquer des changements dans la conduite des affaires locales, ils ont par le fait même ouvert la porte à des initiatives tout azimut. À l'heure actuelle, les projets se multiplient sans cesse et vont dans autant de directions possibles : projet de sauvegarde du patrimoine hydraulique, lutte à l'ensablement, groupe de tissage, groupe d'alphabétisation, associations sportives, droits de la femme, droits de l'enfance, etc. Les projets ne manquent pas, ni la volonté. Cependant, là où les associations rencontrent des difficultés, c'est dans l'organisation, la viabilité et la convergence de tous ces projets.

Les associations se heurtent aujourd'hui à l'absence d'une véritable démarche territoriale apte à fédérer l'ensemble des initiatives locales. De plus, cette démarche territoriale doit être appuyée par une volonté politique ferme et réelle. Malheureusement, comme le note le directeur du centre de recherches Tarek Ibn Zyad, il y a absence d'une vraie volonté politique capable de créer une synergie entre les différents intervenants (Interviews, 2009). Une gouvernance locale inclusive doit permettre « l'alliance d'acteurs de différentes catégories, de différents niveaux, qui, au-delà de leur hétérogénéité, contribuent ensemble à la définition d'actions communes et de projets collectifs » (Chia *et al.*, 2008, 170). Le décroisement des secteurs d'activités et d'interventions ainsi que le renforcement de la collaboration entre les échelles de pouvoir et les associations citoyennes sont des exemples de la transition qui doit s'opérer entre une philosophie d'autorité caractérisée par la centralisation, l'interventionnisme et l'exclusion (Froger, 2006) vers une autorité décentralisée qui favoriserait l'inclusion et la participation.

Aujourd'hui, les associations rurales marocaines réclament leur place dans les projets de développement concernant leurs territoires et espaces de vie. La mobilisation de la société civile et sa volonté à rassembler des ressources multiples est un premier signe de la transition qui s'opère présentement au Maroc entre une société organisée autour de ses ressources locales et une société organisée en réseau avec l'ensemble de son territoire.

Certaines initiatives présentées plus haut ont réussi à freiner le déclin des milieux ruraux de la vallée du Ziz et à générer du développement local. Aujourd'hui, ces milieux se trouvent généralement dynamisés et une myriade de projets périphériques se greffe au fur et à mesure que les réussites s'accumulent. Toutefois, si plusieurs exemples d'associations ont affiché des réussites intéressantes, ce ne sont pas l'ensemble des projets et des associations qui ont connu du succès dans leur entreprise.

En effet, plusieurs des initiatives locales qui ont été observées dans le cadre de notre recherche n'ont pas induit de changements positifs pour le collectif, ou très peu. Souvent, elles ont simplement contribué à mettre en place un projet spécifique sans que l'effet d'entraînement souhaité ne se produise. Ainsi, il est permis de penser que toutes les initiatives, pour souriantes qu'elles soient, ne contribuent pas à dynamiser un territoire et sa collectivité. Au contraire, certaines initiatives ou projets peuvent parfois exacerber les tensions déjà existantes et paralyser les efforts consentis par certains membres des associations locales. Ce sont des effets pervers non-intentionnels mais bien réels.

De plus, si certains projets transcendent les frontières de leur commune d'élaboration, la majorité des initiatives sont pensées de manière indépendante, sans consultation sur ce qui s'est fait ailleurs. Les entretiens que nous avons effectués avec les associations locales montrent que plusieurs d'entre elles demeurent informelles et très peu actives. Le manque de coordination entre les associations est une de leurs principales limites d'action à l'heure actuelle. En dépit de multiples réalisations positives, il demeure que les associations de la vallée du Ziz connaissent d'importantes difficultés :

- Des frictions internes entre les associations nouvellement créées et l'autorité traditionnelle qui perçoit encore ces changements comme une menace directe à son rôle. Comme le note un membre de l'association El-Amal « au début nous avons comme une idée pour faire l'association et eux (l'autorité traditionnelle) ils pensent que l'association c'est quelque chose de bizarre, qui n'est pas quelque chose de notre tradition, c'est quelque chose... qui va envahir le terrain qui va prendre notre parole... » (Interviews, 2009).
- Bien que l'INDH soit un important bailleur de fonds au niveau des associations, plusieurs membres notent un certain favoritisme ou un manque de rigueur dans l'attribution des subventions, mais surtout dans la traçabilité

de ces argents. Entre la philosophie qui anime l'Initiative et son application sur le terrain, il y a un écart que beaucoup d'intervenants notent (Interviews, 2009).

- Il y a aussi la présence de certaines associations qualifiées de *passager-clandestin* parce qu'existant seulement pour récolter des fonds. Ces cas mettent en lumière une tendance chez certaines associations à bâtir des projets en fonction des ressources financières disponibles pour un type d'action spécifique et non en fonction des besoins diagnostiqués au sein de la collectivité ou des capacités de l'association à les réaliser, ce qui limite fortement l'impact des projets.
- La faiblesse des communications et l'absence d'un réseau associatif régional fonctionnel limitent l'apprentissage lié aux expériences et le transfert des savoirs.
- Le manque de formation du personnel des associations, tant sur le plan administratif, comptable que technique, ainsi que le fait que la majorité des associations fonctionnent sur la base du bénévolat, fragilisent la pérennité de leurs actions, voire la survie des associations.
- Il peut parfois y avoir de la concurrence entre les associations qui travaillent sur un même territoire, à la résolution des mêmes problèmes et qui doivent quelques fois se diviser les mêmes fonds. Il peut donc y avoir un dédoublement des efforts qui auraient pu être concentrés sur un autre projet de développement local.

La majorité des difficultés que vivent les associations découle principalement du manque d'expérience politique et entrepreneuriale des leaders des communautés et des membres des associations. La mise en application des projets de développement et la formulation des besoins se heurtent donc aux limites même de ces institutions et de celles et ceux qui les animent. C'est ce que souligne le directeur de l'association du Troisième Millénaire qui travaille au renforcement des capacités des associations.

À travers les cercles de formations qu'il organise, il note une nette amélioration de l'efficacité des associations sur le plan du diagnostic participatif et du rapport entre les communes et les mouvements citoyens (Interviews, 2009). La formation<sup>15</sup> des intervenants associatifs est donc primordiale pour qu'une approche de gouvernance territoriale inclusive émerge réellement dans la région.

#### 4.6 Conclusion

Cet article met en lumière les transformations sociales que connaît la vallée du Ziz et qui s'inscrivent dans une démarche de lutte au désenclavement et de mise sur pied d'une gouvernance territoriale inclusive. L'analyse des associations locales souligne l'importance du rôle des facteurs endogènes (contraintes naturelles et déperissement du cadre écologique, émigration, pauvreté, analphabétisme et désengagement de la jeune génération) et exogènes (mondialisation et circulation de l'information via les télécommunications, démocratisation de la société marocaine, mobilité des individus qui favorise les échanges à différentes échelles géographiques, transformation de l'économie) pour le développement d'une vision renouvelée du territoire. Alimentés par ces facteurs, les associations adoptent de multiples stratégies dans le but de s'adapter aux changements qu'elles connaissent, mais aussi pour construire un nouvel espace propice au développement local. Il apparaît donc que ce sont ces stratégies, de par leur degré d'innovation, qui constituent aujourd'hui le moteur du changement social des milieux oasiens de la vallée du Ziz.

Ainsi, malgré la persistance de certaines difficultés organisationnelles, les associations établissent de nouvelles pratiques de développement qui favorisent la cohésion et la mobilisation sociales. Aussi, la maîtrise du territoire et de ses ressources (particulièrement hydriques) par les communautés ramène l'idée d'une

---

<sup>15</sup> Certes, nous pouvons penser qu'il existe une pédagogie politique et socioterritoriale qui serait une condition sine qua non à la pérennité et surtout, à la portée des projets associatifs.

gestion locale qui serait apte à intégrer à la fois les savoirs traditionnels et modernes tout en inscrivant les initiatives locales dans une démarche de durabilité. Nos analyses montrent que le renforcement des capacités des associations et l'intégration de toutes les composantes du territoire – ses ressources, son histoire, ses populations – s'avèrent essentiels afin d'opérer une gouvernance territoriale inclusive.

## Annexe 1

Tableau 4.1 : Entrevues réalisées dans la province d'Errachidia (2009)<sup>16</sup>.

FONCTION	LIEU	DATE	DUREE (R :réelle, E :estimée)
<b>AGRICULTEURS</b>			
Représentant des Séguias et agriculteur	Aoufous	05/09/09	E : 50 min
Propriétaire d'un puits privé et agriculteur	Haadaf	05/09/09	E : 30 min
Propriétaire d'un puits privé et agriculteur	Touna	04/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Casbah	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Haadaf	05/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Oulad Ali	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Ksar Oulad el-Bahar	09-09-09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	El-Maadid	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Ksaquis	09/09/09	E : 20 min
Groupe d'agriculteurs	Takhyamte	05/09/09	E : 50 min
Propriétaire de deux puits privé	Zwiwiya	04/09/09	E : 20 min
<b>MEMBRES D'ASSOCIATION</b>			
Président de l'association de l'eau Zari	Ksar Oulad el-Bahar	09/09/09	E : 30 min
Membre de l'association, aide trésorier, association Al-Gara pour la solidarité et le développement	Al-Gara	18/09/09	E : 30 min
Deux membres-responsable et deux adhérents de l'association Attadamoun (solidarité) pour le développement	Meski	27/09/09	E : 50 min
Gérant de la coopérative Al Ouaha	Aoufous	05/09/09	E : 20 min
Président de l'association khattara pour la culture, le sport et l'action sociale	Sidi Bouabdillah	27/09/09	E : 20 min
Président de la coopérative de poterie	Bouia	14/09/09	E : 20 min
Responsable de la division économique et sociale à la Province d'Errachidia	Errachidia	01/10/09	E : 30 min
Président de l'association provinciale de lutte contre la désertification et pour la protection de l'environnement	Jorf	10/09/09	R : 1 : 35 h
Président de l'Association Troisième Millénaire pour le Développement et l'Action Associative du Sud Est	Errachidia	29/09/09	R : 1 : 16 h
Madame Bassadek Aisha, présidente	Aoufous	18/09/09	R : 20 min
Membre de l'association Association Ait Amirra			
Deux membres-responsable et deux adhérents de l'association Attadamoun (solidarité) pour le développement	Meski	27/09/09	E : 50 min
Secrétaire général de l'assoc de développement d'Aoufous	Aoufous	18/09/09	R : 41 min
Trésorier Association Sifa pour le développement rural et l'œuvre sociale	Sifa	14/09/09	R : 26 min
Présidente et représentante	Bouia	13/09/09	R : 18 min
Membre de l'Association féminine Al-Mostakabl de culture, l'éducation et développement social			
Président et un membre Association El Amal	Bouia	13/09/09	R : 43 min
Président de l'Association marocaine pour le Contrat mondial de l'eau	Rabat	5 /10/09	R : 48 min
Association espace, oasis Tafilalet pour le développement	Rissani	14 /09/09	R : 30 min
Réseau Tafilalet	Rissani	14/09/09	R : 58 min
<b>AUTRES FONCTIONS</b>			
Ingénieur ORMVA-T	Errachidia	29/09/09	R : 29 min
Professeur à l'Université Errachidia, Directeur Centre Tark Ibn Ziad	Errachidia	30/09/09	R : 20 min
Vice-président association des droits de l'Homme	Errachidia	28/09/09	R : 1 : 03

<sup>16</sup> Une grande partie des entrevues a été réalisée avec l'aide d'un interprète, particulièrement auprès des agriculteurs. Pour le reste, elles se sont déroulées en français.

## CONCLUSION

Cette dernière partie de notre mémoire a pour but de revenir de manière synthétique sur les conclusions de notre article et de voir dans quelles mesures nos concepts de gouvernance territoriale et de développement durable peuvent trouver un ancrage « réel » dans les pratiques associatives des communautés rurales de la vallée du Ziz.

Cette recherche s'est intéressée aux transformations que connaît la vallée du Ziz au Maroc. Plus particulièrement, elle s'est intéressée aux enjeux socioterritoriaux que soulèvent les crises des ressources hydrologiques et du milieu rural. Le questionnement qui a guidé notre démarche visait à comprendre comment les initiatives mises en place par la société civile, et dont les objectifs sont de démarginaliser la région et d'assurer son développement, traçaient la voie à une gouvernance territoriale plus inclusive.

Pour ce faire, nous avons identifié et analysé les effets de l'action collective sur le développement durable des communautés. Par la suite, nous avons présenté les différentes stratégies adoptées par les acteurs du développement afin de voir de quelle manière elles favorisaient la mise en place d'une gouvernance territoriale renouvelée.

À travers notre article, mais aussi dans le cadre d'analyse élaboré dans les chapitres I, II et III, nous avons présenté la gouvernance territoriale ainsi que le

développement durable comme deux concepts aptes à déterminer et évaluer les démarches citoyennes. Dans les faits, ces deux concepts sont au cœur de notre problématique de recherche.

Nous avons retenu le concept de gouvernance territoriale en tant qu'approche intégrée des modes de régulation et de structuration du pouvoir entre les acteurs étatiques, privés et sociaux. Certes, le concept de gouvernance nous a permis d'analyser les initiatives citoyennes dans la vallée du Ziz et de mettre en lumière trois particularités qu'il revêt dans cet espace. Nos résultats montrent d'abord que la situation de crise environnementale et rurale a permis le renouvellement des acteurs du développement. Ce renouvellement s'exprime premièrement par la transformation du type d'acteur impliqué. Ainsi, beaucoup d'initiatives sont aujourd'hui portées par des jeunes et des femmes et s'organisent au sein d'associations de développement local. L'importante augmentation de leur nombre témoigne aussi de la volonté exprimée par les citoyens pour participer à la gouvernance de leur milieu de vie. Ainsi, d'un modèle associatif fondé sur une structuration traditionnelle des communautés, la société rurale du Ziz s'engage vers une nouvelle démarche associative qui repose sur de nouveaux acteurs.

Une deuxième caractéristique de la gouvernance territoriale telle qu'elle se développe dans la vallée du Ziz, est la transformation qui s'opère dans la vision du territoire. Cette transformation repose sur le passage d'une perception de l'espace qui glisse du local au global. Cela s'exprime par un élargissement de l'espace d'action des associations, c'est-à-dire que leurs initiatives ne se limitent plus seulement à l'espace local de leur communauté, mais cherchent au contraire des appuis régionaux, nationaux, voire même internationaux. Cette ouverture témoigne d'une réelle transformation du territoire perçu et vécu par ces communautés. Un deuxième facteur vient appuyer ce changement de perception. Il s'agit de la diversification du rôle et des objectifs des associations locales. Si la gestion des ressources naturelles demeure centrale dans l'action de plusieurs associations, elle s'accompagne de plus en plus de

projets à vocation sociale et économique. C'est précisément dans l'affrontement des défis socioterritoriaux auxquels sont confrontées les associations que nous remarquons un accroissement significatif du dynamisme de la société civile. Comme nous l'avons présenté dans l'article, la diversité des projets mis de l'avant par les acteurs sociaux témoigne d'une nouvelle forme d'appropriation des mécanismes de gouvernance. Cette prise en charge à l'échelle locale des problèmes sociaux et économiques, et même environnementaux dans une moindre mesure, s'accompagne par ailleurs d'un renforcement des capacités d'action des associations.

La troisième particularité que revêt la gouvernance dans notre zone d'étude est sa dimension temporelle. En effet, nous avons montré que l'émergence d'une gouvernance territoriale demeure à l'heure actuelle embryonnaire. Cet état de fait s'explique par la nouveauté qui caractérise ces initiatives citoyennes et qui rend difficile leur analyse comme moteur du changement social.

Globalement, les initiatives que nous avons analysées ont permis de mieux cerner les transformations que connaît la région de même que les actions qui sont entreprises pour y faire face. Les associations rencontrées reconnaissent l'importance de leur mobilisation, de même elles perçoivent l'impact social de leurs initiatives.

Nous avons aussi soulevé l'importance d'appréhender notre recherche à l'aide du concept de développement durable afin d'évaluer la viabilité des pratiques et des stratégies collectives. Notre interprétation du développement durable s'est centrée sur l'intégration des sphères sociale, environnementale et économique et sur la mobilisation de leurs acteurs respectifs autour des projets de développement local. Afin de rencontrer notre objectif principal, nous avons défini le « développement durable des communautés » comme un processus qui vise l'amélioration des conditions de vie d'une communauté et dont les mécanismes sont appropriés par celle-ci. Pour que ce développement soit durable, nous avons insisté sur l'importance d'adopter une perspective qui tienne compte du temps futur.

En ce sens, notre recherche montre que les projets mis en place par la société civile sont une source de solidarité locale et qu'ils visent à répondre aux besoins des populations en matière de santé, de droits, d'éducation et d'environnement. De plus, comme nous l'avons soulevé précédemment, les acteurs impliqués dans ces initiatives sont directement issus de la communauté locale et tendent à se diversifier. C'est en termes de durabilité, justement, que les associations rencontrent des difficultés. Leur précarité, leur statut souvent informel, le manque d'expérience politique et entrepreneuriale des leaders en matière d'organisation, ainsi que l'absence de suivi à long terme des initiatives, constituent les défis que devront affronter les associations dans leurs stratégies de développement durable si elles veulent pérenniser leurs expériences.

Enfin, malgré les multiples limites que connaît la région sur le plan environnemental, social et économique, nous croyons que la mobilisation citoyenne qui s'est mise en place depuis une vingtaine d'années seulement renforce la prise de parole de la société civile et par le fait même, s'avère être le premier jalon vers la mise en place d'une gouvernance territoriale qui serait plus inclusive. En ce sens, cette mobilisation s'inscrit dans la continuité des traditions associatives oasiennes de la région tout en renouvelant l'espace d'action et les acteurs du développement. De plus, les associations rencontrées reconnaissent que tout n'est pas joué. Effectivement, bien que les premiers pas aient été effectués, elles devront user de persévérance pour renverser la tendance lourde de la dévitalisation et de la déstructuration des milieux ruraux dans la vallée du Ziz. Le changement social qui est revendiqué par plusieurs acteurs locaux doit ainsi s'accompagner d'une mobilisation encore plus large des acteurs de la société (État et privé) de même que d'une meilleure concertation afin de définir de véritables objectifs communs en matière de développement local.

Il est aussi important de souligner le rôle que continuent de jouer les structures traditionnelles telles que la *jmâa*, dans les questions socio-traditionnelles. Toutefois,

dès lors qu'il est question de développement social ou économique, ces structures sont remises en cause par les communautés et c'est à ce niveau que le renouvellement des acteurs sociaux s'effectue aujourd'hui. Finalement, il importe de souligner l'importance que jouent certaines organisations dans la coordination et l'encadrement des initiatives citoyennes. L'Association du troisième millénaire de même que le centre d'études Tarek Ibn Ziyad ouvrent la voie à un meilleur renforcement des capacités des associations, voire même à leur professionnalisation.

Bien que notre objectif vise à témoigner des transformations que connaît la vallée du Ziz, il se limite principalement à la dimension sociale des enjeux du développement local. Une analyse de plus grande envergure pourrait mettre en évidence, et même en concert, les aspects économiques et politiques qui sous-tendent l'action des associations de même que celle des acteurs privés. Notre choix a, en effet, été de mettre l'accent sur les communautés et la mobilisation de la société civile au détriment des autres types d'acteurs. Notre décision s'explique par la nécessité de restreindre l'ampleur de la collecte de données sur le terrain. De même, dans la vallée du Ziz, le secteur privé est fortement tourné vers le tourisme ce qui constitue un tout autre champ d'investigation. Par ailleurs, le manque ou l'absence de données dans certains domaines, tels que l'environnement, a restreint notre analyse et pourrait donc constituer un champ futur de recherche afin de mieux documenter et de compléter notre analyse.

## APPENDICE A

### QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE GOUVERNANTS

#### Secteur de l'eau --- gouvernant

# 1

#### Informations générales

Nom

Âge

Fonction professionnelle

- Si agriculteur : nombre d'ha cultivé, type de culture, propriétaire ou non, depuis combien de temps.
- Autre : position dans l'organisme

Lieu de résidence

Nombre d'années

#2

#### Informations sur la ressource hydrique

Quels sont les systèmes utilisés ici pour pomper l'eau?

Quels sont les systèmes utilisés ici pour conserver l'eau?

Quels sont les systèmes utilisés ici pour nettoyer l'eau (assainissement)?

Depuis combien de temps ces systèmes sont utilisés?

Comment fonctionne les différents systèmes de gestion de l'eau?

- Qui paye pour leur entretien?
- Qui travaille à la réparation des équipements?
- Comment la répartition de l'eau s'effectue?
- Y-a-t-il compétition entre des systèmes? Ex. motopompe et Khettara
- Quel système est le plus performant selon vous?
- Croyez-vous qu'il y a des impacts sur l'environnement avec ce(s) système(s)?

Quels sont les coûts de ces systèmes qui sont facturés aux utilisateurs et les coûts réels?

Comment sont répartis les droits fonciers et droits d'eau entre le privé, le

publique, le communautaire et l'accès libre?

- Qui s'assure que c'est respecté?
- Depuis quand cette répartition des droits existe-t-elle?

Quels systèmes de gestion des eaux étaient utilisés auparavant?

- Y en avaient-ils des traditionnels? (khetaras, séguia)
- Quels avantages et inconvénients offraient-ils?
- Qui a décidé de les remplacer?
- Y-a-t-il des groupes qui font des pressions pour qu'il y ait des changements de modèle dans la gestion des eaux (qui, pourquoi)?

Avez-vous des informations précises sur le nombre de stations de pompage, de motopompes, de khetaras utilisés en ce moment?

Avez-vous remarqué des transformations de la ressource en eau au cours des années?

- Fluctuation des quantités disponibles?
- Dégradation ou amélioration de la qualité de l'eau?
- Y-a-t-il eu des événements de contaminations?
- Profondeur des puits a-t-elle changé?

### #3

#### **Informations liées à l'administration de la ressource**

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'eau en 1995 avez-vous noté des transformations dans la gestion des eaux?

- Sur le plan légal? (droit de propriété et droit foncier)
- Sur le plan politique? (transfert de responsabilité dans la gestion, nouvelles structures d'administration, nouveaux acteurs impliqués)
- Sur le plan social? (plus d'équité dans l'accès, % d'accès a-t-il augmenté, nouvelles associations liées à l'eau)
- Sur le plan économique? (variation des coûts, transfert d'argent de l'État vers la commune ou les associations)
- Que pensez-vous globalement de cette loi?

Au cours des 20 dernières années quels changements notez-vous sur le plan de l'organisation administrative (en général, pas seulement lié à l'eau)?

- Y-a-t-il eu des transformations territoriales (redécoupage administratif, décentralisation)
- L'État est-il autant présent? (si non, qui prend le relai dans les tâches)
- Le pouvoir décisionnel est-il toujours dans les mains des mêmes personnes?
- Quelle est la place du secteur communautaire? (en croissance ou en déclin)
- Nombre d'organisations nées durant cette période?

#4

**Informations sur le plan social**

Notez-vous des conflits liés à l'eau?

- Entre l'État, le secteur privé et la communauté?
- Y-a-t-il coopération entre ces trois sphères (forte, moyenne, faible)?
- Entre générations?
- À quoi sont liés ces conflits (pourquoi éclatent-ils)?
- Sont-ils en augmentation?
- Diriez-vous qu'il existe une certaine solidarité entre les usagers ou compétition?

Qui est le plus actif dans le secteur de l'eau (nouveaux projets, investissements...)?

- Le secteur public, privé ou communautaire?
- Les jeunes ou les aînés?
- Les femmes ou les hommes?
- Quels sont les organismes ici qui s'intéressent à l'eau?

Existe-t-il de la formation liée à la gestion de l'eau ici?

- Enseignement à l'école (est-ce gratuit ou combien sont les frais)?
- Formations offertes par l'État ou organismes?
- Les responsables de la gestion des eaux sont-ils principalement formés à l'extérieur de la région ou ici?

Pensez-vous qu'il y ait des injustices par rapport à l'eau sur le plan régional ou national?

#5

**Questions plus ouvertes**

Croyez-vous que la ressource en eau est menacée ici (quelles menaces)?

Comment envisagez-vous l'avenir sur le plan de la ressource?

Quels changements devraient être apportés pour améliorer la situation?

Qui devrait davantage s'impliquer dans la gestion de l'eau pour qu'il y ait des améliorations?

Croyez-vous qu'il faille retourner à des techniques plus traditionnelles ou, au contraire, viser vers les nouvelles technologies?

Êtes-vous familier avec le concept de développement durable?

- Qu'est-ce que ça représente pour vous?

Si vous aviez le pouvoir de transformer les choses, que feriez-vous?

Avez-vous d'autres commentaires concernant la gestion de l'eau dans votre région qui pourraient aider à compléter cette recherche?

## APPENDICE B

### QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE AGRICULTEUR

#### Secteur eau --- agriculteur

# 1

#### Informations générales

Nom

Âge

Fonction professionnelle

- Si agriculteur : nombre d'ha cultivé, type de culture, propriétaire ou non, depuis combien de temps.

Lieu de résidence

Nombre d'années ici

Situation familiale (marié, nbr personne à charge)

#2

#### Informations sur la ressource hydrique

Êtes-vous membre d'une AUEA?

- Laquelle?
- Nombre de membres?
- Y avez-vous adhéré de votre plein gré?
- Fonctionne-t-elle bien?
- Qui la gère?
- Y-a-t-il des conflits, problèmes entre les membres?
- 

Quel type de système d'approvisionnement en eau utilisez-vous (avez-vous accès)?

- Qui le gère?
- Fonctionne-t-il bien (tous les jours, quantité suffisante...)?
- Est-ce le système le plus répandu?
- Coût lié à ce système?
- À qui va cet argent?
- Statut juridique de ce système (privé, publique ou communautaire)?

Comment fonctionne les différents systèmes de gestion de l'eau?

- Qui paye pour leur entretien?
- Qui travaille à la réparation des équipements?
- Comment la répartition de l'eau s'effectue?
- Y-a-t-il compétition entre des systèmes? Ex. motopompe et Khetara

- Quel système est le plus performant selon vous?
- Croyez-vous qu'il y a des impacts sur l'environnement avec ce système?

Avez-vous remarqué des transformations de la ressource en eau au cours des années?

- Fluctuation des quantités?
- Dégradation ou amélioration de la qualité?

#3

### Informations sur le plan social

Notez-vous des conflits liés à l'eau?

- Entre l'État, le secteur privé et la communauté?
- Y-a-t-il coopération entre ces trois sphères (forte, moyenne, faible)?
- Entre générations?
- À quoi sont liés ces conflits (pourquoi éclatent-ils)?
- Sont-ils en augmentation?
- Diriez-vous qu'il existe une certaine solidarité entre les usagers ou compétition?

Qui est le plus actif dans le secteur de l'eau (nouveaux projets, investissements...)?

- Le secteur publique, privé ou communautaire?
- Les jeunes ou les aînés?
- Les femmes ou les hommes?
- Quels sont les organismes ici qui s'intéressent à l'eau?

Existe-t-il de la formation liée à la gestion de l'eau ici?

- Enseignement à l'école?
- Formations offertes par l'État ou organismes?

Pensez-vous qu'il y ait des injustices par rapport à l'eau sur le plan régional ou national?

Comment s'organisent les associations locales? Y participez-vous?

#4

### Questions plus ouvertes

Croyez-vous que la ressource en eau est menacée ici?

Comment envisagez-vous l'avenir sur le plan de la ressource?

Quels changements devraient être apportés pour améliorer la situation?

Qui devrait davantage s'impliquer dans la gestion de l'eau pour qu'il y ait des améliorations?

Croyez-vous qu'il faille retourner à des techniques plus traditionnelles ou au contraire viser vers les nouvelles technologies?

Êtes-vous familier avec le concept de développement durable?

- Qu'est-ce que ça représente pour vous?

Si vous aviez le pouvoir de transformer les choses, que feriez-vous?

Avez-vous d'autres commentaires concernant la gestion de l'eau dans votre région qui pourraient aider à compléter cette recherche?

## BIBLIOGRAPHIE

- Abdelkhalek, T. 2005. « La pauvreté au Maroc, rapport thématique ». Cinquantenaire de l'indépendance du Royaume du Maroc. [En ligne]. <http://www.rdh50.ma/fr/pdf/contributions/GT7-1.pdf>. Page consultée le 28 mai 2010.
- , 2009. « Cadre stratégique national de réduction de la pauvreté au Maroc : à propos du concept de pauvreté et analyse de la situation ». Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité. [En ligne]. [http://www.social.gov.ma/MdsfsFichiers/pdf/CONCEPT\\_DE%20PAUVRET E ET%20ANALYSE\\_DE%20LA\\_SITUATION.pdf](http://www.social.gov.ma/MdsfsFichiers/pdf/CONCEPT_DE%20PAUVRET E ET%20ANALYSE_DE%20LA_SITUATION.pdf). Page consultée le 10 juillet 2010.
- Administration du génie rural. 2000. *Base de données sur l'irrigation*. Rabat, Ministère de l'agriculture et du développement rural.
- Agence de développement social (2010). [En ligne]. <http://www.ads.ma/>. Page consultée le 17 juin 2010.
- Amharref, Mina. 1991. « Contribution à l'étude hydrogéologique de la vallée du Ziz (Province d'Errachidia sud-est du Maroc). Incidences respectives de la sécheresse et du barrage Hassan Addakhil sur les ressources à l'aval ». Thèse de doctorat, Directeur Besançon, Université de Besançon, 232 p.
- Angéon, Valérie, et Houédété, Thomas. 2004. « Le développement entre gouvernement et gouvernance ». In *Gouvernance locale et développement territorial*, Paris, L'Harmattan, p. 117-140.
- Angers, Maurice. 1996. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Anjou, Éditions CEC.
- Badie, Bertrand. 1995. *La fin des territoires essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Paris, A. Fayard, Espace du politique.
- Baguenard, Jacques. 2004. *La décentralisation*. Paris, Presses Universitaires de France.

- Bajeddi, Mohammed. 2007. « La décentralisation et la mise en œuvre de stratégies participatives de développement rural au Maroc », CIHEAM, [En ligne]. <http://portail2.reseau-concept.net/Upload/ciheam/fichiers/NAN27.pdf>. Page consultée le 28 janvier 2009.
- Banque Mondiale. 1994. *Managing Development - the Governance Dimension*. Washington, Banque Mondiale.
- . 2007a. *Obtenir le meilleur parti des ressources rares*. Washington, Banque Mondiale.
- . 2007b. « Se soustraire à la pauvreté au Maroc », Banque Mondiale, [En ligne]. <http://siteresources.worldbank.org/INTMOROCCOINFRENCH/Resources/Moving.out.of.poverty.French.DEF.pdf>. Page consultée le 28 mai 2010.
- Baron, Catherine. 2003. « La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique », *Droit et société*, 2003/2 – n°54, Paris, p. 329-351.
- Barrow, J. Chris. et Hicham, H. 2000. "Two complimentary and integrated land uses of the wester High Atlas Mountains, Morocco: the potential for sustainable rural livelihoods", *Applied Geography*, 20, p. 369-394.
- Beaurain, Christophe. 2003. « Gouvernance environnementale locale et comportements économiques », *Développement durable et territoires*, Dossier 2 : Gouvernance locale et Développement Durable, [En ligne] <http://developpementdurable.revues.org/index1110.html> Page consultée le 27 mars 2009.
- Bédard, Mario. 2009. *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie : Notes et document du cours, 7<sup>e</sup> édition revue et augmentée*, GEO 8011. Montréal, Coop Uqam Éditeur.
- Ben Brahim, Mohammed. 2001. « Les khettaras du Tafilalet ; un patrimoine hydraulique à sauvegarder », in Rapport MAB : « Réserve de biosphère » Unesco. [En ligne]. <http://www.artsouk.com/Docs/KhettarasTafilalet.pdf>. Page consultée le 16 novembre 2008.
- Ben Brahim, Mohammed. 2003a. « Les khettaras (qanat) du Tafilalet (SE. Maroc). Passé, présent et futur », Internationales Frontinus-Symposium. 2-5 octobre 2003. [En ligne]. <http://www.artsouk.com/Docs/KhettarasTafilalet.pdf>. Page consultée le 16 novembre 2008.

- Ben Brahim, Mohammed. 2003b. « Irrigation traditionnelle et construit socioculturel dans les oasis du Tafilalet (Sud-Est marocain) », II Congrès International « oasis et tourisme durable ». [En ligne]. [www.culturaooasis.com/data/ponencias/Mohammed\\_Benbrahim.pdf](http://www.culturaooasis.com/data/ponencias/Mohammed_Benbrahim.pdf). Page consultée le 20 février 2009.
- Benblidia, Mohammed, Margat, Jean, et Vallée, Domitille. 1998. « Pénuries d'eau prochaines en Méditerranée ? ». *Futuribles*, juillet-août 1998, no. 233, p. 5-29.
- Bergh, Sylvia I. 2009. "Traditional village councils, modern associations, and the emergence of hybrid political orders in rural Morocco", *Peace Review: A Journal of Social Justice*, January-March 2009, vol. 21, no. 1, p. 45-53.
- Berthoud, Gérard. 1995. « Que nous dit l'économie ? », in Latouche S. (dir.), *L'économie dévoilée*, Paris, Autrement, p.95-129.
- Bied-Charreton, Marc, Makkaoui, Raoudha, Petit, Olivier et Requier-Desjardins, Mélanie. 2006. « La gouvernance des ressources en eau dans les pays en développement : enjeux nationaux et globaux », *Mondes en Développement*. 2006, vol.34/3, no. 135, p. 39-62.
- Bollinger, Madeleine. 2002. « L'eau, un bien public », *Choisir*, juillet-août 2002, no. 511-512, p. 23-26.
- Bouguerra, Mohamed Larbi. 2003. *Les batailles de l'eau : pour un bien commun de l'humanité*. Montréal, Écosociété, Enjeux planète.
- Bourmaud, Daniel. 2006. « La gouvernance contre la démocratie représentative ? Concept mou, idéologie dure », R. Ben Achour et al. (dir.) *La démocratie représentative dans un défi historique*, Bruxelles, Bruylant, p.77-94.
- Boyer, Robert. 1992. « Les alternatives au fordisme des années 1980 au XXI<sup>e</sup> siècle », Benko G., Lipietz A. (dir.), *Les régions qui gagnent ! Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géopolitique*, Paris, PUF.
- Brassard, Marie-Joëlle et Gagnon, Christine. 2000. « Quelle gouvernance pour les communautés locales ? », in *Gouvernance et territoires ruraux : Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, sous la dir. de M. Carrier et S. Côté, Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.
- Brenner, Neil. 2004. *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*. Oxford, Oxford University Press.

- , 1999. "Globalization as Reterritorialization: the re-scaling of urban governance in the European Union". *Urban Studies*, vol.36, no.3, p. 431-451.
- Bretton Woods Institutions. 2010. The Bretton Woods Committee. Washington. [En ligne]. <http://www.brettonwoods.org/>. Page consultée le 26 juillet 2010.
- Broadhead, Lee-Anne. 1996. "Commissioning Consent: Globalization and Global Governance", *International Journal*, 4, p. 651-668.
- Brunelle, Dorval. 2007. « La gouvernance : mise en contexte critique » (version française du chapitre un intitulé "La gobernabilidad: una contextualización crítica"). In D. Brunelle, (dir.), *Gobernabilidad y democracia en las Américas: teorías y prácticas*, Editorial de la Universidad Tecnica Particular de Loja, Loja, 2007, p. 33-58.
- Burger, P. 2005. « Sauvegarde des oasis et participation de la société civile : l'initiative du Réseau de Développement Durable des Oasis (RADD0) », *Actes du Symposium international sur le développement durable des systèmes oasiens*, 8 au 10 mars 2005, Erfoud, p. 441-445.
- Brugvin, Thierry. 2006. « La gouvernance par la société civile : une privatisation de la démocratie? », AlainCaillé (éd.), *Quelle démocratie voulons-nous ? Pièces pour un débat*, Paris, La Découverte.
- Bzioui, Mokhtar. 2004. *Rapport national sur les ressources en eau au Maroc*. PNUD. [En ligne]. [http://www.pnud.org.ma/pdf/Rappt\\_national\\_1%20juin\\_fr.pdf](http://www.pnud.org.ma/pdf/Rappt_national_1%20juin_fr.pdf). Page consultée le 19 janvier 2009.
- Cadène, Philippe. 2003. « Développement », J. Lévy et M. Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.245-249.
- Calvo-Mendieta, Iratxe. 2004. « Conflits d'usage dans la gestion des ressources en eau: analyse territoriale des modes de régulation », *Les territoires de l'eau : Actes de la journée d'études* (Université d'Artois, Arras, 26 mars 2004), 16 pages.
- Catlla, Michel. 2007. « De la genèse d'une régulation territorialisée à l'émergence d'une gouvernance territoriale », in Romain Pasquier, Vincent Simoulin et Julien Weisbein (dir.) *La gouvernance territoriale, pratiques, discours et théories*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, p. 89-107.
- Chadler, Alfred. 1964. *Giant enterprise ford, general motors and the automobile industry*. New York : Harcourt, Brace and World.

- , 1979. *Pioneers in modern factory management*. New York : Arno Press.
- Charfi, Abdelrhani. 2009. "The Role of Emigrants in Rural Development Associations in Morocco", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 35: 10, p. 1643-1663.
- Chia, Eduardo, Torre, André, et Rey-Valette, Hélène. 2008. « Conclusion: vers une « technologie » de la gouvernance territoriale! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires », *Norois*, Rennes, n° 209 (2008/4), Presses universitaires de Rennes, p.167-177.
- Clément, Jean-François. 1995. « Les effets sociaux du programme d'ajustement structurel marocain », *Politique étrangère*, vol.60, n°4, p. 1003-1013.
- Clouet, Yves et Dollé, Vincent. 1998. « Aridité, oasis et petite production, exigences hydrauliques et fragilité sociale : une approche par analyse spatiale et socio-économique », *Sécheresse*, vol. 9, no 2, p. 83-94.
- Coase. Ronald H. 1937. "The Nature of the Firm". *Economica*, New Series, vol. 4, no. 16, p. 386-405.
- Comité directeur. 2006. « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 », Rapport général, Cinquantenaire de l'indépendance du Royaume du Maroc. [En ligne]. <http://www.rdh50.ma/Fr/pdf/general/RG-FR.pdf>. Page consultée le 15 mai 2010.
- Commission on Global Governance. 1995. "Our Global Neighborhood: Report of the Commission on Global Governance", *Oxford University Press* [En ligne] <http://www.sovereignty.net/p/gov/chap1.htm>. Page consultée le 23 janvier 2010.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) (1989). *Notre avenir à tous*, Montréal, Édition du Fleuve.
- Cournoyer, Claude. 2004. « Le paysage de l'oasis dans le sud du Maroc », *Workshop de la CUPEUM Marrakech 2004 : La Palmeraie de Marrakech – un paysage périurbain*. [En ligne]. [http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/travaux\\_marrakech/oasisclaudio.pdf](http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/travaux_marrakech/oasisclaudio.pdf). Page consultée le 17 novembre 2009.

- Courlet, Claude, et Ferguène, Améziane. 2004. « Gouvernance et dynamiques territoriales : points de repère analytiques », *Gouvernance locale et développement territorial*, Paris, L'Harmattan, p. 11-22.
- Darfaoui, E. 2005. « Le rôle des institutions traditionnelles et professionnelles dans la durabilité des systèmes pastoraux dans les zones arides et sahariennes », *Actes du Symposium international sur le développement durable des systèmes oasiens*, 8 au 10 mars 2005, Erfoud, p. 384-391.
- Debbarh, Abdelhafid, et Badraoui, Mohamed. 2002. « Irrigation et environnement au Maroc : situation actuelle et perspectives ». In *Vers une maîtrise des impacts environnementaux de l'irrigation*. [En ligne]. <http://hal.inria.fr/docs/00/17/98/40/PDF/Debbarh.pdf>. Page consultée le 20 avril 2010.
- De Benoist, Alain. 2009. « Qu'est ce que la gouvernance? », *Éléments*, [En ligne] [http://www.alaindebenoist.com/pdf/qu\\_est-ce\\_que\\_la\\_gouvernance.pdf](http://www.alaindebenoist.com/pdf/qu_est-ce_que_la_gouvernance.pdf) Page consultée le 6 novembre 2009.
- De Charette, Hervé. 2004. *Les enjeux méditerranéens : l'eau, entre guerre et paix*. Paris, L'Harmattan.
- Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. *Recherche qualitative guide pratique*. Montréal, McGraw-Hill.
- Direction de la recherche et de la planification de l'eau. 2002. *Le Plan national de l'eau (PNE)*. Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement.
- Doukkali, Mohammed Rachid. 2005. "Water institutional reform in Morocco". *Water Policy*, vol. 7, no 1, p.71-88.
- Duménil, Gérard et Lévy, Dominique. 2000. *Crise et sortie de crise ordre et désordres néolibéraux*. Paris, Presses universitaires de France.
- El Alaoui, M. 2004. « Les pratiques participatives des associations d'usagers de l'eau dans la gestion de l'irrigation au Maroc : étude de cas en petite, moyenne et grande hydraulique », *Actes du Séminaire Modernisation de l'Agriculture Irriguée*. [En ligne]. [http://hal.cirad.fr/docs/00/18/89/13/PDF/IV\\_ElAlaoui.pdf](http://hal.cirad.fr/docs/00/18/89/13/PDF/IV_ElAlaoui.pdf). Page consultée le 18 novembre 2008.

- El Jihad, Moulay Driss. 2001. « L'eau de la montagne et le pouvoir étatique au Maroc : entre le passé et le présent », *Annales de Géographie*, 2001, n°622, p. 665-672.
- Ellul, Jacques. 1980. *L'empire du non-sens l'art et la société technicienne*. Paris, Presses universitaires de France.
- , 1990. *La technique ou L'enjeu du siècle*. Paris, Économica.
- English, Paul Ward. 1968. "The origin and spread of qanats in the Old World", *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 112, no 3 (Jun. 21, 1968), p. 170-181.
- Falkenmark, Malin, et Lindh, Gunnar. 1974. "How Can We Cope with Water Resources Situation by the Year 2050?", *Ambio*, 3 (3-4), p. 114-22.
- FAO. 2005. « L'irrigation en Afrique en chiffre – enquête AQUASTAT 2005 », in Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. [En ligne]. [ftp://ftp.fao.org/agl/aglw/docs/wr29\\_fre\\_pays\\_inclus.pdf](ftp://ftp.fao.org/agl/aglw/docs/wr29_fre_pays_inclus.pdf). Page consultée le 17 mai 2010.
- Fredericks A. Kimberly and Durland A. Maryann. 2005. "The historical evolution and basic concepts of social network analysis", *New Directions for Evaluation*, Vol. 2005, Issue 107, p. 15-23.
- Froger, Géraldine. 2006. « Significations et ambiguïtés de la gouvernance dans le champ du développement durable », *Mondes en développement*, vol.34, 2006/4, no 136. p.11-28.
- Gaffiot, Félix. 2000. *Le grand Gaffiot dictionnaire latin-français*. Paris, Hachette.
- Gaudin, Jean-Pierre. 2002. *Pourquoi la gouvernance ?* Paris, Presses de sciences po.
- GEIC. 2007. « Bilan 2007 des changements climatiques », Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. [En ligne]. [http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4\\_syr\\_fr.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf). Page consultée le 17 mars 2010.
- Gendron, Corinne. 2001. « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques », *Pour*, no 172, p. 175-181.

- , 2006. *Le développement durable comme compromis*. Québec, PUQ. Collection Pratiques et politiques sociales et économiques.
- Ghanam, Mohamed. 2002. « La désertification au Maroc – Quelle stratégie de lutte? » [En ligne]. [www.fig.net/pub/morocco/proceedings/TS4/TS4\\_5\\_ghanam.pdf](http://www.fig.net/pub/morocco/proceedings/TS4/TS4_5_ghanam.pdf). Page consultée le 7 février 2009.
- Goxe, Antoine. 2007. « Gouvernance territoriale et développement durable : implications théoriques et usages rhétoriques », Romain Pasquier, Vincent Simoulin et Julien Weisbein (dir.) *La gouvernance territoriale, pratiques, discours et théories*. Paris, Maison des sciences de l'Homme. p. 151-170.
- Graham, John, Amos, Bruce, et Plumpton, Tim. 2003. « Principes de bonne gouvernance au 21<sup>e</sup> siècle », Précis de politique No.15, Institut sur la gouvernance, Ottawa. [En ligne]. [http://iog.ca/sites/iog/files/policybrief15\\_fre\\_0.pdf](http://iog.ca/sites/iog/files/policybrief15_fre_0.pdf). Page consultée le 19 janvier 2010.
- Griffiths, Claire. 1996. "Social development and women in Africa: the case of Morocco", *Journal of gender studies*, Vol. 5, n°1, p. 63-79.
- Guillon, Roland. 2005. *Les avatars d'une pensée dirigeante. Le cas du parti socialiste*. Paris, L'Harmattan.
- Haut commissariat au Plan. 2006. « Recensement général de la population et de l'habitat de 2004 : caractéristiques démographiques et socio-économiques de la Région Meknès-Tafilalet », Haut Commissariat au Plan. [En ligne]. <http://www.hcp.ma/pubData%5CDemographie%5CRGPH%5CMeknes.pdf>. Page consultée le 14 avril 2009.
- , 2007. « Croissance économique et développement humain Eléments pour une planification stratégique 2007-2015 », Haut commissariat au Plan. [En ligne]. <http://www.hcp.ma/pubData/Prospective/Pub/croissanceEtDevelopementHumain.pdf>. Page consultée le 11 décembre 2009.
- Hatem, Fabrice. 1990. « Le concept de développement soutenable », *Économie, prospective internationale*, n°44, p.101-117.

- Hmimidi, Rachid. 2004. « Contribution à la recherche d'une méthodologie de redynamisation des AUEA dans le périmètre des Doukkala », École Nationale d'Agriculture de Meknès, Mémoire de troisième cycle en agronomie. En ligne]. <http://www.wademed.net/Memoires/Hmimidi.pdf>. Page consultée le 17 mars 2009.
- Hufty, Marc. 2007. « L'objet gouvernance », M. Hufty et *al.* (dirs.) *Jeux de gouvernance regards et réflexions sur un concept*, Paris, Karthala, p.13-28.
- Initiative nationale de développement humain (INDH). (2010). [En ligne]. <http://www.indh.gov.ma/fr/index.asp>. Page consultée le 10 janvier 2010.
- Insel, Ahmet. 2005. « La postdémocratie. Entre gouvernance et caudillisme », *La Revue du MAUSS*, 2005/2 (n°26), p. 121- 136.
- Jari, F. 2005. « Promotion des femmes rurales : un enjeu majeur pour le développement durable des oasis », *Actes du Symposium international sur le développement durable des systèmes oasiens*, 8 au 10 mars 2005, Erfoud, p. 397-400.
- Jean, Bruno. 1997. *Territoires d'avenir : Pour une sociologie de la ruralité*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.
- Keefer, Philip. 2004. *A review of the political economy of governance: from property rights to voice*, World Bank Policy Research Working Paper 3315. Washington, World Bank, 49 p.
- Khardi, A. 2005. « La conservation des ressources naturelles et le développement des oasis du Tafilalet », *Actes du Symposium international sur le développement durable des systèmes oasiens*, 8 au 10 mars 2005, Erfoud, p. 194-201.
- Klein, Juan-Luis. 1997. « L'espace local à l'heure de la globalisation, la part de la mobilisation sociale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, no 114, p. 367-377.
- . 2008. « Territoire et développement: du local à la solidarité interterritoriale ». In Guy Massicotte (dir.) *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 315-334.
- Labasse, Jean. 1957. « L'économie des oasis », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 32, no. 32-4, p. 307-320.

- Laouina, Abdellah. 2006. « Gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité au Maroc », Haut Commissariat au Plan. [En ligne]. <http://www.hcp.ma/pubData/Prospective/Pub/RessourcesNaturellesetbiodivrsiteLAOUINA.pdf>. Page consultée le 22 février 2009.
- Laroussi, Houda. 2009. « Politiques publiques et bonne gouvernance en Tunisie », *Mondes en Développement*. Vol.34-2009/01-n°145, p. 93-108.
- Le Galès, Patrick. 1998. « Régulation, gouvernance et territoire », Jacques Commaille et Bruno Jobert (dir.) *Les métamorphoses de la régulation politique*. Paris, Droit et société, vol. 24, Maison des sciences de l'Homme. p. 203-236.
- : 2003. « Gouvernance », Lévy, Jacques, et Lussault, Michel. (dirs.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, p. 418.
- Levy, Brian et Kpundeh, Sahr. 2004. *Building State Capacity in Africa: New Approaches, Emerging Lessons*. Washington, The World Bank.
- Lévy, Jacques et Lussault, Michel. 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.
- Lightfoot, R. Dale and Miller, A. James. 1996. "Sijilmasa: The rise and fall of a walled oasis in medieval Morocco", *Annals of the Association of American Geographers*, 86, Issue 1, p. 78-101.
- Lightfoot, Dale R. "Moroccan Khetara". *Water history organization*. 2009. [En ligne]. <http://www.waterhistory.org/histories/morocco/> . Page consultée le 7 mars 2009.
- Margat, Jean. 1959. « Note sur la morphologie du site de Sigilmasa (Tafilalt) », *Hesperis*, 46, p. 254-260.
- Ministère de la Prévision économique et du Plan. 2000. « Plan de développement économique et social 2000-2004 », Direction de la Programmation. [En ligne]. <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/cafrad/unpan002445.pdf>. Page consultée le 17 novembre 2009.
- Ministère de l'Intérieur. 2004. *Collectivités locales en chiffres*. Centre de documentation des collectivités locales. [En ligne]. [http://www.padmaroc.org/IMG/Collectivites\\_Locales-6.pdf](http://www.padmaroc.org/IMG/Collectivites_Locales-6.pdf). Page consultée le 10 mai 2009.

- Nations Unies. 2002. « Sommet de Joannesburg 2002, profil du Maroc », Nations Unies. [En ligne]. [www.un.org/esa/agenda21/natlinfo/wssd/morocco.pdf](http://www.un.org/esa/agenda21/natlinfo/wssd/morocco.pdf). Page consultée le 20 février 2009.
- Noin, Daniel. 1966. « Aspects du sous-développement au Maroc », *Annales de géographie*, vol. 75, no. 410, p. 410-431.
- Neveu, Érik. 2005. *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte, Paris.
- Observatoire National de l'Environnement. 2002. « Rapport sur l'état de l'environnement du Maroc », Secrétariat d'État chargé de l'environnement. [En ligne]. [http://www.minenv.gov.ma/onem/sommaire\\_reem.htm](http://www.minenv.gov.ma/onem/sommaire_reem.htm). Page consultée le 21 février 2009.
- Ost, François. 2004. « De la pyramide au réseau : un nouveau paradigme pour la science du Droit », Alain Supiot (dir.) *Tisser le lien social*, Paris, Maison de la Science de l'Homme, p. 175-195.
- Ouattara, Soungalo. 2007. *Gouvernance et libertés locales*. Paris, Karthala.
- Oubrhou, A. 2005. « Le savoir-faire local des agriculteurs oasiens, un patrimoine à capitaliser et à préserver », *Actes du Symposium international sur le développement durable des systèmes oasiens*, 8 au 10 mars 2005, Erfoud, p. 401-406.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2007. « Programme de coopération OMS / Maroc Biennie 2004-2005 », Bureau Régional de la Méditerranée Orientale. [En ligne]. [http://www.emro.who.int/morocco/mediatheque/onenparle/jmtb2007/docs/fr/OMS\\_au\\_Maroc\\_programmes\\_en\\_cours.pdf](http://www.emro.who.int/morocco/mediatheque/onenparle/jmtb2007/docs/fr/OMS_au_Maroc_programmes_en_cours.pdf). Page consultée le 22 mai 2010.
- Ouedraogo, Hubert. 2006. « Décentralisation et pouvoirs traditionnels : le paradoxe des légitimités locales », *Mondes en Développement*. Vol.34-2006/1-n°133, p. 9-29.
- Paré, Samuel. 2006. « Contribution à la détermination d'un terme du bilan hydrologique dans la région d'Errachidia-Tafilalet : Évaluation de l'évapotranspiration de référence et de l'évaporation à travers la zone non saturée de la Plaine de Tafilalet ». Thèse de doctorat, Rabat, Université Mohammed V, 109 pages.

- Pierre, Jon et Peters, B. Guy. 2000. *Governance, politics and the state*. New York, St. Martin's Press.
- Pérennès, Jean-Jacques. 1993. *L'Eau et les hommes au Maghreb, contribution à une politique de l'eau en Méditerranée*. Paris, Karthala.
- PNUD. 1995. *Public Sector Management, Governance, and Sustainable Human Development*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement.
- , 1996. *Report on the Workshop on Governance for Sustainable Human Development*, New York, Programme des Nations Unies pour le développement.
- , 1999. *Rapport National sur le Développement Humain 1998-1999: Approche participative et développement rural*. Rabat, Programme des Nations Unies pour le développement.
- , 2009. *Arab human development report*. Programme des Nations Unies pour le Développement. [En ligne] <http://www.arab-hdr.org/publications/other/ahdr/ahdr2009e.pdf>. Page consultée le 17 mai 2010.
- Région Meknès-Tafilalet. 2001. *Monographie de l'Environnement, Région Meknès-Tafilalet*. [En ligne]. [http://www.minenv.gov.ma/onem/synt\\_monog\\_regionales/Syn\\_meknes\\_tafilalet.pdf](http://www.minenv.gov.ma/onem/synt_monog_regionales/Syn_meknes_tafilalet.pdf). Page consultée le 15 janvier 2009.
- Renevot, G. et al. 2009. « Pratiques d'irrigation du palmier dattier dans les systèmes oasiens du Tafilalet, Maroc », *Symposium international « Agriculture durable en région Méditerranéenne »*, Rabat. [En ligne]. [http://www.vulgarisation.net/agdumed2009/Renevot\\_irrigation\\_palmier\\_dattier\\_systemes\\_oasiens.pdf](http://www.vulgarisation.net/agdumed2009/Renevot_irrigation_palmier_dattier_systemes_oasiens.pdf). Page consultée le 7 mai 2010.
- Rosanvallon, Pierre. 1984. *La crise de l'État-Providance*. Paris, Le Seuil.
- Romagny, Bruno et Riaux, Jeanne. 2007. « La gestion communautaire de l'eau agricole à l'épreuve des politiques participatives: regards croisés Tunisie/Maroc », *Journal des Sciences Hydrologiques*. [En ligne]. <http://www.atypon-link.com/IAHS/doi/pdf/10.1623/hysj.52.6.1179>. Page consultée le 4 février 2009.

- Royaume du Maroc. 1995. *Bulletin Officiel*. No 4325, 24 rabii II 1416 (20 septembre 1995). [En ligne]. [http://www.sgg.gov.ma/BO%5Cbulletin%5CFr%5C1995%5CBO\\_4325\\_fr.PDF](http://www.sgg.gov.ma/BO%5Cbulletin%5CFr%5C1995%5CBO_4325_fr.PDF). Page consultée le 20 juillet 2010.
- , 2005. « Objectifs du Millénaire pour le développement », Rapport National. [En ligne]. [http://www.pnud.org.ma/pdf/rapports/Rapport\\_OMDa2005-.pdf](http://www.pnud.org.ma/pdf/rapports/Rapport_OMDa2005-.pdf). Page consultée le 22 mars 2009.
- , 2009a. « Débat National sur l'eau », Royaume du Maroc. [En ligne]. <http://gc21.inwent.org/ibt/en/modules/gc21/ws-nrm-net/ibt/downloads/mena/Mnasra/iii-%20Debat%20sur%20l%27Eau.pdf>. Page consultée le 22 mars 2009.
- , 2009b. « Plan National de lutte contre le réchauffement climatique », Royaume du Maroc. [En ligne]. <http://www.ccmaroc.ma/maroc/pnrc.pdf>. Page consultée le 25 mai 2010.
- Ruf, T. et Bouaziz, A. 2005. « La conservation des ressources naturelles et le développement des oasis du Tafilalet », Actes du Symposium international sur le développement durable des systèmes oasiens, 8 au 10 mars 2005, Erfoud, p. 214-232.
- Sedjari, Ali. 1997. « La fin du pouvoir de l'Etat : vérité ou illusion ? », *La revanche des territoires*, Rabat, L'Harmattan, p. 15-48.
- Service Central des Statistiques. 1966. Résultats du Recensement de 1960, Vol. I (Rabat, 1966), pp. 70-72.
- Stoker, Garry. 1998. "Governance as theory: Five propositions", *International Social Science Journal*, 155:17-27. [En ligne] <http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/119107815/PDFSTART>. Page consultée le 22 novembre 2009.
- Theys, Jacques. 2003. « La gouvernance, entre innovation et impuissance », *Développement durable et territoire*. [En ligne]. <http://developpementdurable.revues.org/document1523.html>. Page consultée le 27 mars 2009.
- Tremblay, Marc-Adélar. 1968. *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*. Montréal, McGraw-Hill.

- Trésorerie générale du Royaume. 1997. Dahir n° 1-97-84 2 Avril 1997 (23 kaada 1417) portant promulgation de la loi n° 47-96 relative à l'organisation de la région (B.O. 3 avril 1997). Royaume du Maroc.
- UNESCO. 2010. [En ligne]. [http://www.unesco.org/courier/2001\\_10/fr/doss02.htm](http://www.unesco.org/courier/2001_10/fr/doss02.htm). Page consultée le 17 mai 2010.
- United Nations. 2004. *World Population Prospects*. Population division, UN. [En ligne]. [http://www.angel-invest.us/esa/population/publications/WPP2004/2004Highlights\\_finalrevised.pdf](http://www.angel-invest.us/esa/population/publications/WPP2004/2004Highlights_finalrevised.pdf). Page consultée le 17 mars 2010.
- Vidal de la Blache, Paul. 1913. « Des caractères distinctifs de la géographie », *Annales de géographie*, vol. 22, no 124, p. 289-299.
- Vivien, Franck-Dominique. 2005. *Le développement soutenable*. Paris, La Découverte.
- Williamson, Oliver E. 1996. *The mechanisms of governance*. New York, Oxford University Press.
- World Bank. 2003. *Better governance for development in the Middle East and North Africa*. Washington, World Bank.
- Zair, Tarik. 2007. *La gestion décentralisée du développement économique au Maroc*. Paris, l'Harmattan.
- Zyani, Brahim. 2002. « Décentralisation et réforme administrative au Maroc », 4<sup>e</sup> Forum méditerranéen du développement à Amman. [En ligne]. <http://www.cespi.it/STOCCHIERO/Ascod-Marocco/Zyani.pdf>. Page consultée le 24 mars 2010.